

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Capitalisme populaire

Les citoyens communistes chinois ont répondu avec un enthousiasme presque inattendu à une offre qui, il y a quelques années en arrière, eut semblé un canular: ils peuvent devenir actionnaires de compagnies industrielles et de services de leur république.

On peut apprécier l'information de deux manières et parler de nouvelle aventure capitaliste en Chine ou - et notre préférence va à cette seconde façon de voir les choses - il s'agit d'une expérience financière encore prudente qui permet au citoyen de mieux s'identifier à la vie économique en y participant par ce biais, par son épargne et non seulement par son travail.

Après 35 ans de pouvoir socialiste, l'accueil des nouveaux «capitalistes populaires» aux émissions publiques de parts de capital est exemplaire des progrès réalisés par la réforme économique en Chine. Il démontre que les moyens individuels s'inscrivent en augmentation. Si les possibilités d'épargne n'existaient pas ou étaient réduites, le succès enregistré lors des premières opérations eût été moindre.

Or, l'Institut financier et d'investissement Fuchan, à Canton, qui a lancé sa souscription initiale il y a une quinzaine de jours avec un plafond de 20 millions de yuans a dû la porter rapidement à 100 millions. Au début d'août, cet institut a été imité par une compagnie de construction (Vent du Levant), par une fabrique d'équipements acoustiques (Bonheur) de Canton également. Puis par une grande surface de Pékin (Le Pont Céleste) qui a fait traverser dans le public en un temps record une émission de trois millions de yuans en parts de 100 yuans (100 yuans équivalent à peu près 100 francs suisses et représentent dans certains emplois 15 jours de salaire). Il y a mieux: on garantit aux porteurs de parts des intérêts, dont l'échelle minimale oscille entre 5,4 pour cent, 8,6 pour cent et même, sur trois ans: 11,6 pour cent. Sur trois ans, car les parts de capital portent une date d'échéance où le montant initialement versé, les intérêts et un dividende final peuvent être retirés.

Les étrangers ont accès à ces papiers-valeur, transférables, mais non négociés publiquement, c'est-à-dire en Bourse.

Page 2 Roland CARRERA

Formation du cabinet israélien: dur, dur

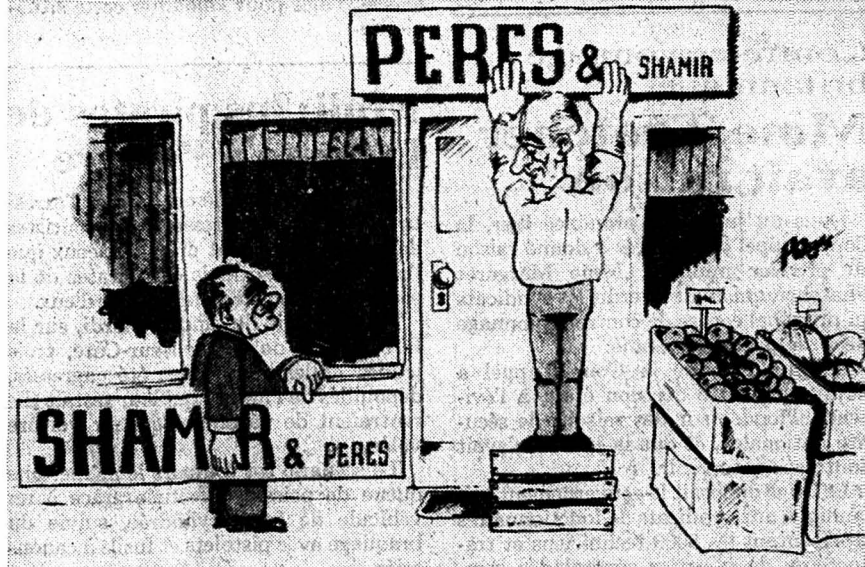
M. Shimon Peres, qui a été désigné par le président Chaim Herzog pour former une coalition gouvernementale, s'est efforcé mardi d'apaiser les appréhensions de l'aile gauche du parti travailliste, dont il est dirigeant, au sujet de la formation d'un cabinet d'union nationale avec le Likoud.

M. Peres a rencontré les dirigeants du parti de gauche, le MAPAM, qui ont menacé de rompre leur alliance avec le parti travailliste si M. Peres poursuit ses négociations avec le parti du premier ministre sortant, M. Yitzhak Shamir.

MM. Shamir et Peres se sont déjà rencontrés pendant plus de dix heures pour essayer de mettre sur pied un cabinet d'union, afin de lutter contre la crise, qui paralyse l'économie israélienne.

Le MAPAM, initiales hébraïques signifiant parti unifié des travailleurs, détient six des 44 sièges, enlevés par les travaillistes lors des élections à la Knesset, le 23 juillet dernier.

Par ailleurs, le rabbin Meir Kahane,



chef des extrémistes juifs, a tenté hier de pénétrer dans la mosquée d'Al Aqsa, située dans la vieille ville de Jérusalem, pour hisser un drapeau israélien sur la mosquée, bâtie sur l'ancien site du Temple de Jérusalem. (ats, reuter)

Cannes: assassinat antisémite

Cinq jours après le meurtre sauvage de Mme Henriette Cerf, épouse Barsky, 75 ans, les policiers cannois ont arrêté son assassin, un jeune homme de 20 ans qui a reconnu avoir tué la vieille dame «parce que celle-ci était juive».

Le crime a été commis vendredi dernier. C'est le gendre de Mme Cerf,

inquiet de ne pas avoir de nouvelles de sa belle-mère, qui avait découvert le drame en se rendant à son domicile.

Dans l'appartement, toutes les lumières étaient allumées. Mme Cerf, vêtue d'une robe d'intérieur, gisait sur le dos dans le hall d'entrée au milieu d'une mare de sang. Elle avait

été tuée de plusieurs coups de couteau.

Les policiers ont rapidement acquis la conviction que la vieille dame avait été tuée par un familier. Très prudente, elle n'ouvrait jamais à un inconnu.

Vendredi soir, elle avait offert une boisson à son visiteur. Rien n'avait été volé dans l'appartement, qui n'a pas été fouillé.

les policiers ont alors interpellé un jeune homme de 20 ans, Reynald Leykens, originaire de Lille, jardinier dans une pépinière de Cannes.

Locataire de la victime, le jeune homme lui rendait de menus services et venait régulièrement soigner les plantes de Mme Cerf.

DES PHOTOGRAPHIES FAISANT L'APOLOGIE DU NAZISME

Dans le studio que lui avait loué la victime, les policiers ont retrouvé une collection d'armes blanches et des photographies faisant l'apologie de l'Allemagne nazie. Dès lors, les soupçons se portèrent sur le jeune jardinier qui a fini par avouer.

«Elle m'avait confié du courrier à poster pour l'Association d'anciens combattants dont elle s'occupait. Les adresses, les noms étaient à consonnance juive. J'ai décidé alors de la tuer».

Ayant revêtu une tenue de combat et un tee-shirt de la Bundeswehr, le jeune homme s'est rendu chez sa logeuse qui lui a ouvert la porte sans méfiance. Il se rua sur elle et la frappa de plusieurs coups d'un poignard de plongée.

Le meurtrier a été présenté mardi au Parquet de Grasse et incarcéré dans la prison de Grasse. (ap)

Attentat à Winterthour

Une triste première



Dans la nuit de lundi à mardi, des inconnus ont commis, à Winterthour, un attentat à l'explosif contre l'immeuble qu'habite le conseiller fédéral Friedrich. C'est la première fois qu'un tel crime, dirigé contre un membre de notre gouvernement, se produit dans l'histoire de la Confédération. Notre béliño Keystone montre une équipe de la TV s'affairant sur les lieux du méfait.

● LIRE EN PAGE 4

M. Mitterrand et son référendum

I. La situation en droit français

Avant de changer de gouvernement, M. Mitterrand a annoncé son intention d'organiser un référendum. Cela a fait passablement de bruit, ce qui était le but: il s'agissait, pour le président de la République, de polariser l'attention des Français sur un objet nouveau. Ainsi, le débat de l'école libre notamment, dans lequel la majorité s'enlisait, passerait au second plan. Ce qui concerne le référendum est compliqué. Trop souvent, les calculs jouent un rôle plus déterminant que le sujet lui-même. J'essaierai ci-après de décrire la situation en droit français, puis d'analyser la procédure sous l'angle politique, enfin de comparer ce qui se passe là-bas avec le référendum suisse.

En premier lieu, il convient d'affirmer ceci: il n'y a pas, pour le moment, de rap-

Par Philippe Bois

port entre les projets de loi sur l'école libre et sur la presse d'une part, et l'affaire du référendum, d'autre part; à ceci près que la seconde permet de dé-

tourner l'attention des premiers. Il n'est toutefois pas totalement exclu que ces lois puissent, à l'avenir, faire l'objet d'un vote populaire.

M. Mitterrand a refusé de se prononcer sur ce point. En second lieu, on rappellera que le projet annoncé par le président de la République, adopté par le gouvernement, vise à réviser, dans la Constitution française, le droit de réfé-

rendum, lui-même. De là vient l'expression de «référendum sur le référendum».

PAS NOUVEAU

Le référendum n'est pas inconnu en France. Par exemple, l'actuelle Constitution de 1958 (la Constitution gaullienne, pourrait-on dire) a été adoptée par un vote populaire. C'est l'article 11 de cette Constitution que M. Mitterrand propose de modifier, par un nouveau vote populaire.

Il faut donc examiner deux choses bien distinctes: d'une part, ce que l'on trouve actuellement dans l'article 11, et en quoi il devrait être révisé; d'autre part, concrètement, comment cette modification peut avoir lieu.

Page 2



M

météo

Toute la Suisse: à part quelques périodes de soleil le matin, le ciel sera souvent très nuageux, notamment l'après-midi et en montagne, et des averses locales sont à craindre. La température, basse pour la saison, n'atteindra que 21 degrés demain après-midi. Le matin, elle avoisinera 11 degrés. Limite du zéro degré vers 2800 m. Vents faibles.

Evolution probable jusqu'à dimanche: temps en général instable et frais. Pluies éparses parfois sous forme orageuse. Amélioration possible dimanche.

Mercredi 8 août 1984
32e semaine, 221e jour
Fêtes à souhaiter: Cyriaque, Dominique

	Mercredi	Judi
Lever du soleil	6 h. 18	6 h. 20
Coucher du soleil	20 h. 54	20 h. 53
Lever de la lune	19 h. 27	20 h. 13
Coucher de la lune	2 h. 37	3 h. 32
	Lundi	Mardi
Lac des Brenets	747,41 m.	747,42 m.
Lac de Neuchâtel	429,35 m.	429,37 m.

S

sommaire

Char Léopard: une offre plus alléchante

SUISSE Page 4

Jeux MAGAZINE Page 6

«Municon Valley» ECONOMIE Page 7

R

région
2e cahier

Au Val-de-Ruz
Une usine de destruction des déchets animaux

PAGE 11

Serre 90
La Chaux-de-Fonds
039/23 00 55

le VRAI spécialiste en électro-ménager et agencements de cuisines

340

MONDE

E

entre autres

En Afrique du Sud Difficile dilemme

Dans une quinzaine de jours, les métis et les Indiens de l'Afrique du Sud vont élire leurs représentants à leur parlement.

On s'en souvient peut-être, Pretoria a choisi, en effet, d'avoir trois parlements: l'un formé de blancs, le second de métis (colored), le troisième d'Indiens.

Le but de l'opération est d'élargir le support populaire du gouvernement et de montrer que Pretoria, malgré l'apartheid, peut évoluer vers une démocratie non réservée aux blancs.

Une question se pose dès lors: l'Afrique du Sud est-elle réellement en train d'évoluer et, dans quelques années, acceptera-t-elle la création d'une Chambre de députés noirs, existant parallèlement aux trois autres, ou a-t-elle inventé un stratagème pour mieux tenir éloignés les noirs du pouvoir?

Irrités par la doctrine de l'apartheid, les Occidentaux sont tentés d'opter pour la ruse. Mais ne simplifient-ils pas trop?

En Afrique du Sud même, les esprits semblent être plus partagés.

Le cas du révérend Allan Hendrickse est l'un de ceux qui illustrent de la manière la plus frappante cette perplexité.

En 1976, Allan Hendrickse a passé deux mois en prison, dans des conditions extrêmement pénibles, parce qu'il déployait une activité politique qui déplaisait à Pretoria.

Devenu par la suite, le chef du plus important groupe politique des métis, le «Labour Party», il se présentera aux élections prochaines.

On l'a accusé, en conséquence, d'être un vendu, un traître.

Mais Hendrickse répond: «Je n'ai pas changé. Je désire user le système à ma manière pour en tirer le plus possible. Je suis un réaliste. Je ne vois aucune autre alternative pour résoudre le conflit racial, si ce n'est la violence».

Hendrickse a-t-il tort de se lancer dans les compromis? Aurait-il dû, à l'exemple du pasteur Allan Boesak, président de l'Alliance mondiale des Eglises réformées, se prononcer pour le boycottage des élections. Pour ce dernier, toute amélioration dans les structures de l'apartheid n'est pas de tout un gain. On ne fait que fortifier et embellir le système en lui permettant de construire plus d'écoles et de routes. Mais sur le fond, rien ne change et l'on pousse les noirs à l'exaspération...

Difficile dilemme. A chacun de trancher selon sa conscience.
Willy BRANDT

Conférence de solidarité afro-arabe à Tunis Sus à l'Afrique du Sud et Israël

La Ligue des Etats arabes réaffirme la nécessité de mettre en application «immédiate» la résolution 435 de l'ONU sur l'accession de la Namibie à l'indépendance, a déclaré hier à Tunis le secrétaire général de la Ligue arabe M. Chadli Klibi à l'ouverture de la conférence de solidarité arabe avec la lutte de libération de l'Afrique australe.

M. Klibi s'en est pris à l'alliance «douteuse» entre Israël et l'Afrique du Sud, dont il a affirmé qu'elle «menace la paix et la sécurité au Moyen-Orient et en Afrique du Sud».

Contre-espionnage britannique

Mme Thatcher avait raison

Dans un jugement prononcé hier, la Cour d'appel de Londres a donné raison au premier ministre, Mme Margaret Thatcher, qui avait interdit les syndicats au principal centre de contre-espionnage électronique du Royaume.

Le président de la Cour d'appel a estimé que cette décision était, à l'évidence, «fondée sur des raisons de sécurité nationale», et que la justice n'avait donc pas à intervenir.

Le litige opposait le gouvernement britannique aux syndicats de fonctionnaires représentant les 8000 techniciens et traducteurs du quartier général des communications du gouvernement (GCHQ). Ce centre, situé à Cheltenham, dans l'ouest de l'Angleterre, a pour mission l'écoute permanente des communications radio de l'Union soviétique et des pays de l'Est. (ats, reuter)

En Floride

Tué par un alligator

Un alligator de 3,80 mètres de long a attrapé un garçon de 11 ans entre ses mâchoires et l'a entraîné au fond de la rivière Sainte-Lucie en Floride: Robert Crespi est mort avant qu'on ne réussisse à abattre le saurien.

«C'était terrible, j'ai vu la main de l'enfant dépasser de sa gueule», a raconté un témoin. L'enfant nageait dans la rivière quand il a été attaqué.

La police a été avertie très rapidement. L'un des agents a tiré une balle sur la bête, mais l'alligator a plongé, entraînant le jeune garçon au fond de l'eau.

Une chasse de plus grande envergure a été aussitôt lancée, mais quand l'animal a été abattu, il était trop tard.

C'est la sixième fois depuis 1957 que quelqu'un est tué par un alligator en Floride. (ap)

Devant le Sénat français

La bataille du référendum a commencé

Le gouvernement français a entamé hier une nouvelle étape de la bataille du référendum en défendant devant le Sénat, bastion de l'opposition néogaulliste et libérale, le projet de révision de la Constitution auquel la majorité des sénateurs est farouchement opposée.

M. Robert Badinter, ministre de la Justice, a développé devant la Chambre-Haute du Parlement français un long plaidoyer politique et juridique en faveur du projet gouvernemental.

Le projet de loi, qui vise à étendre aux libertés publiques les possibilités de recours au référendum, devait être rejeté d'emblée par le Sénat mercredi soir ou jeudi, sonnait ainsi le glas du «référendum sur le référendum» qui ne peut être soumis aux suffrages des Français qu'après un vote identique des deux Chambres. (ats, afp)

«Jusqu'à quand sera-t-il permis à l'Afrique du Sud et à Israël de se comporter de façon contraire à la légalité de l'ONU, à ses résolutions et à sa charte».

M. Klibi a demandé aux grandes puissances d'agir pour «modifier cette situation».

Midi: les pirates de la route à l'œuvre

Une semaine seulement après l'arrestation d'un des agresseurs de touristes dans le département du Gard, ceux que l'on appelle désormais «les pirates de la route» ont à nouveau fait parler d'eux.

Dans la nuit de lundi à mardi, sur la RN86, près de Bagnols-sur-Cèze, trois jeunes Allemands ont été agressés, dépouillés de l'argent qui leur restait (ils rentraient de vacances) et leur voiture volée.

Le scénario est toujours le même: une queue de poisson effectuée grâce à un véhicule de forte cylindrée, suivie du braquage avec pistolets et fusils à canons sciés.

Les trois jeunes Allemands ont dû s'allonger sur le bas-côté de la route et attendre le départ des agresseurs, pour rejoindre à pied la gendarmerie la plus proche. (ap)

● SAINT-SÉBASTIEN. — Un membre présumé de l'organisation indépendantiste basque ETA a été tué et deux gardes civils blessés lors d'une fusillade à Oyarzun (province basque de Guipuzcoa).

M. Mitterrand et son référendum

I. La situation en droit français

Page 1

Selon le droit actuel, le référendum (vote du peuple) peut être organisé sur décision du président de la République. Le pouvoir de ce dernier n'est cependant pas discrétionnaire. L'objet soumis au vote ne peut porter que sur une loi concernant l'organisation des pouvoirs publics (loi organique), ou approuvant un Traité international (on laisse de côté les

accords de Communauté, devenus sans objet).

Le général de Gaulle a recouru quatre fois à cette procédure, deux fois à propos de l'autodétermination et de l'indépendance de l'Algérie (1961, 1962), une fois à propos de l'élection du président de la République par le peuple (1962); bien que le Conseil constitutionnel ait refusé de statuer, on estime généralement qu'il a dans ce cas abusé de son pouvoir en faisant usage de l'article 11), une fois enfin sur la régionalisation (27 avril 1969; le peuple ayant refusé son projet, le général de Gaulle a mis fin à ses fonctions de président de la République le lendemain).

Son successeur, M. Pompidou, a fait voter le peuple à une reprise, sur l'élargissement du Marché commun.

M. Giscard d'Estaing et jusqu'à ce jour M. Mitterrand n'ont pas usé de l'article 11. La voie à suivre est ici plus simple que celle que nous examinerons ci-après, réservée elle aux modifications de la Constitution. Le président peut agir sur proposition des deux Assemblées (Chambre des députés et Sénat), mais aussi, et c'est la différence, sur proposition du gouvernement. Cela lui permet de passer outre une opposition du Sénat où il ne détient pas la majorité.

Ce que veut M. Mitterrand, c'est pouvoir recourir à la procédure ci-avant exposée aussi à propos des libertés publiques. Le peuple pourrait (et non devrait) être consulté lorsqu'elles sont en cause. Pour cela, il faut ajouter cette éventualité à l'article 11, qui ne la prévoit pas.

En Grande-Bretagne Le crime du cygne

L'assassin d'une jeune fille de 16 ans, retrouvée noyée, toute nue, le mois dernier dans une rivière du Devon, ne serait autre qu'un cygne, selon une enquête digne de Sherlock Holmes menée par la police.

La police a cru tout d'abord avoir affaire à un rôdeur lorsqu'on a repêché le corps de Cathy Pelly, une collégienne, dans la rivière Dart qui traverse le parc de son école de Dartington, près de Totnes, dans le Devon (sud-ouest de l'Angleterre).

Mais une marque suspecte au cou de la victime a aiguillé la police sur une autre piste: celle d'un couple de palmipèdes qui, voulant protéger leurs petits, se seraient attaqués à la victime à coups de bec et l'auraient noyée en s'aidant de leurs ailes.

La police a pris les empreintes des becs des suspects, et ceux-ci sont maintenus en liberté surveillée. (ats, afp)

Série d'attentats

Le Chili plongé dans le noir

Plus de 30 engins explosifs ont été mis à feu dans la nuit de lundi à mardi dans le centre du Chili, visant essentiellement des installations électriques: plusieurs millions de Chiliens ont été plongés dans l'obscurité.

Les bombes, confectionnées avec de la dynamite ou de la nitroglycérine, ont également endommagé un centre culturel américain à Valparaíso, une chocolaterie et divers distributeurs de Coca-Cola à Santiago. Une station de radio a été touchée à Valdivia.

Par des appels à la presse, le Front patriotique Manuel Rodriguez a revendiqué ces attentats. Dans cinq ou six villes des pylônes électriques ont été dynamités: sur un millier de kilomètres du nord au sud, la zone de Curico à Concepcion a été plongée dans le noir.

Le courant a été rapidement rétabli à Santiago, mais la panne a duré entre une et deux heures dans le reste du pays.

Le Front patriotique Manuel Rodriguez, communiste, se bat contre le régime militaire depuis le coup d'Etat de 1973. (ap)

Campagne électorale au Nicaragua

Censure sur la violence politique

La direction du quotidien d'opposition «La Prensa» a décidé de ne pas paraître lundi après que les censeurs

Pour draguer les mines dans le canal de Suez

Hélicoptères américains

Le Pentagone a décidé hier l'envoi d'hélicoptères spécialisés dans le dragage des mines dans la région du golfe de Suez: les appareils tenteront simplement de localiser et de détruire les explosifs, mais il ne sont pas chargés d'empêcher le dépôt d'autres mines.

«La prévention d'une poursuite éventuelle du minage ne fait pas partie de notre mission», a dit un porte-parole du Département de la défense, quelques heures après le départ des avions C-5 transportant les hélicoptères spéciaux. (ap)

du gouvernement eurent refusé des articles sur la violence politique liée à la campagne pour les élections présidentielles du 4 novembre.

M. Carlos Ramirez, un des rédacteurs, a déclaré que le gouvernement avait refusé plus de 80 pour cent des articles évoquant les violences de rue du week-end et les réunions tenues par des sympathisants du dirigeant de l'opposition Arturo Cruz.

Des heurts entre opposants et partisans des sandinistes ont fait un nombre indéterminé de blessés pendant le week-end, notamment à Chinandega (à 130 km. au nord-est de Managua) et à Matagalpa (à 120 km. au nord de la capitale).

Le coordinateur de la junte, Daniel Ortega, a déclaré que le gouvernement lèverait partiellement la censure qui pèse sur la presse, rétablirait le droit de grève et permettrait aux détenus de demander à la Cour suprême de justice leur mise en liberté.

Selon de nombreux groupes d'opposition, des centaines de Nicaraguayens ont

été arrêtés par les Sandinistes et maintenu en détention sans procès.

Le 19 juillet, M. Ortega avait limité la censure de la presse aux questions relatives à la défense nationale ou à l'économie. Depuis toutefois, de nombreux articles de «La Prensa» qui ne relevaient pas de ces deux domaines avaient été censurés. Il avait également annoncé le rétablissement du droit d'organiser des meetings.

Lundi soir, le dirigeant sandiniste a accusé les Américains, qui soutiennent les rebelles, d'être responsables de la situation actuelle et de la législation qui restreint les libertés.

Parallèlement, le nouveau ministre de l'éducation nommé le mois dernier, le père Fernando Cardenal, s'est rangé du côté du pouvoir en défendant la récente expulsion de 10 prêtres catholiques (tous étrangers) pour activités anti-gouvernementales présumées. Il a qualifié leur expulsion «d'acte légal de l'Etat», dirigé «non contre la religion mais contre leurs activités politiques. (ap)

opinion

Page 1

Capitalisme populaire

Il sera intéressant d'observer à court terme quelle va être la portée de l'exemple donné par ces quatre compagnies, puis, à plus long terme, ce que cette approche financière inédite va apporter à l'économie chinoise, enfin si l'expérience méritera

d'être poursuivie. On imagine que tout a été soigneusement calculé et pesé à l'avance.

Cette évolution ne doit pas étonner. La Chine nous en réserve probablement d'autres. En Extrême-Orient, l'édification socialiste et en l'occurrence économique, prend sa source aux forces mêmes du pays. Dans un esprit de totale indépendance et de créativité. Ce qui n'empêche pas d'envisager la prise de décisions conformes à des situations révélatrices de problèmes nouveaux, compliqués, qui n'existaient pas au départ. Une forme habile d'adaptation aux choses et aux circonstances.

Roland CARRERA

VideoShop
H. Benninger

Vente - Location - TV
Video - Cassettes
Ordinateur Commodore

Une deuxième adresse:

Promenade 16 2a rue du Progrès
2300 La Chaux-de-Fonds La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 77 12 ☎ 039/28 20 28

LEU ERNEST LEU
Machines de bureau
Charrière 13
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 71 28

Nouveau: agence exclusive pour le canton des caisses enregistreuses Sharp

Les vacances sont terminées, prolongez-les avec des fleurs!
Florès, toujours à votre service avec ses livraisons à domicile



G. Wasser
Rue de la Serre 79
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 02 66

Eugenio Beffa Papiers peints
Carrosserie
Outillage

Couleurs et vernis
Serre 28, La Chaux-de-Fonds, 039/23 08 33
Draizes 2, Neuchâtel, 038/24 36 52
La maison de confiance de l'aplicateur professionnel

26 77 77



LOUE-MOI
Service de location de véhicules, machines-outils
Avenue Léopold-Robert 163
La Chaux-de-Fonds

MEUBLES - TAPIS RIDEAUX
LEITENBERG

La Chaux-de-Fonds
Grenier 14 - Tél. 039/23 30 47

Qualité et prix avantageux par la maison de confiance

Fr. 50.-

Une pendule neuchâteloise, un mini-réveil, une montre quartz ou répétition. Un bijou, un service à thé. Un étain. Sans parler de tout ce que vous avez oublié. Où ça ? à

L'ÉCHOPPE

Jardinière 41, ☎ 039/23 75 00

Prestige des grandes marques
Pour votre beauté et votre élégance
Produits de beauté - Parfums
Accessoires signés - Foulards
Lunettes - Sacs - Parapluies
Toujours les dernières nouveautés



Parfumerie DUMONT
Léopold-Robert 53



Parfumerie AVENUE
Léopold-Robert 45

TESTEZ-LEA



PEUGEOT 305 GT
ENTILLES SA

GARAGE ET CARROSSERIE
La Chaux-de-Fonds - Avenue Léopold-Robert 146
☎ (039) 28 42 42
Le Locle - Girardet 33 - ☎ (039) 31 37 37

la grille des commerçants

paraîtra le deuxième mercredi de chaque mois

Chacun des commerçants de cette page a placé un mot tiré de son annonce dans cette grille. Un seul en a placé un second; qui est-ce ?

Les réponses exactes seront départagées par tirage au sort
Envoyez votre coupon-réponse à

assa

Assa Annonces Suisses SA
31, av. Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds

Concours: « La Grille des Commerçants »
2300 La Chaux-de-Fonds

Dernier délai: mercredi prochain à minuit

Qui a placé 2 mots ?

T							L							
E					E	X	C	L	U	S	I	V	E	
S									N				E	
T	A	P	I	S			R	E					H	
E	R						E	T					I	
Z	O						P	T					C	
			L	S			E	E					U	
	B	R	O	C	H	E	T	T	E	S			L	
			N	O			I						E	
			G	P			T						S	
V	I	D	E	O			I							
			Z				C	O	U	L	E	U	R	S
							N							

Gagnez un bon d'achat de

Coupon-Réponse

Nom

Prénom

Adresse

RÉPONSE.....

SUISSE

Winterthour: triste première dans l'histoire de la Confédération Attentat dirigé contre M. Friedrich

Hier peu après une heure du matin, un attentat à l'explosif a endommagé la villa du conseiller fédéral Rudolf Friedrich à Winterthour où le chef du Département fédéral de justice et police passe actuellement ses vacances d'été. L'attentat qui n'a pas été revendiqué a provoqué des dégâts estimés à une vingtaine de milliers de francs par la police cantonale zurichoise.

Dans une déclaration, le président de la Confédération, M. Léon Schlumpf, a déploré cet acte qu'il a jugé méprisable. Il a souhaité que ses auteurs soient retrouvés afin d'être déferés à la justice. Une enquête est actuellement en cours, menée conjointement par les autorités judiciaires du canton de Zurich et le ministère public de la Confédération qui n'ont donné aucune indication sur le genre d'explosif utilisé pour cet attentat. Selon le porte-parole du Ministère public de la Confédération, M. Roland Hauenstein, il s'agit «avec certitude» du premier attentat à l'explosif dirigé contre un membre du Conseil fédéral depuis la deuxième guerre mondiale et «vraisemblablement» du seul de l'histoire de la Confédération.

Les auteurs de l'attentat ont franchi la clôture entourant le jardin de la propriété avant de placer une charge explosive sous le store d'une des fenêtres de la villa. L'explosion a eu lieu à 1 heure 20 du matin. La déflagration a réveillé les habitants du quartier. Au moment de l'attentat, M. Rudolf Friedrich se trouvait dans la propriété avec une infirmière et une gouvernante. Le jardinier dormait dans une dépendance. Aucun d'eux n'a été blessé. L'attentat a détruit une fenêtre, un store et endommagé une des pièces de la villa.

Des voisins du conseiller fédéral, un pasteur de Winterthour et sa femme, ont été réveillés en sursaut par la déflagra-

tion. «Nous avons tout de suite pensé qu'il s'agissait d'un attentat contre la maison de M. Rudolf Friedrich, mais comme aucune lumière n'a éclairé l'une des fenêtres de l'immeuble, nous ne nous sommes plus inquiétés» ont-ils déclaré hier.

«Si des mesures de sécurité sont prises

aux alentours du domicile des conseillers fédéraux, les résidences des membres du gouvernement ne sont toutefois pas surveillées vingt-quatre heures sur vingt-quatre», a indiqué M. Hauenstein. «A Berne, les conseillers fédéraux se promènent comme n'importe quel autre citoyen sans garde du corps et nous espérons qu'il en demeurera ainsi» a-t-il ajouté, précisant qu'une surveillance particulière n'est prévue que si certaines circonstances la rendent nécessaire.

Dans une déclaration, le parti radical démocratique s'est dit «effrayé par l'escalade de la violence» et rappelle que d'autres actes de malveillance ont été commis contre la propriété de M. Rudolf Friedrich puisque les façades de sa maison ont récemment été barbouillées. Le prd condamne avec force de «telles méthodes de confrontation politique». (ats)



Rothenthurm recourt au TF

Le feuilleton à rebondissements de la place d'armes de Rothenthurm continue. Après avoir porté l'affaire des travaux préparatoires entrepris par le Département militaire fédéral (DMF) devant le Département cantonal de justice et le Conseil d'Etat schwyzois, la municipalité de Rothenthurm a annoncé mardi que le problème serait examiné par le Tribunal fédéral.

La commune veut savoir si le DMF doit, pour ses travaux préparatoires, demander une autorisation ordinaire de construire ou s'il en est dispensé.

Le Département de justice de Schwyz avait répondu en avril dernier à la commune de Rothenthurm que le DMF n'avait pas besoin d'autorisation pour effectuer ces travaux en se fondant sur

l'article 164, chiffre 3 de l'Organisation militaire de la Confédération qui stipule: «Les cantons ne peuvent soumettre des travaux servant à la défense générale à aucune taxe cantonale ni à aucune autorisation préalable».

La commune de Rothenthurm est d'avis que cet article ne concerne pas l'ouvrage lui-même et que, de plus, il avait été rédigé en 1906 dans un autre état d'esprit qu'aujourd'hui.

Par ailleurs, selon la commune, si aucune autorisation n'est nécessaire, l'administration militaire pourrait construire n'importe quoi, sans aucune possibilité de contrôle. Rothenthurm estime en conséquence que les principes de l'aménagement du territoire ne seraient pas respectés. (ats)

Le TCS refuse les limitations de vitesse

On le savait depuis quelque temps, c'est maintenant officiel, le Touring-Club suisse (TCS) s'oppose à l'abaissement des limitations générales de la vitesse à 80 kmh sur les routes et à 100 sur les autoroutes. Dans sa réponse à la procédure de consultation, publiée mardi, le TCS met en cause les analyses de l'Office fédéral de la protection de l'environnement.

Quatre raisons motivent le rejet du TCS.

● Il estime que les analyses fédérales ne sont pas fiables. Les relations scientifiques ont été simplifiées à l'extrême et l'échantillon choisi n'est pas représentatif. Pour le TCS, l'abaissement des vitesses n'est pas une mesure efficace et il estime qu'il existe d'autres moyens de contrôler le trafic (entretiens des voitures, couper le moteur aux feux rouges...).

● Les conséquences pour la circulation routière seraient très nettement négatives. Le trafic se déplacerait, selon le TCS, des autoroutes vers les autres routes.

● Cet abaissement poserait des problèmes juridiques. Le grand club automobile met en doute la compétence du Conseil fédéral d'ordonner une telle mesure pour des raisons relevant de la protection de l'environnement et non de la sécurité routière.

● Des raisons politiques s'opposent à ce que l'on impose une mesure aussi restrictive sans avoir au préalable clairement déterminé son efficacité, sa légitimité et la volonté des conducteurs de l'accepter, conclut le TCS.

Les radicaux expliquent leur non

Par ailleurs, dans un communiqué le Parti radical suisse motive la décision de s'opposer aux limitations de vitesse sur les routes. Fait exceptionnel, il expose aussi les raisonnements de la minorité (son Conseil des délégués avait rejeté les limitations par 18 voix contre 13).

Le Parti radical démocratique suisse (prd) s'oppose donc à la réduction de la limite générale de vitesse à 80/100 km. à l'heure, mais il demande que des progrès soient réalisés dans le domaine du trafic motorisé, pour permettre une réduction significative de la production de matières polluantes. Le prd juge que le recours à la technique des catalyseurs, lié à la benzine sans plomb, constituerait une mesure adéquate. Cette idée figure dans la prise de position du parti à l'occasion de la consultation en cours.

Dans sa prise de position, le prd souligne que l'introduction d'une mesure d'urgence contestable aux yeux de beaucoup de gens pourrait paralyser la volonté et les bonnes dispositions de ceux qui entendent mettre en œuvre, à moyen et à long terme, les progrès véritablement efficaces qu'il réclame. En outre, une telle décision serait considérée comme une intervention disproportionnée dans le domaine de la liberté personnelle. Il faut craindre également qu'une réduction des limites de vitesse ne constitue une épreuve pour le fédéralisme et n'ouvre un fossé entre diverses parties du pays.

Dans sa déclaration, qui demande aussi un meilleur contrôle de la vitesse maximale des véhicules lourds, le prd, tenant compte de l'existence d'une forte minorité au sein du parti, expose également l'avis de celle-ci. Selon elle, une réduction de la vitesse dans le secteur du trafic routier constitue la seule mesure efficace n'ayant pas de conséquences sérieuses en ce qui concerne la mobilité de l'individu, et dont on puisse attendre une réduction de la charge polluante (en particulier l'oxyde d'azote) imposée à l'atmosphère. En cas de réduction de la vitesse, le risque d'accidents, le bruit et la consommation de carburant diminuent également, affirme cette minorité. (ats)

EN QUELQUES LIGNES

● La Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers recommande le rejet de l'initiative antiatomique et de l'initiative énergétique, soumises au peuple le 23 septembre prochain. Elle estime, dans un communiqué publié hier, que ces initiatives sont «antisociales, antidémocratiques et dangereuses pour l'économie». Pour les cafetiers-restaurateurs, il ne peut y avoir de qualité de la vie sans énergie.

● Après que les autorités est-allemandes ont interdit l'accès au port de Rostock à un bateau de l'organisation écologiste «Greenpeace», des membres de la section suisse ont protesté lundi devant l'ambassade de l'Allemagne de l'Est à Berne.

● Selon les archéologues valaisans, c'est une véritable nécropole qui a été découverte ces jours au pied des collines de Valère et Tourbillon. Cette nécropole serait vieille de plusieurs millénaires.

● Le prince d'Arabie séoudite Nawaf ben Saud ben Abdul-Aziz a été récemment nommé président du Conseil d'administration de l'entreprise de transports NBS Transport SA, nouvellement constituée à Bâle.

Char Léopard: offre plus alléchante

L'achat direct et à un rythme accéléré du char allemand «Léopard 2» coûterait à la Suisse environ 4 millions de francs par exemplaire, soit quelque 2 millions de moins qu'en cas de construction sous licence. C'est ce que l'entreprise de Munich Krauss Maffei aurait proposé au département militaire fédéral (DMF) à la fin du mois de juillet. Celui-ci a confirmé la réception de l'offre, mais a refusé de citer des chiffres. La commission militaire du Conseil des Etats débattrait de cette nouvelle situation les 27 et 28 août prochain.

L'acquisition d'une première série de 210 Léopards pour 2,41 milliards de francs a été vivement critiquée en raison du prix jugé nettement surfait de sa construction sous licence en Suisse, proposée par le Conseil fédéral. En juin dernier, la commission militaire du Conseil des Etats a certes estimé que ce prix ait été correctement calculé, mais elle a ren-

voyé l'affaire de la session d'été à celle d'automne. La commission a notamment chargé le DMF de demander au fabricant allemand une nouvelle offre pour l'achat direct des premiers 210 chars ou de l'ensemble des 420 chars dont l'acquisition est prévue.

Comme l'a déclaré mardi un porte-parole du DMF, la nouvelle offre est par-

venue à la fin de juillet au Groupement de l'armement. Comme celle qui concerne une éventuelle coproduction du Léopard, elle est actuellement à l'étude. Avant l'achèvement de celle-ci, le porte-parole a refusé de se prononcer sur les chiffres publiés mardi dans des journaux suisses. Selon eux, Krauss Maffei propose les 210 blindés pour environ 4 millions l'exemplaire - contre 4,31 millions en mai 1983 -, à condition que la cadence de livraison soit portée de trois à douze Léopards par mois. En cas de commande des 420 chars, une légère baisse de prix supplémentaire serait possible. Le nouveau prix serait ainsi inférieur de plus de 2 millions à celui de la construction sous licence en Suisse.

Un rythme d'acquisition plus élevé a été à plusieurs reprises qualifié de souhaitable militairement. Toutefois, une livraison accélérée exigerait un nouveau mode de financement. La commission du Conseil des Etats, qui se réserve le choix entre toutes les variantes possibles, devra trancher les 27 et 28 août prochain. La Chambre des cantons sera saisie de ses propositions en septembre. (ats)

Un ambassadeur du tourisme suisse?

Pour la première fois dans l'histoire du tourisme suisse, deux directeurs échangent leur poste pendant quelque temps. Kurt H. Illi, qui «vend» Lucerne comme la plus belle ville de Suisse dans le monde entier, et son collègue de Saint-Moritz, Hans-Peter Danuser, cherchent à se stimuler réciproquement de cette manière peu orthodoxe. Pour le directeur du tourisme lucernois, c'est encore une manière de faire parler de lui.

«Il faut faire parler de soi, de n'importe quelle manière». C'est la devise de Kurt H. Illi, qui est homme à succès. Il a en effet réussi à ce que Lucerne devienne la première ville suisse en ce qui concerne les indices statistiques du tourisme. L'année dernière, il a fait la manchette des journaux deux fois: par les fameux mariages de couples japonais au sommet du Titlis, et par le fait que Lucerne a dépassé le million de nuitées

par an, événements qui ne sont point banals pour une ville dont le tourisme est une des principales ressources.

Le directeur du tourisme de Saint-Moritz sera donc à Lucerne durant la haute saison. Il participera aux Semaines internationales de musique. En contrepartie, Kurt H. Illi ira à Saint-Moritz au mois de février. «Quand j'ai commencé mon travail à Lucerne en 1978, j'ai d'abord élaboré un concept touristique. Je voulais vendre Lucerne. Mon collègue de Saint-Moritz avait fait la même chose pour un lieu de sport d'hiver. C'était peu commun dans cette branche», dit Kurt H. Illi. (ats)

A Genève Frasques de supporters britanniques

Sept supporters britanniques de l'équipe de football d'Everton ont été «remis à la frontière» hier, après avoir été inculpés de vol, voire recel, et relâchés, a annoncé le porte-parole de la police genevoise.

Ces sept Britanniques, venus de la région de Liverpool, avaient été interpellés par la police lundi soir, avec 19 autres supporters d'Everton, à la sortie d'un match au stade des Charmilles, à Genève.

La police avait été informée, peu avant, d'un vol d'une centaine de billets d'entrée, valant quelque 3000 francs, à une caisse du stade. Les soupçons s'étaient portés sur des supporters d'Everton et, à la fin du match, 26 d'entre eux étaient interpellés.

Après vérification d'identité, 19 Britanniques étaient relâchés dans la soirée, tandis que sept supporters étaient retenus. La police avait découvert sur eux un ou plusieurs des billets volés, au total plus d'une dizaine.

Une fois inculpés et relâchés, ces sept Britanniques, munis pour la plupart de billets de train, ont été reconduits à la gare Cornavin, à destination finale de la Grande-Bretagne. Quant aux billets qui n'ont pu être récupérés, on ignore ce qu'ils sont devenus. (ats)

FAITS DIVERS

Sur l'autoroute Genève-Lausanne Un cheval quasi miraculé

Hier vers 11 h. 30, sur un tronçon bidirectionnel de l'autoroute Genève-Lausanne, à la hauteur de Bursins, un automobiliste alsacien tirant deux chevaux de course dans un van s'est soudain trouvé dans une situation difficile à la suite de la rupture de l'attelage du van: la remorque a dévié et heurté de plein fouet un camion survenant en sens inverse. Elle a été détruite. L'un des chevaux, resté coincé dans le van, a dû être conduit aux abattoirs. L'autre a trouvé refuge chez un fermier. Il n'y a pas eu de blessés et le camion est peu endommagé.

KRIENS: L'ARBRE DE CHANCE

Un automobiliste circulait entre Kriens et Malters (LU), quand il a perdu la maîtrise de son véhicule. Après avoir heurté un mur, la voiture a percuté la glissière de sécurité avant de s'écraser contre un arbre. Sans ce dernier, la voiture se serait écrasée dans le lit d'une rivière, à une cinquantaine de mètres au-dessous de la route. Le conducteur et sa passagère n'ont été que légèrement blessés.

BÂLE: DEUX VOYOUS SE JETTENT À L'EAU

Dans la nuit de lundi à mardi à Bâle, deux jeunes voleurs de nationalité allemande et tout juste âgés de 20 ans, ont tenté d'échapper à la police en sautant dans le Rhin. Les jeunes gens qui avaient pris la fuite avec deux motos, se sont jetés à l'eau, a annoncé hier la police cantonale bâloise. Après avoir parcouru à la nage quelques centaines de mètres, ils se sont cachés dans des broussailles qui croissent sur la rive du fleuve. La police qui avait entrepris des recherches intensives, ne devait pas tarder à retrouver les deux hommes complètement trempés.

Peu avant leur plongeon, les deux voyous avaient dérobé deux

motos à Riehen (BS). Ils s'étaient ensuite rendus en ville de Bâle où ils avaient volé une radio dans une voiture. Une patrouille de police les a repérés alors qu'ils tentaient de commettre un second vol.

LUCERNE: VOLEURS EN GROS

A Lucerne, dans la nuit de lundi à mardi, des voleurs se sont emparés d'un lot de cigarettes estimé à 53.000 francs. Des inconnus ont en effet pénétré dans les entrepôts d'une entreprise pour en ressortir bientôt avec 42 cartons contenant 2100 cartouches de cigarettes. Pour transporter leur butin, les voleurs se sont vraisemblablement servis d'un lourd véhicule. Ils n'ont laissé aucune trace.

WINTERTHOUR: MESURES ANTICROTTES

La ville de Winterthour va, à sa façon, tenter de faire disparaître les crottes de chiens des trottoirs. En plusieurs endroits de la vieille ville, elle a placé des «Robidogs» dont on peut tirer des sacs de plastique, qui sont destinés à recueillir les excréments des quadrupèdes. Noués, ces sacs sont ensuite jetés dans des paniers à ordures. (ats, ap)

NICKLEX

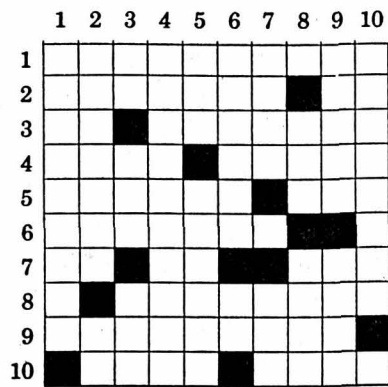
Enseignes lumineuses - signalisations routières - Les Bois cherche

serruriers sérigraphes

Pour tout renseignement, ☎ 039/61 16 16

19410

MOTS CROISÉS



HORIZONTELEMENT. - 1. Globules blancs. 2. Peignit le Moulin de la Galette; Mis en branle. 3. Oui ou non des enfants; Broyer des tiges de lin ou de chanvre pour les transformer en filasse. 4. Titre des descendants de Mahomet; Fleuve de trois pays européens. 5. Introduisit des flans destinés à produire des monnaies; Vase en terre réfractaire. 6. Néant. 7. Article; Parfois suivi de point; Devient notre pain quotidien. 8. Ne permettent pas de passer l'Atlantique. 9. Entourées fortement. 10. Nid; Mère du dieu de la divination.

VERTICALEMENT. - 1. Ville de Lorraine. 2. Petite étoffe mince, non croisée; Dans le langage enfantin. 3. En Chaldée; Se déplacera; Lettre grecque. 4. Arbre. 5. Encouragement pour toréador; Plante de chez nous qui peut vivre plusieurs siècles. 6. Milieu; A présent. 7. Ne permet pas de passer l'Océan; Peut fendre la pierre. 8. Examina; Vapeur. 9. Avait un temple du Soleil; Se lâche de haut. 10. Un peu acides.

(Copyright by Cosmopress 5151)

FUST

L'offre-vedette

On achète les réfrigérateurs de toutes les marques de qualité chez Fust au prix Fust les plus bas

p.ex. Novamatic ZC 2300 deux portes, capacité utile 271l., compartiment de congélation, 40l.

- Livraison gratuite
- Des appareils d'exposition avec des rabais super
- La meilleure reprise pour votre ancien appareil
- Nous réparons toutes les marques

Durée de location minimum 3 mois

Prix Fust 588.-

Location 33.-/ms. Possibilité d'achat

Garantie de prix: Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs

Plus de 20 000 appareils électroménagers en stock!

FUST

La Chaix-de-Fonds, Jumbo 039/26 68 65
 Marin-centre 038/33 48 48
 Yverdon, rue de la Plaine 9 024/21 86 15
 Brügg, Carrefour Hypermarkt 032/53 54 74
 Bienne, rue Centrale 36 032/22 85 25

BOVA service

A la demande de nos clients, nous cherchons **personnel qualifié**

en mécanique, électricité, sanitaire, chauffage, menuiserie, peinture.

Excellentes prestations.

BOVA Service,
 rue des Marchandises 2, Bienne,
 ☎ 032/23 87 17.

08-2916

Votre journal: L'IMPARTIAL

Entreprise industrielle de moyenne importance à Bienne, cherche

ACHETEUR

Activité: Gestion des achats, approvisionnements et sous-traitance.

Surveillance délais et entrées de marchandise. - Contrôle des factures, statistiques, calcul.

Nous demandons: langue maternelle française, avec bonne connaissance de l'allemand - formation mécanicien/dessinateur de machines ou équivalent connaissance et pratique des travaux de bureau indispensables

Nous offrons:

- place stable, travail intéressant
- horaire libre, bonnes prestations sociales.

Date d'entrée en fonction: à convenir

Prière d'adresser votre offre avec curriculum vitae à:

Direction SKB
 Fabrique de Roulements
 66/68 route de Soleure
 2504 Bienne

Multipack du 8.8 au 14.8
Happy Cat
 Aliment complet pour chats en 1/2 boîtes
 2 boîtes au choix **160** au lieu de 2.-

MIGROS

Les tests et sondages d'opinion effectués régulièrement auprès de 200 propriétaires d'animaux sont extrêmement importants pour garantir la qualité de nos aliments pour chiens et chats. Il nous permettent d'adapter soigneusement la nourriture la meilleure aux besoins de nos compagnons à 4 pattes.

De la part de 200 propriétaires, nous recevons les tests concernant nos aliments pour animaux, par exemple de Eliane Arnold-Koellreutter.

PETITES ANNONCES

Chambres à louer

INDÉPENDANTE, centre ville, douche, cuisinette. ☎ (039) 23 38 12. 19591

A vendre

CUISINIÈRE électrique, Fr. 230.-, frigo Fr. 130.- ☎ 038/63 29 47 19488

ARGENTERIE pour 12 personnes, 48 pièces, Fr. 500.- neuve. Tél. (066) 56 72 52 19416

ROBE DE MARIÉE, très jolie, avec accessoires, taille 38, Fr. 500.-. ☎ (038) 42 18 89. 87-80147

PIANO DROIT, orgue électronique Farfisa en parfait état. Prix à discuter. ☎ (039) 63 15 47. 19864

VÉLOMOTEUR «RIXE», 2 vitesses manuelles comme neuf. ☎ (039) 23 36 07. 19470

Perdus - trouvés

ÉGARÉ CHATTE noire et blanche, quartier de la Paix. ☎ (039) 23 11 63. 19660

ÉGARÉ CHIENNE TECKEL, dimanche après-midi à 3 heures aux Petites-Crosettes. Récompense. ☎ (039) 28 58 56.

LE LOCLE

A vendre

URGENT: chambre à coucher, cuisinière électrique, frigo et divers, dès mercredi 8 août, au Foyer 25 bis, rez-de-chaussée gauche. ☎ (039) 31 20 49. 91-82224

Tarif réduit
 85 ct. le mot (min. Fr. 8.50)
 annonces commerciales exclues

Economies actives:

Pommes-de-terre nouvelles du pays

Offre spéciale du 8.8 au 11.8

Cabas de 2,5 kg **-76** par kg

Cabas 1.90

Poudings, crèmes Desserts et mousses

Offre spéciale du 8.8 au 14.8

-40 de moins sur chaque emballage

par ex. Crème Dessert Vanille (3 x 73 g) 1.50 au lieu de 1.90 (100 g = -68.5)

Petit beurre

Offre spéciale du 8.8 au 14.8

Paquet de 230 g **140** au lieu de 1.70

(100 g = -60.9)

Café de fête et Mocca en grains ou moulu et emballé sous vide

Offre spéciale du 8.8 au 14.8

Emballage de 500 g **1.-** de moins
 Emballage de 250 g **-50** de moins

par ex. Café de fête 500 g 6.40 au lieu de 7.40

Fromage suisse à pâte mi-dure St.-Paulin

Offre spéciale du 8.8 au 14.8

les **100 g -90** au lieu de 1.15

Ice Tea

Multipack du 8.8 au 14.8

1 litre brik **-85**
120
 2 litres **120** au lieu de 1.70

Thon rosé Fancy

Multipack du 8.8 au 14.8

Boîte de 200 g (Eg = 155 g), 1.80
280
 2 boîtes **280** au lieu de 3.60

Eg (100 g = -90.3)

Pointes d'asperges Del Monte

Multipack du 8.8 au 14.8

1/2 boîte 298 g (Eg = 198 g), 2.20
360
 2 boîtes **360** au lieu de 4.40

Eg (100 g = -90.9)

MIGROS



L'IMPARTIAL

vacances

CONCOURS 1984:

Partez à la chasse au trésor! Découvrez où nous avons caché le trésor du jour. A chaque fois il s'agit d'un nom de localité.

La solution de nos énigmes, mais aussi les divers dessins qui illustrent cette page, doivent vous aider à trouver la réponse.

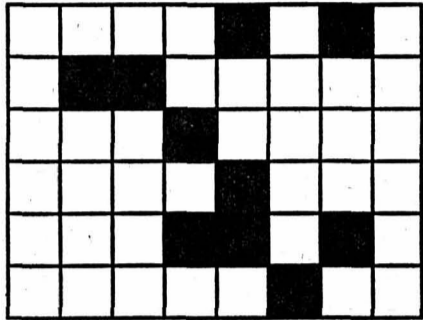
RÈGLEMENT: envoyez vos réponses jusqu'au 31 août 1984 sur carte postale uniquement, en indiquant vos noms, adresse et lieu de domicile, ainsi que la mention «Trésor No».

Une seule réponse par carte.

Vingt gagnants, désignés par tirage au sort.

Amusez-vous bien, et bonnes vacances.

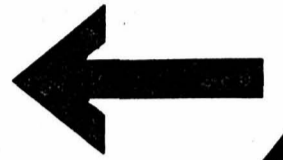
AS - AURA - AVOIR
CHAT - ENTE - EST
INNÉ - INSU - IRE -
LA - LEG - NOEUD
OIE - ORAGES - POIL
POULE - PROIES -
SUEUR - TEL - VA



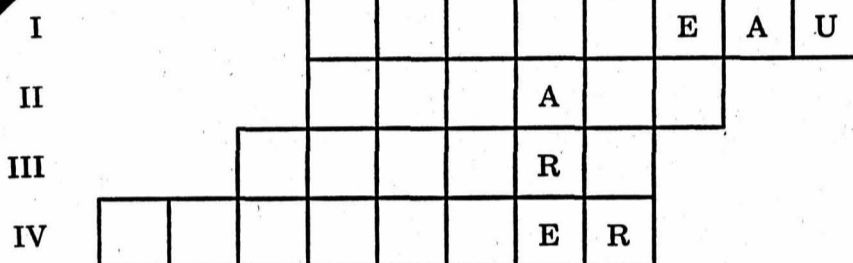
Le trésor de ce jour se trouve en Suisse et vous vous déplacerez en voiture.

Placez tous les mots que vous pouvez dans la grille ci-contre, il vous en restera 3 avec lesquels, phonétiquement, vous formerez le nom du point de départ.

1



2



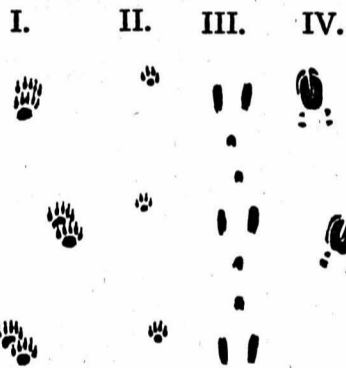
78 km. Les étapes raccourcissent. Il faut passer les cols. Pour connaître votre nouvelle destination, déterminez à qui sont les traces de pattes dessinées ci-après.

5

108 km. plus loin, arrêtez dans une ville où l'on parle allemand.

Trouvez-en le nom en complétant le tableau ci-dessous: certains animaux sont censés symboliser des qualités ou des particularités des humains; lesquels.

Empreintes



- 36 = VIÈGE
- 37 = MARTIGNY
- 38 = VEVEY
- 39 = ST-LÉONARD

Additionnez le nombre de lettres du nom de toutes les villes visitées et comparez votre résultat au tableau ci-contre. A l'endroit ainsi trouvé est caché le trésor.

7

NIER
VICHE
ME
DIN
TRE
GORA
RIN
TOU
TRICE

Qui symbolise:

- I. La gaieté
- II. La fierté
- III. Le malheur
- IV. La fausseté
- V. La sottise

□ _ _ _ T T E
_ □ _ N
_ _ □ _ E A U
_ _ □ T
_ _ _ □ C H E

Trésor No 15

Un arrêt supplémentaire non prévu au programme.

Pour trouver où, solutionner le problème suivant: quel mot placer après les 4 premiers essais en tenant compte du nombre de lettres communes aux deux mots.

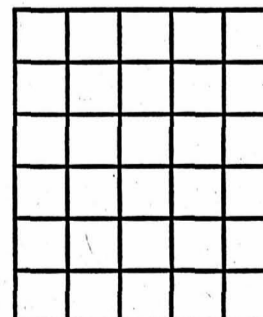
	Lettres communes	Dont placées justes
ROUE	1	0
SIRE	2	2
NUES	2	0
NOIR	3	0
- - - -	4	4

98 km. de route seulement pour l'étape suivante. Trouvez les 3 syllabes qui manquent ci-dessus, ajoutez 2 «T», mélangez le tout et vous aurez le nom de cette étape.

3

108 km. plus loin, autre lieu, autre visite. Jouez aux anagrammes avec les mots de gauche et vous saurez où vous êtes arrivés.

E	R	G	O	T
B	L	E	U	I
V	E	A	U	X
H	U	M	E	R
S	U	I	E	S
L	I	G	E	S



4



Helvetic
Tours

1er prix: 1 bon de voyage d'une valeur de Fr. 1000.- sur le programme de voyages d'Helvetic Tours (à échanger à l'agence Kuoni La Chaux-de-Fonds).

2e prix: 1 bon de voyage d'une valeur de Fr. 400.- (à échanger à l'agence Kuoni de La Chaux-de-Fonds).

3e prix: 1 bon pour un abonnement d'un an à L'Impartial, et 17 prix de consolation.

Adressez vos réponses à
L'IMPARTIAL
Concours vacances 1984
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

ECONOMIE

T

topo

«Municon Valley»

Un groupe de huit jeunes pionniers de l'électronique, rapporte le «Financial Times», vient de poser les bases d'une entreprise dans une région appelée désormais: Municon Valley.

Soutenus par une injection de capital en «joint venture» du plus fort groupe de l'électricité et de l'électronique allemandes: Siemens.

La nouvelle société ICT Integrated Circuit Testing pourrait rapporter pas mal d'argent aux jeunes ingénieurs et scientifiques pleins d'ambitions qui l'ont fondée.

Inutile de chercher Municon Valley sur la carte pour l'instant. Il s'agit, comme son nom l'indique d'une zone proche de la capitale bavaroise, désignée ainsi dans les milieux industriels allemands.

L'expérience est intéressante en ce sens qu'il s'agit d'un significatif exemple d'une nouvelle attitude adoptée par les Groupes industriels vis-à-vis de concurrents éventuels lancés dans l'aventure sur telle ou telle spé-

cialité ou gamme de composants électroniques ou appareillage.

En l'occurrence, ITC va développer un appareil à tester au moyen de rayons microchips, c'est-à-dire les circuits intégrés à haute performance. L'objectif est de créer un produit dont la potentialité commerciale est considérable dans le monde entier, plus particulièrement parce que le système test utilisé se révèle largement supérieur à ce qui existe aujourd'hui.

Dans le cadre d'une politique à la fois défensive et offensive, Siemens est en train d'appuyer plusieurs de ses anciens chercheurs désireux de courir leurs chances en toute indépendance, à l'exemple d'ICT.

Le groupe allemand ne finance pas seul ces opérations de joint-venture. En fait, il a participé l'an dernier à la création d'un institut, le plus puissant de RFA en la matière: «Techno Venture Management (TVM)» où Siemens a constitué 25% du capital, Matsushita Munich 25% également, le solde étant réparti entre divers intérêts y compris étrangers.

TVM dispose déjà d'un capital d'une centaine de millions de marks en fonds d'investissement fournis par les grandes banques, et d'importantes compagnies industrielles. On relèvera les noms de la Deutsche Bank, Bayer (chimiques), Daimler-Benz (automobiles), MBB (aérospatiale), Mannesmann (ingénierie) et, encore une fois, Siemens.

C'est dire que de ce côté-ci du Rhin, il ne s'agit pas de s'endorcir sur nos lauriers et nos dizaines de millions de francs...

Roland CARRERA

Dans les pays occidentaux Placements des assureurs en 1982: cent cinquante milliards de dollars

Le total des placements en capital de l'ensemble des assureurs privés actifs dans les pays occidentaux s'est monté à quelque 1500 milliards de dollars en 1982. S'inscrivant à 1100 mrds de dollars, les placements réalisés par les assureurs sur la vie ont représenté plus des deux tiers de cette somme.

Ces résultats émanent d'un sondage effectué auprès de dix pays, qui représentaient, en 1982, plus de 90% du total des placements en capital des assureurs dans le monde. De 1970 à 1982, la somme de leurs placements est passée de 353 à 1325 mrds de dollars.

La politique de placement des assureurs sur la vie est différente de celle des autres assureurs. Les premiers placent leurs capitaux à long terme, ceux-ci

offrant davantage de sécurité et de compensation du renchérissement, alors que les autres assureurs doivent bénéficier d'une marge de manœuvre plus large.

Entre 1970 et 1982, le Japon, l'Allema-

gne fédérale, la Suisse et la Suède ont réduit leur participation aux valeurs réelles, c'est-à-dire en propriété foncière et en actions, au bénéfice des titres et des prêts, révèle en outre une étude sur les échanges de portefeuille. (ats)

Coût de la vie Baisse en juillet

L'indice suisse des prix à la consommation a reculé de 0,2% en juillet, s'inscrivant à 103,6 points (décembre 1982 = 100). Par rapport à juillet 1983, le renchérissement reste, comme en juin, de 2,8%, a indiqué mardi l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT).

● Paribas, premier groupe financier français nationalisé en 1981, est devenu le premier actionnaire de Merrill Lynch, la première firme de courtage américaine, avec un peu plus de 3% de son capital.

● Le franc suisse a décliné sensiblement en juillet par rapport aux autres devises. L'indice nominal de la monnaie helvétique pondéré par les exportations vers les quinze principaux partenaires commerciaux de la Suisse a en effet diminué de 2,5% en regard du mois précédent, et s'est établi à 129,1 points (indice 100 en 1977).

● Le plus grand fournisseur britannique de whisky va fermer les portes de deux de ses huit fabriques en Ecosse, pour relancer l'efficacité de son groupe face à une concurrence internationale, qui s'accroît.

Transfert de technologie US: la Suisse concernée ?

Les Etats-Unis prévoient apparemment d'exercer un contrôle beaucoup plus strict sur le transfert de leur technologie. Un projet de loi américain envisagerait que le transfert de données techniques importantes vers les pays occidentaux soit soumis à des autorisations.

L'Autriche, la Suède et l'Allemagne fédérale. Les technologies en cause concernent les ordinateurs perfectionnés, le logiciel, les techniques de semi-conducteurs, les alliages de métaux et même par la suite la biotechnologie.

Ce projet, dont les détails ont été rendus publics lundi, a pris forme après des fuites de technologie américaine à partir des pays de l'Europe occidentale.

Faillite de Michael Keller, l'enfant prodige du leasing Les créanciers sont perdants

Le plan de collocation et l'inventaire faisant suite à la mise en faillite des deux entreprises de Michael Keller, «l'enfant prodige du leasing», viennent d'être déposés. Un porte-parole de la société fiduciaire Atag, Zurich, responsable de la liquidation des deux sociétés, a précisé à l'ATS que les créanciers de 5e classe de l'entreprise Keller & Partner SA, Zurich, vont probablement recevoir en retour 5% de leurs créances.

Selon le plan de collocation, le montant des créances de Keller & Partner SA couvertes par des gages se monte à 14.000 fr. Les créances de 1re et 2e classe, c'est-à-dire les salaires et les charges sociales des huit employés, atteignent 56.000 fr. et sont couvertes par 470.000 fr. d'actifs.

La situation de Aertze-Leasing-Keller est plus compliquée, en raison des contrats de leasing d'une durée de 4 à 6 ans conclus par cette firme, contrats qui ont

été refinancés par les banques. Le découvert sur les créances de 5e classe atteint ici 6,7 mio. de fr., déduction faite des remboursements sur les contrats de leasing valables. Une part importante de ces créances est détenue par des banques, qui ont récemment et à maintes reprises des pertes techniques (différence entre les rentrées de primes et les dommages et les frais).

M. Michael Keller, fondateur et principal actionnaire des deux sociétés, se trouve actuellement en détention préventive. Il devra comparaître devant la justice en septembre prochain.

Table with stock prices under headings: NEUCHÂTEL, HORS BOURSE, ACTIONS SUISSES, ACTIONS ÉTRANGÈRES. Columns for A and B.

Table with stock prices under heading: ACTIONS ÉTRANGÈRES. Columns for A and B.

Table with exchange rates under headings: BILLETS (CHANGE), DEVICES, MARCHÉ DE L'OR, CONVENTION OR. Columns for Achat and Vente.

Table with stock prices under heading: NEW YORK. Columns for A and B.

Table with stock prices under heading: CANADA, TOKYO. Columns for A and B.

Achat 100 DM 83.95 Devise

Achat 100 FF 27.15 Devise

Achat 1 \$ US 2.4450 Devise

LINGOT D'OR 26900 - 27150

INVEST DIAMANT Août 1984, 520 - 215

(A = cours du 6.8.84) (B = cours du 7.8.84)

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

IND. DOW JONES INDUS.: Précédent: 1202.96 - Nouveau: 1204.62

SPORTS

Le FC Neuchâtel Xamax à la veille du championnat 1984-85 Un pour tous, tous pour un !

L'enthousiasme est demeuré intact. A la veille de la saison 1984-85, le FC Neuchâtel Xamax a mis tous les atouts de son côté pour réussir. La qualification obtenue in extremis pour la Coupe UEFA s'est chargée de resserrer les rangs. Derrière le président Gilbert Facchinetti, tout un club, une ville, une région même a remis l'ouvrage sur le métier. Les journalistes présents à la traditionnelle conférence de presse de Neuchâtel Xamax se sont rendu compte de ses efforts. La devise du club tiendra en un adage populaire et fort connu pour cette prochaine saison: «Un pour tous, tous pour un».

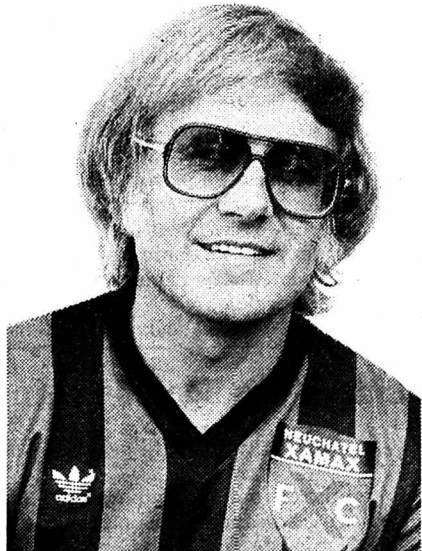
Le «club de province», comme aime à l'appeler le président central, est bien décidé à renverser les plus «grosses montagnes» tant en championnat qu'en Coupe de l'UEFA.

— par Laurent GUYOT —

Avant de parler de son club, M. Facchinetti a tenu à parler encore du football sur le plan cantonal souhaitant «bonne chance» au FC La Chaux-de-Fonds. J'espère que le FC La Chaux-de-Fonds fera un aussi bon championnat et qu'il ne fâchera autant que la saison passée. Ce qui sera un gage de participation à une Coupe UEFA.

DANS LA BONNE HUMEUR

L'annonce, dans la soirée, du transfert (50.000 francs au lieu de 150.000) fixé par la Chambre de la ligue dans le litige opposant Neuchâtel Xamax à Laufon pour le junior UEFA Félix Schmidlin a fini d'amener la bonne humeur au sein des participants à la conférence de presse. Le président Facchinetti s'est exprimé sur le problème de plus en plus lancinant causé par les différences existant entre les recettes et l'inflation des salaires.



Gilbert Gress: un optimisme mesuré. (photo archive Schneider)

Nous sommes désormais obligés de refuser de nouvelles exigences des joueurs. Le bon côté de M. Gress est d'avoir opté pour une conception saine. Avec des éléments moyens, il a réussi à créer un formidable esprit de groupe. Nous sommes toutefois tenus d'avoir recours à une certaine

forme de mécénat sans quoi un club de province comme le nôtre ne peut plus lutter. On est foutu !

LES EXIGENCES DE LUCIEN FAVRE

De son côté, Gilbert Gress a parlé de la dure saison. La coupe d'Europe sera bien entendu un dessert, mais nous prendrons les matchs comme ils viendront. Le championnat nous préoccupera en premier lieu avec Sion, Servette, Zurich et autre Lausanne. Notre grande chance pour la Coupe UEFA c'est que nos adversaires voyent déjà un tour plus loin.

Avant que l'entraîneur «rouge et noir» parle de son contingent, M. Facchinetti a tenu à donner des précisions sur le cas de Lucien Favre.

Pour quatre ans, la somme demandée était de 1,2 million, sans compter des mensualités, des primes, un appartement de six pièces en attique. J'ai dit d'accord à condition que les 1,2 million soit demandé en liras !

Le mentor neuchâtelois s'est ensuite exprimé sur le visage de son équipe.

Nous n'avons pas trouvé le stratège nécessaire. Notre problème est constitué par le manque d'efficacité de notre défense sur le plan offensif. Les deux latéraux et le stopper n'ont pas marqué le moindre but la saison passée, une condition nécessaire pour une formation visant le titre.

Nous reviendrons plus en détail sur cette conférence de presse dans une prochaine édition.

Dernière soirée du tournoi de Genève Les Brésiliens s'imposent sans panache

Les Brésiliens de Botafogo ont remporté le tournoi de Genève, en s'imposant par 1-0 (0-0) face à l'équipe anglaise d'Everton.

Le but victorieux a été inscrit à quatre minutes de la fin du match, par Paulo Guilherme. L'arrière central de Botafogo était monté à la 86e minute, sur un corner, et sa reprise de la tête a battu le portier anglais Southall.

Cette finale fut de qualité très moyenne. Les occasions de but furent fort rares de part et d'autre.

FINALE

● **BOTAFOGO-EVERTON 1-0 (0-0)**
Charmilles: 7000 spectateurs. — Arbitre: Galler (Stans).

Botafogo: Paulo Sergio; Josimar, Paulo Guilherme, Wagner, Oswald; Ataïde, Ademir, Berg, Robertinho; Baltazar, Helinho.

Everton: Southall; Harper, Ratcliffe, Montfield, Bailey; Heath, Reud, Steven, Ruchardson; Sheedy (60' Marshall), Curran.

But: 86' Paulo Guilherme 1-0.

MATCH POUR LA 3E PLACE SERVETTE MANQUE LE COCHE

Le FC Servette version 1984-85 a manqué son premier rendez-vous avec son public en s'inclinant, face au Paris St-Germain, dans la finale pour la troisième place du tournoi de Genève (1-2). Après avoir ouvert la marque par Henry, sur un corner de Favre, à quelques secondes de la

pause, les Servettiens ont subi deux buts coup sur coup en début de seconde mi-temps.

Une deuxième période décevante de la part des Genevois, dont l'organisation défensive déficiente a permis à Rocheteau (50e) et Susic (60e) de battre Burgener. Les deux fois, la défense croyant au hors-jeu, a marqué une hésitation coupable. Les Français se créaient encore d'autres occasions par la suite, dont un tir de Toko sur le poteau à la 74e minute.

Le compartiment défensif faisant naufrage, la richesse du milieu de terrain «grenat» s'est avérée insuffisante pour mettre sérieusement en danger l'arrière-garde du Paris St-Germain. A huit jours de la rencontre face à Vevey pour la première journée du championnat, la prestation des Genevois a de quoi inquiéter leurs supporters.

● SERVETTE - PARIS

ST-GERMAIN 1-2 (1-0)

Arbitre: Mercier (Pully). — Buts: 45' Henry 1-0; 50' Rocheteau 1-1; 60' Susic 1-2.

Servette: Burgener; Hasler (72' Dutoit), Geiger (78' Castella), Renquin, Henry; Schnyder, Barberis, Favre, Decastel; Briggel, Kok (84' Elia).

Paris St-Germain: Baratelli (46' Moutier); Guillochon, Morin, Bathenay, Bacconnier; Tanasi (46' Charbonnier), Janvion, Susi; Niederbacher (67' Lanthier), Rocheteau, Toko. (si)

Encore un match amical Encore des soucis !

● RENENS - LA CHAUX-DE-FONDS 2-3 (0-2)

Buts: 10' Noguès, 0-1; 20' Noguès, 0-2; 60' Matthey, 0-3; 65' Ruchaz, 1-3; 68' Cloriozo, 2-3.

Les Chaux-de-Fonniers ont de quoi être inquiets ! Malgré une victoire contre Renens (1re ligue), les joueurs de Marc Duvillard n'ont, semble-t-il, pas encore trouvé la grande forme. Après un match plus que moyen, l'entraîneur chaux-de-fonnier ne mâchait pas ses mots: «La réaction doit venir de l'équipe elle-même. Il faut qu'ils se reprennent en main rapidement. L'occasion leur sera donnée samedi soir à Corban contre Neuchâtel Xamax». (jh)

Transferts controversés Le verdict tombe

La Chambre de la ligue nationale de l'ASF a rendu son verdict au sujet de quatre sommes de transferts controversés.

Elle a fixé les montants suivants: Thomas Zwahlen (de Lugano à Aarau): 95.000 francs; Pierluigi Tami (de Chiasso à Locarno): 50.000 francs; Roberto Ambroggi (de Mendrisio à Lugano): 38.000 francs; Sepp Roth (de Winterthur à Wettingen): 50.000 francs. (si)

B

Boxe

Après son découronnement La succession de Montero

Le Britannique Charlie Magri et l'Italien Franco Cherchi se disputeront le 24 août le titre de champion d'Europe des poids mouche actuellement vacant après la décision de l'EBU de déchoir de sa couronne le Français du Boxing Club de Genève, Antoine Montero.

Le combat aura lieu sur un ring installé en plein air, au club nautique de Santa Margherita di Pula, près de Cagliari (Sardaigne). (si)

PUBLICITÉ

CORBAN (JU)

11 août 1984 à 18 heures

MATCH AMICAL

FC NEUCHÂTEL XAMAX

FC LA CHAUX-DE-FONDS

Toutes faveurs suspendues.

18786

Match amical aux Jeanneret Une victoire qui donne confiance

● LE LOCLE-SAINT-IMIER 2-0 (2-0)

Cette rencontre amicale programmée depuis un certain temps aura permis aux entraîneurs loclois et imériens de passer en revue la quasi totalité de leurs effectifs respectifs. Si l'on a noté une plus grande maturité et une meilleure jouerie chez le pensionnaire de 1re ligue, on a constaté également un manque de précision dans les tirs au but, défaut qui devra être corrigé pour les prochaines échéances du championnat.

En effet les Loclois se sont créés une bonne douzaine d'occasions de buts pour finalement l'emporter sur un résultat qui ne correspond pas à leur nette supériorité. Samedi dernier la formation locloise paraissait plus inspirée. Il est vrai toutefois que l'adversaire d'hier soir Saint-Imier leur a opposé une meilleure résistance les empêchant de développer leur jeu habituel.

Du côté de Saint-Imier cette rencontre aura certainement été utile et les Vallonniers ne manqueront pas de peaufiner leur instrument de combat pour le prochain championnat qui devrait leur valoir à nouveau bien des satisfactions.

Pour les «mondiaux» cyclistes

Déjà 24 présélectionnés

Une présélection de 24 coureurs (20 pour la route, 4 pour la piste) a été établie en vue des championnats du monde qui auront lieu en Espagne fin août-début septembre.

Route: Beat Brun, Serge Demierre (I), Antonio Ferretti, Urs Freuler, Bernard Gavillet, Daniel Gisiger, Gilbert Glaus, Jean-Mary Grezet, Mike Gutmann, Siegfried Hekimi, Eric Mächler, Patrick

A Automoblisme

CM d'endurance

Une Porsche bien sûr

Le Belge Jacky Ickx et l'Allemand de l'Ouest Jochen Mass sur Porsche ont remporté, à Mosport dans l'Ontario, la seule course d'endurance d'Amérique du Nord de cette saison comptant pour le championnat du monde des constructeurs.

Durant les six heures de la course, Ickx et Mass ont effectué 253 tours d'un circuit long de 3 km. 900.

Le classement: 1. Jacky Ickx et Jochen Mass (Bel, RFA) Porsche 956, 253 tours; 2. David Hobbs, Rupert Keegan, Franz Konrad (GB, GB, RFA) Porsche 956, 245 tours; 3. Almo Copelli et Guido Dacco (Ita) Alfa AR2 Gianni, 229 tours; 4. Stefan Bellof et Derek Bell (RFA, GB) Porsche 956, 221 tours; 5. Maurizio Gellini, Pasquale Barberio, Gerardo Vettelli (Ita) Alfa Ford, 217 tours. (si)

tre aura certainement été utile et les Vallonniers ne manqueront pas de peaufiner leur instrument de combat pour le prochain championnat qui devrait leur valoir à nouveau bien des satisfactions.

On attend maintenant de voir les Loclois à l'œuvre samedi en début de soirée pour la coupe de Suisse face à la formation d'Allmendingen qui milite en deuxième ligue. Nul doute qu'à cette occasion, les joueurs loclois retrouveront toute leur efficacité.

Le Locle: Eymann, Piegay, Berly, Favre, Schafroth, de la Reussille, Bastin, Messerli, Cano, Gigon, Epitoux, Simoin, Chassot, Murrini, Gardet.

Saint-Imier: Bourquin, Vaucher, Zumwald, Nussbaum, Feuz, Rüfenacht, Humair, Kernen, Chrofato, Kaempf, Vilz, Mast, Ebnat, Motara.

Arbitre: M. de Marini, de La Chaux-de-Fonds.

Buts: Epitoux et Cano sur pénalty pour Le Locle. (mas)

A Athlétisme

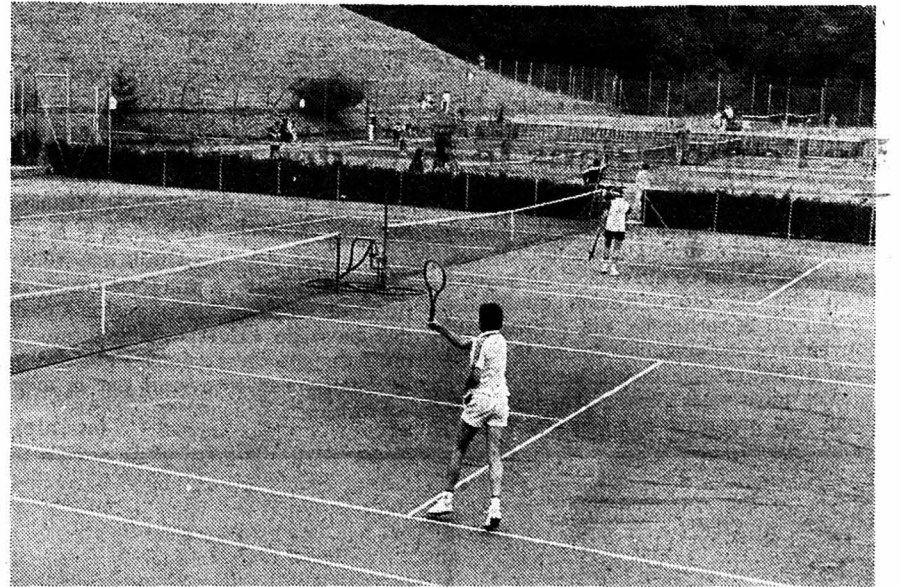
A l'écart des JO Soviétiques en verve

Lors d'un meeting à Moscou, la Soviétique Natalia Artiomova a amélioré le record du monde du mile de 1"64 en 4'15"80. Le précédent était détenu par la Roumaine Maricica Puica en 4'17"44 depuis le mois de septembre 1982 à Rieti.

La Soviétique Tatiana Kazankina, championne olympique du 800 et du 1500 m. à Montréal en 1976 et du 1500 m. à Moscou en 1980, a amélioré, lors des championnats d'URSS à Moscou, la meilleure performance mondiale du 200 m. en 5'28"72. L'ancienne meilleure performance était détenue par la Britannique Zola Budd en 5'33"15 depuis le 13 juillet dernier à Londres.

A Penza, au sud-est de Moscou, la Soviétique Olga Krichtova a amélioré la meilleure performance mondiale sur 5 km. à la marche en 21'32"2, battant les 21'41"0 réussis par l'Italienne Giuliano Salce le 7 mai dernier à Bergen (Nor). (si)

Dans la Coupe de Neuchâtel de tennis Le «prof» donne la leçon



Les tennis des Cadolles étaient parfaits malgré les orages. (Photo Schneider)

Dimanche après-midi le public du Tennis-club des Cadolles est resté sur sa fin. La finale de la Coupe de Neuchâtel qui opposait le Chaux-de-Fonnier Jean-Jacques Beuchat au Delémontain Michel Jeandupeux n'a duré que 45 minutes. Jean-Jacques «McEnroe» Beuchat a présenté un «one man show» du meilleur cru. Faisant systématiquement l'enchaînement service-volée, il a étouffé son adversaire qui n'a jamais pu régler ses passing-shots.

Jean-Jacques Beuchat, actuellement professeur au Tennis-club La Chaux-de-Fonds, a dominé le tournoi des Cadolles. L'année passée il faisait partie encore des 100 meilleurs joueurs suisses et, malgré dix kilos en trop, il n'a pas eu d'adversaires à sa mesure.

Le tournoi n'a pas été épargné par la pluie, ce qui a donné un surcroît de travail au directeur de la manifestation M. J.-P. Ubersax. L'organisation comme les terrains étaient d'ailleurs parfaits. Aucun des 150 joueurs inscrits n'a eu

l'occasion de se plaindre. Chose rare dans un milieu où la grogne fait plus souvent place à la bonne humeur.

RÉSULTATS

Finale tableau C-D: M. Nikles bat V. Frieden 6-2 6-3.

Demi-finale tableau B: M. Jeandupeux bat V. Vuilleumier 1-6 6-3 7-5. J.-J. Beuchat bat P.-A. Racine 6-3 6-3.

Finale tableau B. J.-J. Beuchat bat M. Jeandupeux 6-0 6-2. (jh)

Contrat prolongé pour Niki Kelaidis

Entraîneur de l'équipe suisse féminine, le Grec de Lausanne Nicolas Kelaidis a obtenu une prolongation de son contrat pour une nouvelle période de deux ans, soit jusqu'à la fin de 1986.

Toutefois, son volume de travail sera réduit. Il ne portera plus que sur 150 jours par an au lieu de 225. Kelaidis et l'AST collaborent depuis 1982. (si)

«Martini open»

Du beau monde

Le «Martini open» 1984 bénéficiera d'une participation extrêmement relevée. Trois joueurs classés parmi les dix meilleurs mondiaux (Mats Wilander, Andres Gomez et Henrik Sundström), deux autres figurant parmi les 15 premiers (Aaron Krickstein et Juan Aguilera) se retrouveront sur les courts du TC Genève, au Parc des Eaux-Vives, du 15 au 23 septembre prochain.

Jamais au cours de ses quatre précédentes éditions, l'épreuve genevoise, dotée de 100.000 dollars, n'avait réuni un tel plateau. (si)

Tournée américaine

Le Kriek qui tue

Tête de série No 1, l'Américain Johan Kriek a remporté le tournoi de South Orange (New Jersey), comptant pour le Grand Prix et doté de 125.000 dollars. En finale, Kriek a battu l'Allemand Michael Westphal, qui disputait la première finale de sa carrière, en deux sets, 6-2 6-4.

SOUTH ORANGE, tournoi du Grand Prix doté de 125.000 dollars, finale du simple messieurs: Johan Kriek (EU) bat Michael Westphal (RFA) 6-2 6-4.

NORTH CONWAY, tournoi du Grand Prix, 200.000 dollars, simple messieurs, finale: Joakim Nyström (Sue) bat Tim Wilkinson (EU) 6-2 7-5. (si)



SPORTS



Dans les épreuves de voile à Long Beach Les Suisses perdent la «guerre» des voiles

Dans le San Pedro Channel, devant Long Beach, le plan d'eau est magnifique. Le soleil burine les traits mais une brise fraîche rend la sortie en mer fort agréable. Habituellement, la Jet Society de Los Angeles croise dans ces lieux enchanteurs, à quelques encablures du Queen Mary. Mais, actuellement, les régatiers qui s'y affrontent pour les médailles olympiques n'ont guère le temps de savourer la quiétude du lieu. Dans tous les horizons, de quelque côté que le regard se porte, la bataille fait rage. La guerre des voiles en quelque sorte!

Chez les Suisses, ce n'est pas la joie! Les résultats, indéniablement, ne sont pas à la hauteur des espérances. Pas question de médaille. Un diplôme me paraît déjà difficile à obtenir. Il a fallu réviser nos prévisions à la baisse, se montrer moins gourmands, affirme d'emblée Charles Favre.

Le barreur du 470 helvétique engagé dans les régates de ces Jeux est en train de désarmer son bateau. Fourbu, il vient à peine de rentrer au port. Tout en rangeant méticuleusement son matériel, en compagnie de son équipier Luc Du Bois, il constate: Nous avons terminé sixième de cette cinquième manche. Honnêtement, il me semble difficile de faire mieux!

QUESTION DE VITESSE

D'ailleurs, le 470 est encore le bateau suisse qui s'en tire le mieux pour l'instant sur ce plan d'eau. Alors, pourquoi ces difficultés? Nous manquons de vitesse, affirme Charles Favre. Et ici, sans la vitesse, rien à faire. Le plan d'eau est toujours semblable, les conditions quasiment identiques jour après jour. Pas question de tactique élaborée: il faut tirer sur la droite derrière chaque bouée et aller vite, très vite.

Facile apparemment. Rien de moins sûr. Et le barreur lausannois d'expliquer: Dans les petits airs qui soufflent ici, nous sommes trop lourds. Tout le problème est là. Notre matériel n'est pas assez puissant. Et de soupiner: Ah, si la bise pouvait forcer, ne serait-ce qu'un jour...

Il faut dire que, dans cette importante

question du matériel, les deux compères vaudois ont été frappés par la malchance. Tout d'abord, ils ont «cassé» à deux reprises, peu avant le début des Jeux. Des jours entiers à réparer le bateau plutôt que de s'entraîner. Et puis, surtout, ils ont été recalés à la toujours redoutée épreuve de la jauge, qui décide de la conformité des engins.

Tout le matériel, notamment la voilure, que nous avions préparé spécialement pour les conditions de Long Beach a été refusé à la jauge. Il a fallu changer au dernier moment, pour des solutions moins adaptées et encore peu rodées. La coque du bateau est excellente. C'est la même d'ailleurs que celle des Espagnols qui mènent la compétition. En un peu moins rigide peut-être. Mais tout notre problème se situe au niveau du mât et des voiles, indique Charles Favre.

Un malheur n'arrivant jamais seul, le vent a fortement faibli quelques jours avant le début des compétitions. Dommage, car par gros temps, on marchait assez bien à l'entraînement. Même avec les nouvelles voiles. Mais là, avec ces petits airs, impossible de rester avec les meilleurs. Aujourd'hui, tenez: nous avons certainement réussi le meilleur départ de tout le peloton. Cela ne nous a pas empêché d'être lâchés au premier près, constate-t-il encore.

DES MOYENS RÉDUITS

Et puis, il y a aussi un problème de moyens financiers. Nous avons été remarquablement soutenus par la

fédération, tient à préciser d'entrée Charles Favre. Mais certaines équipes sont venues ici avec leurs propres «sparing-partners». Nous, nous devons nous arranger à l'entraînement avec des Chiliens ou des Pakistanais. Comment se rendre compte dans ces conditions si nous marchons vraiment bien?

Malgré tous ces problèmes, Charles Favre ne regrette rien. On apprend toujours beaucoup de choses dans de telles épreuves. Bien sûr nous aurions aimé mieux figurer. Mais nous nous battons avec nos moyens... Et ici, ils sont réduits.

Le soleil décline déjà lorsque les deux compères s'en vont prendre un repos bien mérité. La journée a été longue. Elle recommencera, identique, le lendemain... (si)

Dernières qualifications pour les demi-finales Les Yougoslaves: des favoris redoutables

Le football yougoslave se refait une santé en Californie. Après les déboires du récent championnat d'Europe, les footballeurs de Belgrade s'affirment comme les grands favoris pour le titre olympique. Au «Rose Bowl» de Pasadena, la Yougoslavie a obtenu sa qualification pour les demi-finales, où elle affrontera la France, en battant la RFA par 5-2.

Face aux professionnels de la Bundesliga, les Yougoslaves, après une première période équilibrée, ont démontré une rare efficacité dans les ruptures pour s'imposer avec brio. Le tournant de la rencontre intervenant 20 secondes après le repos. Une faute de Wehmeyer (SV Hambourg) sur Deveric permettait à Gracan de redonner l'avantage aux Yougoslaves (3-2). A la 58e et à la 70e minute, Borislav Cvetkovic, qui a participé au championnat d'Europe, ajoutait deux autres buts à son crédit sur des contres.

Les Allemands, qui avaient pourtant ouvert le score après 31 secondes de jeu

Sur le podium

Neuvième journée

ATLÉTISME

MESSIEURS, 800 m.: 1. Joaquim Cruz (Bré); 2. Sebastian Coe (GB); 3. Earl Jones (EU).

10.000 m.: 1. Alberto Cova (It); 2. Martti Vainio (Fin); 3. Michael McLeod (GB).

110 m. haies: 1. Roger Kingdom (EU); 2. Greg Foster (EU); 3. Arto Bryggare (Fin).

Longueur: 1. Carl Lewis (EU); 2. Gary Honey (Aus); 3. Giovanni Evangelisti (It).

Marteau: 1. Juha Tiainen (Fin); 2. Karl-Hans Riehm (RFA); 3. Klaus Ploghaus (RFA).

DAMES, 400 m.: 1. Valerie Brisco-Hooks (EU); 2. Chandra Cheeseborough (EU); 3. Kathryn Cook (GB).

800 m.: 1. Doina Melinte (Rou); 2. Kim Gallagher (EU); 3. Fita Lovin (Rou).

Javelot: 1. Tessa Sanderson (GB); 2. Tiina Lillak (Fin); 3. Fatima Whitbread (GB).

PLONGEON

Tremplin dames: 1. Sylvie Bernier (Ca); 2. Kelly McCormick (EU); 3. Christina Seufert (EU).

HALTÉROPHILIE

Premiers lourds: 1. Rolf Milser (EU); 2. Vasile Groapa (Rou); 3. Pekka Niemi (Fin).

JUDO

Légers: 1. Ahn Byeong Keun (Corée); 2. Ezio Gamba (It); 3. Kerri Brown (GB) et Luis Onmura (Bré).

(si)

De l'espoir dans le Prix des nations La Suisse lutte pour le bronze



Heidi Robbiani: un sans faute avec «Jessica». (Bélino AP)

Après le premier passage, l'équipe de Suisse garde une chance d'obtenir une médaille. Pas celle d'or, car les Etats-Unis (4 points de pénalité seulement) ont nettement dominé le débat. Mais l'argent ou le bronze sont encore à la portée des Suisses, qui occupent le quatrième rang, ex aequo avec le Canada (24 points). A la deuxième place figure la RFA (20 points), à la troisième l'Espagne (21,5 points)

Le parcours de 790 mètres de Los Angeles était vraiment digne des Jeux olympiques. Voici un bilan chiffré qui le démontre: seulement cinq parcours sans faute; 219 fautes d'obstacles; 18 refus; deux cavaliers sortis de selle; un abandon (Edgar Cupper, Belgique).

La Suissesse Heidi Robbiani, montant «Jessica», fut la première à passer sans faute sur les 13 obstacles comportant 15 sauts. L'Argovienne du Tessin paraissait décontractée. Il s'avère de plus en plus, qu'à chaque fois que l'enjeu est d'impor-

tance, Heidi Robbiani est en mesure de se surpasser. Outre la Suissesse: l'Américain Joe Fargis, sa compatriote Melanie Smith, l'Anglais Tim Grubb et l'Espagnol Luis Alvarez Cervera; ce dernier, toutefois, dépassa la limite de temps impartie.

Les 35.000 spectateurs avaient vu un début hésitant de l'équipe de Suisse: Philippe Guerdat sur «Pybalia» ne brillait guère; «Pybalia» fit tomber les trois barres de la combinaison à trois obstacles et échoua aussi sur les tuiles du

mur rose. Willi Melliger et «Van Gogh» ont raté leur examen; Melliger fournira le résultat à biffer de ce premier parcours.

La chaleur (31 degrés à l'ombre) paraissait faire souffrir davantage les cavaliers que leurs montures. Et le «smog» incommodait tout le monde, puisque le seuil d'alarme des 200 points (à une échelle spécialement élaborée pour la mesure de ce phénomène) était franchie. (si)

En dernière minute Déception suisse

A l'heure où nous mettons sous presse (2 h. 15), le concours de saut d'obstacles par équipes s'est terminé par la victoire des Etats-Unis. Devant leur public, les cavaliers américains et leurs montures ont effectué une véritable promenade de santé, leur dernière concurrente, Melanie Smith, pouvant se payer le luxe de renoncer à son deuxième parcours.

La lutte s'est avérée beaucoup plus serrée en ce qui concerne les médailles d'argent et de bronze. Anglais, Allemands, Canadiens et Suisses ont joué serré tout au long de la deuxième manche. Les cavaliers d'outre-Manche sont parvenus à maîtriser leurs nerfs et à gagner la médaille d'argent. La RFA a pris le bronze. La Suisse, avec Philippe Guerdat, Bruno Candrian, Heidi Robbiani et Willi Melliger a dû se contenter d'une cinquième place derrière le Canada, après avoir pu envisager de l'argent. (lg)

Deuxième défaite en handball La Suisse déclassée par la Yougoslavie

L'équipe suisse a subi sa deuxième défaite dans le tournoi olympique de handball. Contre la Roumanie, elle avait réussi à limiter les dégâts. Contre la Yougoslavie, en revanche, elle a été déclassée. Les Balkaniques, un court moment tenus en échec (3-3) ont fait rapidement le trou pour mener par 10-3. Dès ce moment, il n'y eut pratiquement plus de match. Supérieurs à chaque poste et dans tous les domaines, les Yougoslaves se sont finalement imposés par 25-11 après avoir mené au repos par 12-6.

Les Suisses n'ont rien montré de nouveau. Ils ont encore peiné sur le plan offensif: six buts sur 21 attaques en première mi-temps, cinq seulement sur 23 en deuxième mi-temps.

La Yougoslavie jouera une place en finale, dans le groupe A, mercredi contre la Roumanie. Dans le groupe B, c'est le Danemark, favori, et la RFA, décevante mais victorieuse, qui se disputeront le billet pour la finale.

Handball, groupe A, 4e tour: Roumanie-Japon 28-22 (12-11); Islande-Algérie 19-15 (7-7); Suisse-Yougoslavie 11-25 (6-12). - Classement: 1. Roumanie 8 (102-82); 2. Yougoslavie 7 (104-58); 3. Islande 5 (79-80); 4. Suisse 4 (67-79); 5. Algérie 0 (59-88); 6. Japon 0 (67-101).

Groupe B, 4e tour: RFA-Corée 37-25 (18-11); Danemark-Suède 26-19 (11-9); Espagne-Etats-Unis 17-16 (10-9). - Classement: 1. Danemark 8 (97-79); 2. RFA 8

(94-77); 3. Suède 4 (93-85); 4. Espagne 4 (80-80); 5. Etats-Unis 0 (69-78); 6. Corée 0 (101-145).

Canoë-kayak

Chez les Suisses Difficile qualification

Une embarcation helvétique était engagée dans la seconde journée des épreuves de canoë-kayak sur le lac Castias, consacrée à la distance de 1000 mètres, et ce en kayak à quatre.

Peter Ammann, Helmut Lehmann, Marcel Eichenberger et Felix Buser ont déçu en ne terminant que cinquièmes de leur série, ce qui leur a valu de participer au repêchage. Là, le bateau suisse a néanmoins obtenu sa qualification pour les demi-finales en terminant second derrière le Canada (les trois premiers passaient au tour suivant).

LES RÉSULTATS

Kayak à quatre (les trois premiers par série en demi-finales, les autres en repêchages). - Première série: 1. Nouvelle-Zélande 3'05''99; 2. Roumanie 3'06''97; 3. RFA 3'07''30. - Deuxième série: 1. France 3'06''57; 2. Australie 3'08''32; 3. Suède 3'08''33; 4. Espagne 3'11''43; 5. Suisse (Peter Ammann, Helmut Lehmann, Marcel Eichenberger, Felix Buser) 3'12''89. (si)

Suivre les Jeux olympiques
avec **N Panasonic**
c'est chic!

Autoradios et haut-parleurs

Vente et pose par la maison spécialisée

AUTO-ÉLECTRICITÉ
WINKLER S.A.
RUE NUMA-DROZ 132
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
039 23 43 23 / 24

18701



VISION
2000

Nouveau
Pour lentilles de
contact:
Nouveau laboratoire.
Nouveaux instruments à la
pointe de la technique.
Diplômé fédéral

Ordinateurs
optiques +
maîtres opticiens
pour votre bien le plus précieux, la VUE
Lunettes prestigieuses
des plus grandes marques

von
gunten

Av. L.-Robert 23, 039 / 23 50 44

18738



SPORTS



Bel exploit d'un Brésilien en finale du 800 mètres Joaquim Cruz vole la vedette à Carl Lewis

Ce n'est pas un mince exploit: le Brésilien Joaquim Cruz, superbe vainqueur du 800 m., a réussi la performance de souffler la vedette à l'Américain Carl Lewis. L'Américain, vainqueur du concours de la longueur a pourtant remporté une seconde médaille d'or, lundi, à Los Angeles, au cours de la quatrième journée des épreuves olympiques d'athlétisme disputée devant 100.000 spectateurs.

Cruz, splendide athlète de 1 m. 87 pour 73 kg. âgé seulement de 21 ans est le premier champion de son pays vainqueur d'une course olympique. Avant lui, seul un autre Brésilien, Joao Ferreira Da Silva avait remporté un titre olympique, celui du triple saut en 1952 à Helsinki, et en 1956 à Melbourne.

Etudiant aux Etats-Unis et auteur, cette année, d'un retentissant doublé 800 - 1500 m. aux championnats universitaires américains, Cruz a conquis sa médaille d'or de la plus belle manière, en 1'43"00, troisième meilleure performance mondiale de tous les temps. Seul le Britannique Sebastian Coe, détenteur du record du monde de la distance depuis 1981 en 1'41"73, a couru plus vite que lui, à deux reprises.

COE EMOUSSÉ

Or, c'est justement Coe que le Brésilien a devancé pour la médaille d'or, en prenant le commandement, de son immense foulée, à la sortie du dernier virage. Coe, visiblement ému, n'a pas été en mesure de placer sa fameuse accélération alors que l'Américain Earl Jones, troisième, était à la peine. L'autre Britannique, Steve Ovett, tenant du titre, terminait très éprouvé à la 8e et dernière place. Victime d'un malaise en retournant dans les vestiaires, il devait même être emmené sur une civière et passer des examens de contrôle dans le Centre de soins du Coliseum.

Après le 100 m., Carl Lewis a conquis une deuxième médaille d'or au saut en longueur, avec un premier bond à 8 m. 54. Ce fut suffisant pour gagner le concours, devant l'Australien Gary Honey (2e) et l'Italien Giovanni Evangelisti (3e), tous deux 8 m. 24. Après ce nouvel exploit, Lewis s'attaquera, mercredi, après la journée de repos de mardi, au titre du 200 m., distance sur laquelle il s'était facilement qualifié, lundi matin.

Sur les huit titres décernés lundi, quatre sont revenus à l'Europe avec les victoires au marteau du Finlandais Jua Tiainen, au javelot de la Britannique

Tessa Sanderson (devant la recordwoman du monde, la Finlandaise Tiina Lillak), au 800 m. de la Roumaine Doina Melinte et au 10.000 m. de l'Italien Alberto Cova. Celui-ci, redoutable finisseur, avait déjà gagné les championnats d'Europe en 1982, et du monde l'année dernière.

FOSTER SECOND

Sur 110 m. haies, le favori, l'Américain Greg Foster a dû se contenter de la médaille d'argent à cause d'un départ moyen. Mais le titre est tout de même revenu aux Américains, avec Roger Kingdom (13"20), grande révélation de l'année, comme au 400 m. féminin, avec Valérie Brisco-Hooks.

Enfin le champion du monde du 400 m., le Jamaïcain Bert Cameron, malgré une douleur à la cuisse gauche qui l'obligea presque à s'arrêter dans sa demi-finale, a réussi à se qualifier. Dans cette épreuve, l'Ivoirien Gabriel Tiaoh a réalisé la meilleure performance mondiale de l'année avec 44"64.

LES RÉSULTATS

Messieurs, 800 m. finale: 1. Joaquim Cruz (Bre) 1'43"00; 2. Sebastian Coe (GB) 1'43"64; 3. Earl Jones (EU) 1'43"83; 4. Billy Konchellah (Ken) 1'44"03; 5. Donato Sabia (It) 1'44"53; 6. Edwin Koech (Ken) 1'44"86; 7. Johnny Gray (EU) 1'47"89; 8. Steve Ovett (GB) 1'52"28.

110 m. haies, finale: 1. Roger Kingdom (EU) 13"20 (record olympique); 2. Greg Foster (EU) 13"23; 3. Arto Bryggare (Fin) 13"40; 4. Mark McKoy (Can) 13"45; 6. Anthony Campbell (EU) 13"55; 6. Stéphane Caristan (Fr) 13"71;



Cruz: le Brésilien (93) précède ici Jones (909), Coe (359) et Ovett (cadre). Ce dernier sera victime d'un malaise à l'arrivée.

7. Carlos Sala (Esp) 13"80; 8. Jeff Glass (Can) 14"15.

Marteau, finale: 1. Juha Tiainen (Fin) 78 m. 08; 2. Karl-Hans Riehm (RFA) 77,98; 3. Klaus Ploghaus (RFA) 76,68; 4. Giampaolo Uraldo (It) 75,96.

10.000 m., finale: 1. Alberto Cova (It) 27'47"54; 2. Martti Vainio (Fin) 27'51"10; 3. Michael McLeod (GB)

28'06"22; 4. Mike Musyoki (Ken) 28'06"46; 5. Salvatore Antibo (It) 28'06"50; 6. Christoph Herle (RFA) 28'08"21; 7. Sosthenes Bitok (Ken) 28'09"01.

Longueur, finale: 1. Carl Lewis (EU) 8 m. 54; 2. Gary Honey (Aus) 8,24 (2e meilleur saut à 8,18); 3. Giovanni Evangelisti (It) 8,24 (2e meilleur saut à 8,09); 4. Larry Myricks (EU) 8,16.

Dames, 400 m. finale: 1. Valerie Brisco-Hooks (EU) 48"83 (record olympique); 2. Chandra Cheeseborough (EU) 49"05; 3. Kathryn Cook (GB) 49"42; 4. Marita Payne (Can) 49"91; 5. Lilie Leatherwood (EU) 50"25; 6. Ute Thimm (RFA) 50"37; 7. Charmaine Crooks (Can) 50"45; 8. Ruth Waithera (Ken) 51"56.

800 m., finale: 1. Doina Melinte (Rou) 1'57"60; 2. Kim Gallagher (EU) 1'58"63; 3. Fitaa Lovin (Rou) 1'58"83; 4. Gabriella Dorio (It) 1'59"05; 5. Lorraine Baker (GB) 2'00"03; 6. Ruth Wysocki (EU) 2'00"34; 7. Margrit Klinger (RFA) 2'00"65; 8. Caroline O'Shea (Irl) 2'00"77.

Javelot, finale: 1. Tessa Sanderson (GB) 69 m. 56; 2. Tiina Lillak (Fin) 69,00; 3. Fatima Whitbread (GB) 67,14; 4. Tuula Laaksalo (Fin) 66,40; 5. Trine Solberg (Nor) 64,52; 6. Ingrid Thyssen (RFA) 63,26; 7. Beate Peters (RFA) 62,34; 8. Karin Smith (EU) 62,06; 9. Sharon Gibson (GB) 59,66; 10. Cathy Sulinski (EU) 58,38; 11. Helena Laine (Fin) 58,18; 12. Petra Rivers (Aus) 56,20. (si)

Les éliminatoires d'escrime sont terminées

Giger et Poffet in, Nigon out

Quarante-huit épéistes étaient qualifiés pour le second tour, où il fallait éliminer la moitié. Parmi les 24 qualifiés pour le 3e tour, on ne retrouve plus que deux Suisses. En effet, si Michel Poffet et Daniel Giger ont passé victorieusement ce cap, Gabriel Nigon a été éliminé, perdant de façon surprenante le premier assaut de sa poule contre le Koweïtien Mohammed Thuwaini.



Daniel Giger: quelques difficultés en éliminatoire. (Photo Widler)

cédant contre Nigon) ne revêtait déjà plus aucune importance. Verdict: double défaite. Enfin, il battait le Britannique Steven Paul par 5-4.

POFFET TRANQUILLEMENT

Invaincu dans le 1er tour (4 victoires), le Chaux-de-Fonnier Michel Poffet, avait mal entamé le tour suivant, battu 5-2 par l'Italien Cuomo (battu, au 1er tour, par Nigon). S'ensuivirent trois victoires sans coup férir: 5-3 contre Zhao Lizhong (Chine), 5-3 contre l'Egyptien Abdelmonem Salem, et 5-4 contre Daniel Perreault, le Canadien.

A ce stade de la poule, on notait trois ex aequo à 3 victoires. Seulement un allait passer. Poffet rencontrait le Belge Stéphane Ganef, lui à deux victoires. Situation de départ: une victoire sur n'importe quel score suffisait à Poffet, le Belge, lui, devait s'imposer 5-2. Lorsque Poffet menait par 3-2, le Belge, sans la

moindre chance de qualification, «soldait» sa rencontre (5-2).

LES RÉSULTATS

Escrime, épée, qualifications deuxième tour (huit poules de six, les trois premiers, soit 24 épéistes qualifiés pour le troisième tour). - **Poule A:** 1. Michel Dessureault (Can) 4 v. (24 touches à 9); 2. Elmar Borrmann (RFA) 4 (22-14); 3. John Llewelyn (GB) 4 (20-16). Éliminés: 4. Lee Shelley (EU) 1 (15-21); 5. Gabriel Nigon (Suisse) 1 (13-22); 6. Mohammed Thuwaini (Kow) 1 (10-22).

Poule D: 1. Daniel Giger (Suisse) 4 v.; 2. Jerri Bergstroem (Sue) 3; 3. Steven Paul (GB) 2 (22-18). Éliminés: 4. Kim Sung-Moon (Cds) 2 (24-21); 5. Tsai Shing-Hsiang (Tai) 2 (13-23); 6. Kazem Hassan (Kow) 0.

Poule H: 1. Michel Poffet (Suisse) 4; 2. Sandro Cuomo (Ita) 3 (21-15); 3. Daniel Perreault (Can) 3 (22-16). Éliminés: 4. Zhao Lizhong (Chine) 3 (20-19); 5. Stéphane Ganef (Bel) 2; 6. Abdelmonem Salem (Egy) 0. (si)

Ensuite, Nigon battait l'Américain Lee Shelley (5-2), qui sera, finalement éliminé aussi, mais l'Allemand Elmar Borrmann (3-5) et l'Anglais John Llewelyn (2-5) étaient plus forts que le Bâlois, qui paraissait bloqué par sa défaite catastrophique contre le Koweïtien. Déjà assuré de son élimination, il «soldait» son assaut contre le Canadien Michel Dessureault (0-5).

GIGER No 1

Daniel Giger, l'atout suisse numéro un, n'avait guère convaincu au 1er tour. Lors du 2e, on vit un tout autre Bernois. Par le hasard du tirage au sort, il retrouvait, à nouveau, le Suédois Jerri Bergstroem, qui l'avait battu auparavant. Giger prit sa revanche par 5-4, et assurait sa qualification par deux succès sur deux adversaires, modestes il est vrai, le Koweïtien Kazem Hassan (5-1) et le Chinois de Taïpeh, Tsai Hsing-Hsiang (5-1 également).

Son match contre le Coréen Kim Sung-Moon (qui avait perdu le tour pré-

TISSOT
Official Watch
of the Swiss
Olympic Team

22-7708

La journée de lundi point par point Et de deux pour Carl Lewis

ATHLÉTISME. - Deux sauts pour Carl Lewis. Le meilleur à 8 m. 54 et une deuxième médaille d'or.

Le Brésilien Joaquim Cruz s'envole dans la ligne droite du 800 mètres; Sebastien Coe est deuxième; Steve Ovett, conduit à l'hôpital.

Des titres pour Tiainen (marteau), Kingdom (110 mètres haies), Cova (10.000 mètres), Doina Melinte (800 mètres féminin), Valérie Brisco-Hooks (400 mètres féminin) et Tessa Sanderson, devant Tiina Lillak, la recordwoman du monde (javelot).

Qualification de Félix Böhni à la perche, mais avec 5 m. 40 seulement.

BOXE. - L'Américain Mark Breland décevant mais qualifié.

FOOTBALL. - On connaît les demi-finales: France - Yougoslavie et Brésil - Italie.

JUDO. - Titre enfin pour la Corée du Sud: Ahn Beyong-Keon (légers).

BASKETBALL. - Les Etats-Unis à la peine devant la RFA; l'Italie éliminée par le Canada. Les demi-finales: Espagne - Yougoslavie d'un côté, Etats-Unis - Canada de l'autre.

HALTÉROPHILIE. - L'Allemand Milsler soulève 2 kg. 500 de plus que le Roumain Groapa, mais 7 kg. 500 de moins que le vainqueur des 90 kg. de la veille, dans la catégorie des 100 kg.

VOILE. - Les Américains ne font plus la loi. Le vent a poussé un Italien, un Allemand et un Australien, mais toujours pas les Suisses, exception faite pour Favre-DuBois, sixième en «470».

PLONGEON. - Victoire de la Canadienne Sylvie Bernier devant Kelly McCormick, fille de la prestigieuse Pat McCormick, championne olympique en 1952 et 1956.

HANDBALL. - La Suisse déclassée par la Yougoslavie. (si)

P programme

Mercredi 8 août

Athlétisme: 9 h. 30 - 18 h. 30, 100 m. décathlon, disque (qualification). 10 h. - 19 h., 200 m. dames (séries). 10 h. 15 - 19 h. 15, longueur décathlon. 11 h. - 20 h., 1500 m. dames (séries). 12 h. - 21 h., poids décathlon. 12 h. 05 - 21 h. 05, 200 m. dames (demi-finales) 16 h. - 1 h., hauteur décathlon. 16 h. 10 - 1 h. 100, perche (finale). 16 h. 25 - 1 h. 25, 400 m. haies dames. 16 h. 45 - 1 h. 45, 400 m. dames. 17 h. - 2 h., 5000 m. (séries). 18 h. - 3 h., longueur dames (qualification). 18 h. 30 - 3 h. 30, 200 m. dames. 18 h. 45 - 3 h. 45, 400 m. décathlon. 19 h. 20 - 4 h. 20, 3000 m. dames. 20 h. - 5 h., 3000 m. steeple.

Boxe: 20 h. - 6 h., quarts de finale. **Canoe:** 7 h. 30 - 16 h. 30, 10 h. 30 - 19 h. 30, 500 m. demi-finales.

Escrime: sabre par équipes, tour préliminaire. 18 h. - 2 h., épée individuel, tour préliminaire. 20 h. - 5 h., 23 h. - 8 h., épée individuel, finale.

Football: 20 h. 30 - 5 h. 30, demi-finales, France - Yougoslavie, Italie - RFA.

handball, messieurs, groupe A: 11 h. - 20 h., Yougoslavie - Roumanie. 12 h. 30 - 21 h. 30, Suisse - Islande. 14 h. - 23 h., Japon - Algérie. **Groupe B:** 18 h. 30 - 3 h. 30, Danemark - RFA. 20 h. - 5 h., Suède - Espagne. 21 h. 30 - 6 h. 30, Corée du Sud - Etats-Unis.

Hippisme: 14 h. - 23 h., 18 h. - 3 h., dressage, compétition par équipes.

Hockey sur terre, messieurs: 19 h. 4 h., 21 h. - 6 h., matchs pour les places 9-12.

Lutte libre: 12 h. - 21 h., tour préliminaire 48, 52, 62, 74, 90 et au-dessus de 100 kg.

Plongeon: 16 h. 30 - 1 h. 30, plongeurs artistiques messieurs.

Haltérophilie: 14 h. - 23 h., super-lourds cat. au-dessus de 110 kg.

Judo: 16 h. - 1 h., poids moyens, cat. jusqu'à 86 kg.

Natation synchronisée: 10 h. - 19 h., imposées.

Volleyball, messieurs, demi-finales: 9 h. - 18 h., Brésil - Italie. 11 h. - 20 h., Etats-Unis - Canada. **5e-8e places:** 13 h. - 22 h., Corée du Sud - Chine, Argentine - Japon.

Yachting: 13 h. 30 - 22 h. 30, septième régaté.

Tir à l'arc: 10 h. - 19 h., 70 m. dames, 90 m. messieurs, 60 m. dames, 70 m. messieurs.

Les Suisses en lice

Athlétisme: Cornelia Bürki (3000 m. demi-finales), Michele Rüfenacht, Patrick Vetterli (décathlon 1er jour), Félix Böhni (perche finale), Markus Ryffel (5000 m. série).

Tir à l'arc: Vreny Burger, Ursula Hess, Thomas Hardmeier (premier tour).

Escrime: Daniel Giger, Michel Poffet, Gabriel Nigon (éventuellement finale épée individuel).

Handball: Suisse - Islande. **Canoe:** Félix Buser (kayak mono-piège 500m., demi-finale).

Hippisme: Amy Catherine de Bary, Otto Hofer, Christine Stückelberger (dressage par équipes).

Yachting: Steimayer - Heilig (Star), Zwicky - Brillmann (Tornado), Fröhlich - Cardis (FD), Favre - Du Bois (470). Marc Ezberger (planche à voile). (si)

P pronostics

Pour le prochain concours du Sport-Toto, dix experts ont fourni les prévisions suivantes:

		1 x 2
1. Bale	- Bayern Munich	2 3 5
2. Chx-de-Fonds	- NE Xamax	3 3 4
3. Sion	- Vevey	7 2 1
4. Innsbruck	- Saint-Gall	4 4 2
5. B. W. Berlin	- Al. Aachen	5 3 2
6. Fort. Cologne	- FC Homburg	6 2 2
7. Elfsborg	- Oesters IF	4 3 3
8. Gefle	- Halmstads BK	3 4 3
9. IFK Göteborg	- AIK Stokholm	4 4 2
10. Hammarby	- Norrköping	4 4 2
11. Kalmar FF	- Öergryte	4 4 2
12. Malmö FF	- Brage	6 2 2
13. AGF Aarhus	- KB Copenhagen	4 3 3

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
 Fleurier (038) 61 35 75
 Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83
 Tramelan (032) 97 54 47
 Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

Silence!

Bang! Blam! Vrooom! Dzziii! et toutes ces sortes de manifestations sonores, c'est bien joli. Dans les bandes dessinées, où ça fait des graphismes intéressants.

Dans la vie quotidienne, c'est beaucoup moins marrant. Mais tout aussi envahissant, au point de dominer parfois toute la petite case où chacun de nous joue son petit personnage.

De toute les pollutions que nous nous infligeons, le bruit est probablement l'une des plus insidieuses. Parce que nous sous-estimons ses effets agressifs sur nos systèmes nerveux déjà surabondamment sollicités. Culturellement «récupéré», quotidiennement banalisé, l'excès de décibels est en train de nous miner aussi sûrement que l'excès de calories. Mais ça émeut beaucoup moins de monde. Pourtant, ni techniquement, ni politiquement nous ne sommes démunis contre la pollution sonore. Et même beaucoup moins que face à toutes les autres. Manque juste la volonté de s'attaquer sérieusement et systématiquement à cet ennemi de la santé collective. Manque juste la conscience de sa nocivité.

Encore qu'officiellement, tous les rapports le diront, la préoccupation existe, et même l'action. Des mesures contre le bruit, on en prend. Parfois même de draconiennes. L'ennui, c'est qu'on a l'impression d'assister à une conscience en montagnes russes, à une lutte au coup par coup. Ici on frappe, là on laisse faire. Il y a des bruits honnis et des bruits admis. La justification des différences n'est pas toujours évidente.

Prenons le bruit des moteurs, par exemple. TOUS les moteurs sont parfaitement insonorisables. Il suffit de décider qu'ils le soient, de légiférer dans ce sens, d'imposer des normes. On l'a fait, assez sévèrement, pour les voitures. Ou pour les engins de chantier. On est très loin du compte en ce qui concerne les motos et les cyclomoteurs, pis encore en ce qui concerne les tondeuses à gazon et les tronçonneuses. C'est d'autant plus inexplicable que le marché offre des générateurs électriques parfaitement silencieux dont les moteurs sont très semblables à ceux des tondeuses à gazon, ou qu'au Japon, pays d'origine de tant de deux-roues à moteur importés chez nous, cyclomoteurs et motos circulent dans un souffle...

Prenons, sujet encore de saison, le bruit des pétards. On se demande bien ce qu'apporte à nos libertés fondamentales, celle d'expression ou celle de commerce, l'autorisation de vente et d'usage d'engins explosifs dont la seule fonction culturelle est de permettre à des adolescents - parfois prolongés - de jouer les terroristes en herbe au dam des bébés, des vieillards, des malades et autres fragiles de l'ouïe ou du sommeil.

Face au bruit qui court de plus en plus sur nos nerfs, la tolérance n'est pas de mise, qu'on se le dise. Il ne peut pas y avoir de tolérance à l'égard des agressions caractérisées contre la santé individuelle et collective. D'autant moins que les moyens de prévention sont là et simples à mettre en œuvre.

Il est vrai que dans notre société le vacarme est devenu une espèce de drogue. Au point qu'il nous a peut-être déjà rendus sourds à l'injonction «Silence!»...

Michel-H. KREBS

Rage: levée des mesures d'interdiction dans le Jura bernois aussi

Depuis plus de 100 jours, aucun cas de rage n'a été enregistré dans les districts d'Aarberg, d'Aarwangen, de Bienne, de Büren, de Courtelary, de Cerlier, de Laupen, de La Neuveville, de Nidau et de Trachselwald. L'Office vétérinaire cantonal a par conséquent levé les mesures d'interdiction, avec effet immédiat. Il convient cependant d'observer toute la prudence requise et de signaler immédiatement à la police, au garde-chasse ou au vétérinaire tout cas suspect. Les personnes ayant été en contact avec un animal susceptible d'être atteint de la rage doivent s'annoncer sans attendre et consulter un médecin. (oid)

Les vacances des Chaux-de-Fonnières On ne s'en prive pas, mais on rogne



Des vacances au soleil, pour oublier «ça» deux semaines durant. (Photo archives)

(ic)

► Page 13

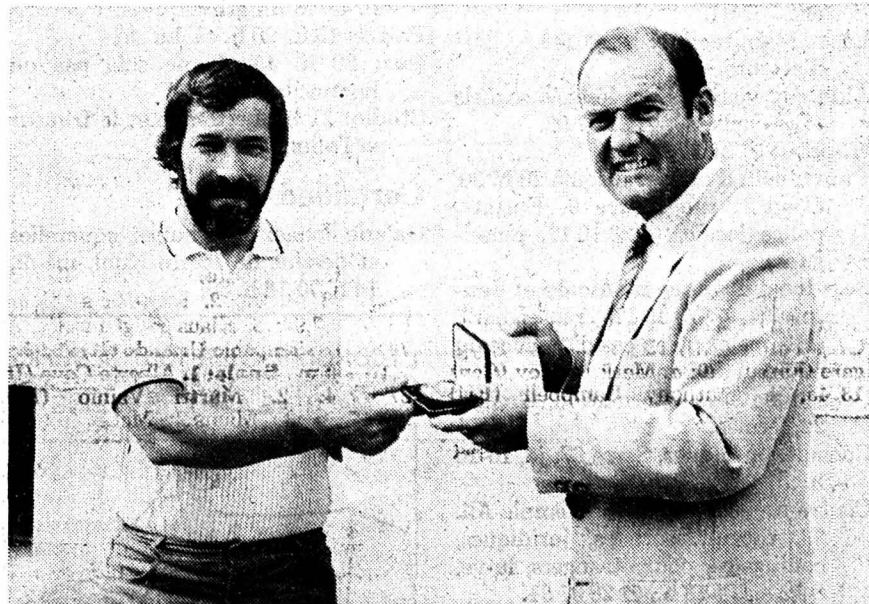
Le prix de «Chevalier de la route» décerné hier à Lucelle Un garrot sauve la vie d'un motocycliste

Un seul geste peut sauver de la mort certaine une personne accidentée. Pour avoir posé un garrot à un motocycliste fauché par une voiture en avril à Liestal, M. Fernand Pellaton, domicilié à Charmoille, s'est vu remettre le prix de «Chevalier de la route» au cours d'une petite cérémonie, hier à Lucelle. Cette distinction, décernée tous les mois en Suisse, récompense les usagers de la route qui ont permis d'éviter l'irréparable.

M. Fernand Pellaton a reçu son prix des mains du commandant de la police jurassienne, Bernard Dula, et en présence des représentants des organismes et associations qui soutiennent l'action «Chevalier de la route».

Nous sommes le samedi 14 avril, vers 14 h. 25, sur la route principale T18 à Liesberg. Effectuant un dépassement plus que téméraire, le conducteur d'une voiture de tourisme entre en collision avec un motocycliste venant correctement en sens inverse. Le motocycliste est projeté contre l'avant de la voiture. Sous le choc, sa jambe est arrachée. Il perd connaissance.

M. Fernand Pellaton, qui suivait la



Bernard Dula remet à M. Pellaton (à gauche), le prix et le diplôme de «Chevalier de la route». (Photo pve)

voiture fautive, arrête une voiture et appelle une ambulance. Sans attendre, il se porte au secours du blessé qui se vide

de son sang. En posant un garrot à la cuisse, il parvient à arrêter la très forte hémorragie.

Grâce à sa prompt intervention et aux soins prodigués au blessé jusqu'à l'arrivée des secours, Fernand Pellaton a sauvé une vie humaine. Le médecin arrivé sur les lieux de l'accident ne pourra que constater la bienfaisance des premiers soins prodigués.

P. Ve

► Page 17

Destruction de déchets d'animaux à Montmollin Une usine unique en Romandie

La Société Pro-Pig Recycling Montmollin SA, a été constituée au début de cette année. Le président et actionnaire principal est M. Ernest Lauper. Le but de cette société est la valorisation de déchets et de sous-produits animaux et végétaux, principalement, du canton de Neuchâtel. Des conventions ont été signées entre la société et les autorités cantonales et fédérales, imposant à la société toutes les prescriptions légales concernant le traitement de cadavres et déchets carnés.

Une nouvelle usine de 2000 m² se construit actuellement à côté de l'installation d'incinération au nord de Montmollin. Elle est la première dans son genre en Suisse romande. Sa conception et l'équipement technique garantissent le traitement des matières premières selon les prescriptions légales rigoureuses en temps normal et en temps d'épizootie.

La transformation des matières premières en nourriture liquide et grasse pour animaux et non plus en farine, combiné avec un recyclage d'énergie calorifique, permet la couverture des frais d'exploitation, sans subventions cantonales et communales.

La station d'incinération ne subit

aucune interruption par la construction de la nouvelle usine. Les cadavres des chiens et des chats, sont mis en cendres comme par le passé. (m)

billet

Lui et elle étaient fonctionnaires du fisc français. De vrais combinards aussi. Le contrôle des changes? Ils avaient une tante qui... enfin, ils appliquaient le système «des fraudeurs». Ils tenaient beaucoup à leur voiture et ne la laissaient jamais dans un parc pendant la baignade.

On les retrouva l'après-midi en pleurs, au bord de la mer. A cent cinquante mètres à peine de la plage, des malfaiteurs avait tout piqué, appareil de photo et tout et tout. Comble de malheur pour ces deux fonctionnaires, jeunes encore: les pneus de la voiture avaient été crevés dans leur dos. Ils n'avaient rien entendu, vu personne.

Sur une terrasse, on oubliait déjà le vol de l'après-midi. Ils avaient fini - enfin - par ne plus nous en parler. Ils y avaient mis du temps. Faut dire que pour les faire taire sur le sujet, nous avions utilisé un vieux procédé: la plaisanterie.

Un Suisse, fauché visiblement, vint s'asseoir. Nos deux «sinistrés» le regardaient. Elle lâcha méchamment une phrase que je n'aime pas: «C'est des types comme ça qui...»

Le Suisse se planta progressivement devant notre table. Nos deux fonctionnaires du fisc - je la répare parce qu'ils en étaient très fiers - le dévisagèrent sans pudeur.

Le Suisse pressé par leur regard leurs adressa soudain la parole: «Vous voulez acheter un appareil d'occas...» il n'eut pas le temps de terminer sa phrase que déjà nos amis d'un soir se levèrent dans un parfait synchronisme.

«Quel appareil? lança tout soupçonneux le Français. Le Suisse irrité par cette brutalité imprévisible partit plus loin. Nos deux fonctionnaires lui emboîtèrent la pas. Quelques instants plus tard, ils revinrent sur leurs pas. Tout déçus, ils dirent d'une même voix embarrassée: «C'était un instamatic...»

Plus moyen de dialoguer. Ils sombrèrent dans la mélancolie de la rage et remuèrent avec acharnement un café froid depuis plus d'une heure.

PVe



Q

quidam

Isabelle Mauron de Moutier habite à la rue du Château. Son père, maître-peintre est un ancien joueur du FC Moutier de la belle époque et encore l'actuel capitaine de la formation des vétérans.

Isabelle vient de quitter l'école. Elle était la seule élève de l'Ecole secondaire à terminer sa scolarité obligatoire sans avoir manqué une seule heure pendant les neuf ans.

Elle a reçu le cadeau traditionnel et maintenant se prépare à entrer en apprentissage. Elle a choisi le métier d'employée de commerce et sera la nouvelle apprentie de la municipalité de Moutier. Elle a été choisie parmi 37 candidats et candidates et est bien entendu contente d'avoir trouvé cette place dans l'administration communale. (texte et photo kr)

B

bonne nouvelle

Pour le Fonds des œuvres scolaires de La Chaux-de-Fonds

Lors du cortège de la Fête de la jeunesse du samedi 30 juin dernier, le «char de l'entraide» faisait de l'œil aux nombreux spectateurs amassés le long de l'avenue Léopold-Robert.

Les Chaux-de-Fonnières se sont montrés généreux, puisque la somme de 3701 fr. 10 a été recueillie.

Ce montant a été versé au Fonds des œuvres scolaires, qui permet, chaque année, d'aider de nombreux enfants en difficulté en finançant ou subventionnant divers traitements paramédicaux, des frais de lunettes, camps de plein air, organisation de cours de rééducation, etc.

La direction de l'Ecole primaire de La Chaux-de-Fonds tient à remercier la population pour sa générosité. (Imp.)

S

sommaire

JURA BERNOIS. - Un nouveau film touristique.

PAGE 17

ARNOUX S.A. AU NOIRMONT. - Peu d'espoir de reprise.

PAGE 17

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-20 h.
 Vivarium: 14-17 h., me aussi 18 h. 30-21 h.
 Musée paysan: 10-12 h., 14-17 h.
 Musée internat. d'horlogerie: 10-12, 14-17 h. Expo Ferdinand Berthoud.
 Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h. Expo «De L. Robert à Le Corbusier», collec. art régional et internat.
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h., expos Abraham Gagnebin et Les animaux dans les bandes dessinées de Derib.
 Musée d'histoire et médaillier: 10-12 h., 14-17 h. Expo jouets anciens.
 Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h. 30-21 h.
 Bibliothèque de la Ville et département audio-visuel 9-12 h., 13 h. 45-20 h.; discothèque, 16-20 h. Expo Derib, 20 ans de BD.
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.
 Ludothèque: Serre 16, fermée.
 Artothèque: 1er-Mars 9, fermée.
 Minigolf: 10-22 h.
 Piscine des Mélézes: 9-20 h.
 Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je-ve-sa, 10-21 h., di, 9-18 h.
 Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
 Le Scotch: Bar-Dancing-Attractions.
 Club 55: Dancing-Attractions.
 Le Domino: Cabaret-Attractions.
 La Boule d'Or: Bar-Dancing.
 Centre de rencontre: fermé.
 Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: fermé.
 Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, me, 17-22 h., ☎ 23 24 26.
Informations touristiques: ☎ 28 13 13, rue Neuve 11.
 Planning familial: Rocher 1, tél. 28 56 56.
 Consultations conjugales: ☎ (038) 24 76 80.
 Service d'aide familiale: ☎ 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
 Ecole des parents: fermée.
 Parents information: ☎ (038) 25 56 46.
 Information allaitement: ☎ 26 06 30 ou 26 54 15 et (038) 53 38 66 ou 36 17 66.
 Crèche de l'amitié: Manège 11, fermée.
 Crèche Beau-Temps 8: fermée.
 Services Croix-Rouge: ☎ 28 40 50. Baby-sitting fermé; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30.
 Soins à domicile, Serre 12: ☎ 28 41 26.

Le Locle

Musée d'horlogerie: expo Ch.-A. Boule, 10-12 h., 14-17 h.
 Bibliothèque Ville: fermée.
 Bibliothèque des jeunes: fermée.
 Ludothèque: M.-A.-Calame 5, fermée.
 Le Dragon d'or: bar-dancing.
Pharmacie d'office: de la Poste, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le numéro 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, ☎ No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
 Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, ☎ 31 20 19. Ma, je, ☎ 31 11 49.
 Information diabète: Hôpital, lu après-midi, ☎ 31 52 52.
 La Main-Tendue: ☎ No 143.
 AVIVO: ☎ 31 51 90.
 Service aide familiale: ☎ 31 82 44, 9-10 h.
 Planning familial: tél. 28 56 56.
 Consult. conjugales: ☎ (038) 24 76 80.
 Office social, Marais 36, ☎ 31 62 22.
 Aide aux victimes de désaxés sexuels, «Les Oeillets»: ☎ 31 77 92.
 Crèche pouponnière: fermée.
 Société protectrice des animaux: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.
 Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, fermé.

Le Grand-Cachot-de-Vent

Expo huiles et aquarelles de Jean-Pierre Gyger, 14 h. 30-17 h. 30.

Consult. pour stomisés, Ligue contre le cancer: Serre 12, je, 9 h., ☎ 28 54 55.
 Information diabète: Serre 12, ve après-midi, ☎ 28 41 26.
 Assoc. des sourds: permanence dernier je du mois, 13-15 h., Jardinière 23.
 Pro Infirmités: Léopold-Robert 90, ☎ 23 97 01.
 Boutique 3e âge: Serre 69, fermée.
 Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, fermé.
 Habillerie du CSP: Soleil 2, fermée.
 Vieux Puits du CSP: Puits 1, me-ve, 14 h.-18 h., sa, 9-11 h. 30.
 Boutique et bouquiniste CSP: Soleil 4, fermé.
 Pro Senectute: L.-Robert 53, ☎ 23 20 20, le matin. Repas à domicile: ☎ 23 20 53, le matin.
 AVIVO: ☎ 23 02 70 ou 23 50 85.
 Accueil du Soleil: Serre 67, fermé.
 Eglise réformée: secrétariat, ☎ 23 52 52.
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h., ☎ 28 52 42. Ma et je, 20 h. 30-23 h.
 Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ☎ 23 16 23.
 SOS alcoolisme: ☎ 28 75 23.
 Alcooliques Anonymes AA: ☎ 28 23 76, permanence 24 h. sur 24.
 Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): ☎ 23 07 56 et 23 67 03.
 La Main-Tendue: ☎ 143. 20" d'attente.
 Aide aux victimes de désaxés sexuels «Les Oeillets», ☎ 31 77 92.
 Hôpital: ☎ 21 11 91.
 Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Coop 1, rue Neuve 9. Ensuite, police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
 Consommateurs Information: Grenier 22, fermée.
 Consult. juridiques, Serre 67, je, 16-20 h.
 Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu-ve, 8-12 h., 14-18 h., ☎ 28 37 31.
 Chômage information: Serre 67, fermée.
 Ass. défense chômeurs, L.-Robert 75: fermée.
 Société protectrice des animaux: D.-JeanRichard 31, ☎ 23 45 65, 17-19 h.
Police secours: ☎ 117.
Feu: ☎ 118.
CINÉMAS
 Corso: 20 h. 30, Madame Claude.
 Eden: 20 h. 45, Rien que pour vos yeux; 18 h. 30, Jamais si profond.
 Plaza: relâche.
 Scala: 20 h. 45, L'ascenseur.

Fleuriste de service cet après-midi: Turtschy, Léopold-Robert 57

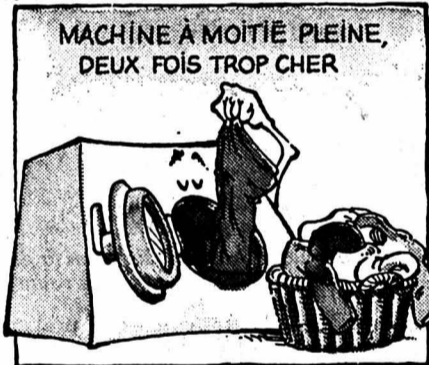
Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: relâche.
 Château de Môtiers: expo J.-P. Grélat.
 Couvét, ludothèque: fermée.
 Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.
 Fleurier, Centre de rencontre: fermé.
Informations touristiques: gare Fleurier, ☎ 61 10 78.
Police cantonale: ☎ 61 14 23
Police (cas urgents): ☎ 117.
Police du feu: ☎ 118.
 Fleurier, service du feu: ☎ 61 12 04 ou 118.
 Centre de secours du Val-de-Travers: ☎ 63 19 45; non-réponse, ☎ 63 17 17.
 Hôpital de Fleurier: ☎ 61 10 81.
 Hôpital et maternité de Couvét: ☎ 63 25 25.
Ambulance: ☎ 61 12 00 et 61 13 28.
 Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.
 Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ☎ 61 35 05, repas à domicile.
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 33 18 90.

Neuchâtel

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., sa, 9-12 h., Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa, 9-17 h.. Expo L'œuvre des Girardet, 8-20 h. Expo Rousseau, me et sa, 14-17 h.
 Plateau Libre: dès 22 h.
 Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h. Expo Objets prétextes, objets manipulés.
 Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h., je, 14-21 h., Expo Maxilien de Meuron et les peintres de Suisse romande.
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
 Musée d'archéologie: 14-17 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., Favez, av. Premier-Mars. Ensuite ☎ 25 10 17.
 Info diabète: av. DuPeyrou 8, fermée.
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 33 18 90.
 Alcooliques Anonymes: ☎ (038) 55 10 32 (le soir).
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 Consultations conjugales: ☎ (038) 24 76 80.
CINÉMAS
 Apollo: 15 h., 20 h. 30, Rien que pour vos yeux; 17 h. 30, Violence et passion.
 Arcades: 15 h., 20 h. 30, A la poursuite du diamant vert.
 Bio: 18 h. 30, L'Amérique interdite; 20 h. 45, Midnight Express.
 Palace: 15 h., 20 h. 45, La clé.
 Rex: 20 h. 45, Je ne suis pas un homme facile.
 Studio: 21 h., Le tombeur, le frimeur et l'allumeuse.
Cortailod
 Galerie Jonas: expo huiles, aquarelles et dessins de Pierre Kohl, me-di, 14 h. 30-18 h. 30.

L'ÉCONOMIE C'EST TOUT BÉNÉFICE



Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, ☎ 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: ☎ 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
 La Main Tendue: ☎ 143.
Le Noirmont
 Cinéma: relâche.
Les Breuleux
 Cinéma Lux: relâche.
Saignelégier
 Ludothèque: fermée.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ☎ 51 21 51.
Préfecture: ☎ 51 11 81.
Police cantonale: ☎ 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Service ambulance: ☎ 51 22 44.
Hôpital et maternité: ☎ 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyer, ☎ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.
Pharmacie Fleury: ☎ (039) 51 12 03.
 Service social tuberculose et asthme: ☎ (039) 51 11 50.
 Aide familiale: ☎ 51 14 37.
Delémont
 Cinéma Lido: 20 h. 30, Oeil pour oeil.
 Cinéma La Grange: programme non reçu.
 Bibliothèque ville (Wicka II): fermée.
 Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, fermée.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ☎ (032) 93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, ☎ (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, ☎ (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, ☎ (032) 92 29 02.
Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, ☎ (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, ☎ (032) 91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
 La Main-tendue: No 143.
Saint-Imier
 Cinéma Lux: relâche.
 Passage central suisse: expo fossiles et minéraux, 16-21 h.
 Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.
 Ludothèque: fermée.
Bureau renseignements: rue du Marché 6, ☎ 41 26 63.
 Centre de culture et loisirs: ☎ 41 44 30.
 Services techniques: électricité, ☎ 41 43 45; eaux et gaz, ☎ 41 43 46.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 41 25 66.
Police municipale: ☎ 41 20 46.
Ambulance: ☎ 42 11 22.
Pharmacie de service: Liechti, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ No 111.

Hôpital: ☎ 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
 Infirmière visitante: ☎ 41 40 29 ou 41 29 08 ou 41 46 41.
 Aide familiale: ☎ 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
 A.A. Alcool. anonymes: ☎ 41 12 18.

Courtelary

Service du feu: No 118.
Police cantonale: ☎ 44 10 90.
 Administration district: ☎ 44 11 53.
 Infirmière visitante: ☎ 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov ☎ (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma Cosmos: relâche.
 Ludothèque: fermée.
Bureau de renseignements: Grand-Rue, ☎ (032) 97 52 78.
 Services techniques et permanences eau-électricité: ☎ 97 41 30.
Feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 97 40 69.
Police municipale: ☎ 97 51 41; en dehors heures bureau ☎ 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Graden ☎ (032) 97 51 51. Dr Meyer ☎ (032) 97 40 28.
Pharmacies: H. Schneeberger ☎ (032) 97 42 48; J. von der Weid, ☎ (032) 97 40 30.
 Infirmière visitante et dépôt sanitaire: ☎ 97 68 78 lu-ve, 14-15 h., sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.
 Aide familiale: ☎ 97 61 81.
 Centre de puériculture: Collège 11, ☎ 97 62 46, ve, 15-17 h.
 Landeau-service: Collège 11, ve, 15-17 h.

Tavannes

Cinéma Royal: relâche.
 Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Bévillard

Cinéma Palace: relâche.

Moutier

Cinéma Rex: relâche.
Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, ☎ 93 18 24.
 Services industriels: ☎ 93 12 51; en dehors des heures de bureau ☎ 93 12 53.
Service du feu: ☎ 93 18 18.
Police cantonale: ☎ 93 38 31.
Police municipale: ☎ 93 33 03.
Hôpital: ☎ 93 61 11.
Ambulance: ☎ 93 40 40.
 Sœur visitante: ☎ 93 14 88.
 Sœurs garde-malades: ☎ 93 18 69.
 Centre de puériculture: ☎ 93 20 72.
Pharmacie d'office: Liengme, ☎ 93 17 70 ou 93 15 34.

Bienne

Musée Omega: je, 15-19 h.
 Musée Robert: expo flore et faune, 14-18 h.
 Musée Schwab: 10-12 h., 14-17 h.
CINÉMAS
 Apollo: 15 h., Heidi; 17 h. 45, 20 h. 15, Casablanca.
 Capitol: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, Class of 1984.
 Elite: 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Slip up.
 Lido 1: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 30, La cage aux folles.
 Lido 2: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 30, Eren-dira.
 Métro: relâche.
 Palace: 14 h. 30, 20 h. 30, Angel; 16 h. 30, 18 h. 30, Tornado.
 Rex: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, Indiana Jones et le temple maudit.
 Studio: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, Alien, le 8e passager.

Adaptez votre vitesse!



LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

Programme 84-85 de la Société de musique Saison cossue, avec panache...

Le programme général de la saison 1984-1985 de la Société de musique est connu. Il a été présenté hier, à la faveur d'une conférence de presse, notamment tenue par M. J.-P. Houriet, le président de la Société de musique. Commencée lundi 24 septembre prochain, la série de concerts prendra fin le jeudi 2 mai en un feu d'artifice puisque c'est l'Academy St-Martin-in-the-Field qui sera l'hôte de la Salle de musique. Nous aurons l'occasion de revenir de manière détaillée sur chacun de ces concerts; nous nous bornerons ici à donner la liste nominative d'une saison cossue.

Lundi 24 septembre: l'Orchestre de chambre de Zurich, placé sous la direction d'Edmond de Stoutz; soliste: Maria-Joao Pirès; œuvres interprétées de Haendel, F. Martin (dans le sillage de

la semaine F. Martin organisée à La Chaux-de-Fonds), J.-Chr. Bach et Mozart.

Vendredi 5 octobre: le pianiste Emile Guilels, un des meilleurs du moment, interprétera des œuvres de Scarlatti, Debussy et Schumann.

Jeudi 25 octobre: le Quatuor Takacs; œuvres de Haydn, Debussy et Beethoven.

Lundi 5 novembre: le Philharmonie Georges-Enesco de Bucarest, sous la direction de Mihai Bredicaescu; soliste: le violoniste Yoshio Unno; «soirée Tchaïkovski» avec la Symphonie No 5 et le Concerto pour violon.

Mercredi 28 novembre: Güher et Süher Pekinel, deux jumelles, pianistes de très haut niveau d'origine turque qui

interpréteront des pages de Mozart, Ravel et Stravinski.

Mercredi 12 décembre: le Festival Strings de Lucerne, placé sous la direction de Bernard Baumgartner; soliste: le pianiste Peter Aronksi; compositeurs choisis: Mozart, Debussy et Brahms.

Mardi 29 janvier 1985: le Trio Rislér, dans des pages de Beethoven, Brahms et Fauré.

Mardi 19 février: Victor Tretiakov, violoniste, et Mikhail Erokhine, pianiste: l'un des tout grands moments de cette saison; les deux musiciens interpréteront des partitions de Brahms et la «fameusissime» Sonate à Kreuzer de Beethoven.

Mercredi 20 mars: Harry Datyner; le pianiste a inscrit Beethoven (la Sonate Op. 57 dite Appassionata) Brahms, Ravel et Schumann à son programme.

Jeudi 18 avril: l'Orchestre symphonique de Radio Bâle, placé sous la direction de Stanislas Skrowaczewski; soliste: la violoniste allemande Christiane Edinger; au programme, la Symphonie No 39 de Mozart, le concerto pour violon No 1 de Szymanowski et la Symphonie No 4 de Schumann. Et, enfin,

Jeudi 12 mai: Academy St-Martin-in-the-Field, placée sous la direction de Jona Brown; violon solo également, cette dernière dirigera les solistes William Bennet, flûte, et George Malcolm, clavecin; au programme: Haendel, Scarlatti, Bach (Concerto brandebourgeois No 5), Mozart et Bach (Suite No 2). (icj)

ÉTAT CIVIL

Naissances

Tolck Vincent Joël, fils de Robert Charles et de May Raymonde, née Parel. - Fontana Gaël, fils de Edy Carlo et de Christine Nicole, née Vallon. - Paul Céline, fille de Andres Lucas et de Nicole Marie, née L'Eplattenier. - Bastin Coralie Bernadette Christiane, fille de Alain Leopold Lucien et de Ornella, née Toniutto.

Promesses de mariage

Kämpfer Bernard Markus et Binggeli Anne-Marie Noëlle.

Mariage

Cartagena Roberto Segundo et Bustamante Mercedes del Pilar.

Décès

Durand Emile, né en 1904, époux de Josephine, née Eisele.

Suite des informations chaux-de-fonnières ► 19

Les vacances des Chaux-de-Fonniers On ne s'en prive pas, mais on rogne

Page 11 ◀

Et où court-on? A la mer, soit. Plus précisément sur les rives de la Méditerranée (de la France à l'Italie en passant par les Baléares, la Tunisie, etc.) qui ont la grosse cote, comme d'habitude.

Etonnement toutefois, les Jeux olympiques de Los Angeles n'ont quasiment pas attiré le moindre Chaux-de-Fonnier; lequel, s'il continue d'aborder une certaine sympathie pour les Etats-Unis, préfère y aller sans se «farcir» l'événement qu'on sait.

L'été 1983 avait déjà été noté «stable» du côté des agences de voyages de la ville. En moyenne. En 1984, on la relève encore cette stabilité avec, ça et là, des surprises quand on nous annonce que «chez nous, plus d'affaires ont été conclues qu'auparavant». Plus d'affaires, mais un chiffre total de vente qui n'atteint de toute manière pas des sommets: cela se réfère à la constatation émise plus haut qui dit que l'on regarde à deux ou trois fois le prix à consentir pour s'offrir un peu de détente loin du Pod et loin des sapins.

Les vacances comme besoin essentiel? Oui, aucun doute à ce sujet en entendant les commentaires des agenciers. Une fois l'an, partir c'est revivre un peu; c'est refaire un plein de vitalité et de dépaysement que la neige ne met pas longtemps à entamer. C'est ainsi que le soleil a la grosse cote, la mer idem. Le long des golfes clairs de la Méditerranée de préférence.

L'on s'en va en moyenne deux semaines. Quand on franchit l'océan pour aller serrer la main de l'Oncle

Sam, on préfère consacrer trois semaines (rarement un mois) à la visite guidée des Etats-Unis. Et là, on y va en couple. Jeune souvent, et dont les revenus mensuels vont par deux.

Difficile en revanche d'estimer la part des renoncements de ceux qui, comptes faits, s'aperçoivent avec regret qu'ils n'iront pas ailleurs passer l'été. Dans une agence, on précise malgré tout que le chômage est certainement à la base de bien des annulations de réservation estivale.

La Suisse dans tout cela? Elle continue d'attirer les foules tranquilles. Les Chaux-de-fonniers touristes en leur propre pays sont de toute manière difficiles à compter; peu d'entre eux s'adressent à une agence de voyages pour passer des vacances helvétiques. (icj)

NAISSANCE

Christine et Jean-Philippe HIRT

ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

SYLVAIN

le 7 août 1984

Clinique des Forges

Abraham-Robert 17
2300 La Chaux-de-Fonds

184597

bravo à

La doyenne de La Sagne...

... Mme Annette Poget qui a fêté son 94^e anniversaire le 21 juillet dernier. Mme Poget, démocrate sous le pseudonyme de «Tante Annette», ancienne garde-barrière, vit à la Maison de retraite Le Foyer et jouit encore d'une bonne mémoire. Elle est née à La Sagne, le 21 juillet 1890, puis mariée, a vécu à Bôle avant de revenir dès 1960 dans son village natal. Une attention lui a été remise. (dl)

LE LOCLE et son district

la voix d'une région

Fête du 1er Août à La Chaux-du-Milieu La confiance d'une petite commune dans son avenir

Si bien des citoyens du village se trouvaient encore en vacances et étaient loin de leur village le 1er Août à leur manière, ceux qui étaient restés se sont retrouvés mercredi dernier au-dessus de l'Auberge du Vieux-Puits pour célébrer dans la simplicité et la tradition la Fête nationale. Après un cortège conduit par la fanfare, dirigée par Frédéric Monard, un concert fut donné à proximité du grand tas de bois auquel ont mit le feu dès la nuit tombée.

En attendant l'obscurité, Gilles Tschanz, président de la Société de divertissement invita M. Willy Fahry à apporter le message de l'Eglise. Ensuite, M. Francis Sautaux, président du Conseil général prononça le discours patriotique.

L'orateur rappela que le contrat engagé depuis 700 ans par les Waldstätten dure toujours. Le combat devant sauvegarder notre territoire, notre patrimoine, nos institutions est permanent et rien ne permet d'espérer qu'à l'avenir la situation s'améliorera.

Grâce à notre profond sens du patriotisme et à notre foi inébranlable en notre actuel système démocratique, qui se réveille naturellement à l'occasion de la célébration du 1er Août, les Suisses lutteront toujours avec la même vigueur.

Abordant la situation de la commune de La Chaux-du-Milieu, M. Sautaux apporta tout d'abord le salut des autorités communales; une commune précisa-t-il, qui comme la plupart de celles du canton se trouve dans les chiffres rou-

ges. En effet, les charges augmentent au fil des années, occasionnant des soucis supplémentaires aux autorités législatives et exécutives. Malgré tout les membres de celles-ci veulent rester confiants et optimistes.

L'orateur rendit ensuite hommage aux nombreuses sociétés du village qui contribuent à préserver l'équilibre, l'harmonie et la vie de la localité.

Il a notamment cité le corps enseignant qui forme les citoyens et citoyens de demain; les agriculteurs qui perpétuent la tradition agricole tout en participant activement au développement culturel et professionnel de leur village.

M. Sautaux se fit le porte-parole d'un autre sujet de satisfaction: l'adduction d'eau qui va son bonhomme de chemin puisque pour l'heure les premières maisons du village sont déjà reliées au réseau.

Le président Sautaux fit aussi allusion aux tristes réalités qui concernent notre région et la planète: le chômage, les

guerres, la course aux armements, la faim...

Il invita en conséquence tous les citoyens à prendre conscience des privilèges dont ils sont bénéficiaires, malgré les faiblesses du système démocratique suisse alors que notre pays mérite malgré tout encore la qualification de terre d'asile et d'oasis de paix.

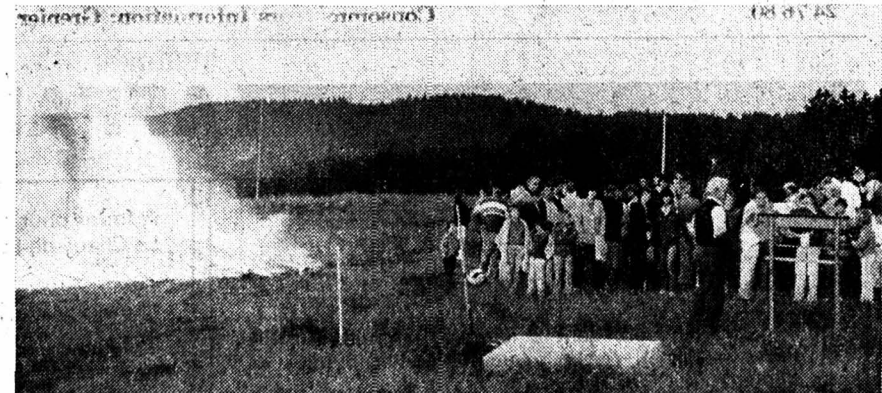
Dans la fin de son intervention le président du législatif aborda une question touchant l'ensemble du globe: «Que pouvons-nous faire contre la pollution?»

Sans apporter de réponse directe il incita les personnes présentes à se montrer sensibles à ce grave problème et leur conseilla d'adopter un comportement réfléchi de manière à ce qu'elles apportent une réponse - aussi minime soit-elle - à ce fléau.

Les festivités du 1er Août se poursuivirent par la mise à feu du grand tas de bois. Les lampions furent allumés tandis que le ciel fut illuminé par les fusées et autres feux d'artifice, pour la plus grande joie des enfants.

C'est ensuite à la salle du collège que chacun s'est rendu pour se désaltérer et manger les côtelettes dont les membres de la Société de divertissement avaient assuré la cuisson.

Lors de cette soirée dansante le bal fut mené par l'orchestre «L'Echo du Jura». (df)



Autour du feu à La Chaux-du-Milieu. (Photo Impar-Perrin)

SOCIÉTÉS LOCALES

Le Locle

SEMAINE DU 7 AU 14 AOÛT

CAS section Sommertel. - Jeudi 9, délai d'inscription pour le Ganttrich; vendredi 10 stamm à 18 h. à l'Hôtel des Trois-Rois; samedi 11, course mixte au Ganttrich; samedi-dimanche 11 et 12, Aiguilles rouges d'Arolla; mardi 14, délai d'inscription pour le Gotthard; gardiennage: MM. F. Brandt et P. Buffe.

CAS dames, sous-section «Roche-Claire». - Mercredi 8, assemblée générale à 19 h. 30. Souper tiré des sacs dès 18 h. au chalet. Samedi 11 août, course mixte au Ganttrich, inscription au 31 44 72 jusqu'au jeudi 9 août, réunion

des participants vendredi 10 août à 18 h. à l'Hôtel des Trois-Rois; inscriptions jusqu'au 14 août à 20 h. pour la course mixte des sentiers du Gotthard les samedi et dimanche 18 et 19 août, auprès de l'organisatrice, Mme J. L'Eplattenier, ☎ 26 60 48.

Amis de la nature, section Le Locle - Les Brenets. - Dimanche 12 août, grillades au chalet; inscription jusqu'au 6 août chez P.-A. Wahli, ☎ (039) 23 16 10. Samedi et dimanche 11 et 12 août gardiennage: B. Audetat et P. Perret.

Soroptimist-Club. - Jeudi 9 août à 19 h. à la ferme du Grand-Cachot-de-Vent, visite de l'exposition du peintre loclois Jean-Pierre Gyger.

On en parle au Locle

Comme pour aider ceux qui reprenaient le travail ce lundi matin, toutes vacances terminées, à mieux supporter le changement de rythme, le soleil se cachait de temps à autre derrière de gros nuages et la canicule avait mis une sourdine à ses tempêtes estivales. C'est que c'est toujours dur une reprise, qu'on le veuille ou non, que les temps soient prospères ou difficiles, le boulot c'est le boulot et ça n'a rien à voir avec la pétanque ou la pêche à la ligne. Comme tout a une fin, il faut bien à chaque fois se faire une raison et reprendre avec un semblant de sourire le chemin de l'atelier ou du bureau. Avec du moral surtout, les vacances sont finies, vives les prochaines!

Comme chaque année, il y a de

tout dans ces vacances bronzés qui rentrent dans le rang. Ceux qui ont pris du poids, parfois trop, ceux qui ont mal mangé, ceux qui ont souffert de la chaleur, ceux qui ont dépensé plus que prévu, ceux qui se sont fait piquer leur radio-cassette ou amocher leur voiture, ceux qui ont écrit des cartes postales qui ne sont jamais arrivées, ceux qui ont dormi devant la télé à cause des Jeux de Los Angeles, ceux qui sont rentrés avec un gros rhume et tous les autres pour qui tout s'est bien passé. Ceux-ci et ceux-là, à n'en pas douter, seront présents au prochain rendez-vous annuel et c'est tant mieux!

En attendant, nous leur souhaitons tout de bon pour les semaines à venir, à eux et à leurs entreprises, avec du travail plein les bras du lundi au vendredi et des week-ends ensoleillés comme il convient, car le soleil crée la bonne humeur et la bonne humeur donne du cœur à l'ouvrage, c'est bien connu. Ae.

Festival des Nuits de Joux

Le Festival des Nuits de Joux 1984 organisé par le Centre d'animation du Haut-Doubs et les comédiens du Théâtre des Nuits de Joux de Pontarlier se poursuit.

Mercredi 8 août, à 21 heures à l'église de Malbuisson, l'Orchestre de chambre de Neuchâtel, sous la direction de Jan Dobrzewski, avec en solistes Jean Jaquerod (violin) et Guy Denis (violoncelle) dans des œuvres de Bach, Vivaldi, Mozart, Wagner, Galzunow, Liadow et Rimski-Korsakov.

Jeudi 9, vendredi 10 et samedi 11, en concert-théâtre un récital de guitare par Jean Chavane, «Sérénade pour Arlequin», suivi de «L'héritier de village», une comédie de Marivaux interprétée par les comédiens des Nuits de Joux dans une mise en scène de Pierre Louis. Ces soirées sont programmées les 9 et 10 à 21 heures à l'ancien cloître des

capucins à Pontarlier et le samedi 11 à la même heure, à La Rivière-Drugeon.

Dernière manifestation du festival, **dimanche 12 août avec la projection à 21 h. 30 dans la cour d'honneur du Château de Joux, du premier film du directeur du nouveau théâtre de Besançon, Denis Llorca, «Légende comtoise», qui a pour sous-titre «L'orage en colère brise la voix de la cascade».**

Ce film a séduit la critique lors du dernier Festival de Cannes où il a été présenté dans la catégorie «perspective du cinéma français». Ce film inspiré de la légende de Berthe de Joux sera projeté à l'endroit même où il a été réalisé. (jcp)

cela va se passer

ÉTAT CIVIL

LE LOCLE

Naissances

Schaller Emilien, fils de Michel Bernard Louis et de Catherine Lucette, née Carrel. - De Francesco Gabriele, fils de Carmelo et de Mirella Assunta, née Lezzi. - Jean-Mai-ret Véronique, fille de Georges André et de Chantal Georgette, née Chapatte. - Schmiéd Jessica, fille de Hans et de Martine, née Rossier. - Matthey-de-l'Endroit Dorothée Aline, fille de Pierre Alain et de Maryline Andrée, née Golay.

LES BRENETS (juillet)

Décès

Jequier, Berthe Hélène, née en 1911, veuve.

LA BRÉVINE (juillet)

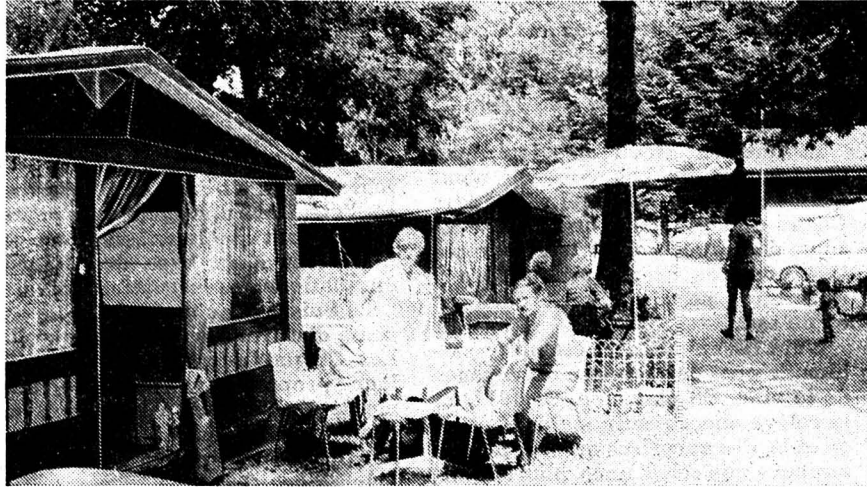
Naissances

Huguenin-Dumittan Jérôme, fils de Denis André et de Valérie, née Jeannin. - Schmiéd Jessica, fille de Hans et de Martine, née Rossier.

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

L'attrait de l'eau et de la vie en plein air «Colombier-les-Bains» affiche complet...



Un repas est bien meilleur quand il est dégusté en plein air.

Les habitants de la commune de Colombier (4180 à la fin de 1983), augmentent d'un millier environ tous les étés.

La plage et le terrain de camping sont connus dans toute l'Europe, des touristes étrangers viennent y séjourner régulièrement chaque année pendant plusieurs semaines.

Le responsable de l'ensemble, M. Gilbert Brunner, effectue sa quatorzième année. Son horaire? 6 heures - 23 heures environ, avec une tournée pendant la nuit pour vérifier que tout fonctionne bien...

Le petit bureau de réception à l'entrée connaît une activité incessante, quarante à cinquante arrivées par jour, autant de départs. Bien que comptant 350 emplacements marqués, le camping affiche presque tous les jours «complet». Il va sans dire qu'un campeur tardif n'est pas refoulé, il est toujours possible de lui trouver un coin pour dresser sa tente.

L'emplacement est vaste avec ses deux grandes places de jeux au centre, le restant du terrain s'étalant sous les grands arbres et dans les bois.

RÉSIDENTS ET PASSANTS

Sur les 350 cases, la moitié sont occupées par des résidents permanents, les caravanes ou les grandes tentes y restent tout au long de l'année. Les occupants entourent leur résidence de barrières fines ou de fleurs pour mieux s'isoler. Les jardinets, les plantes, les rideaux aux petites fenêtres, des décorations diverses donnent des touches plaisantes.

Les passants s'installent pour une ou deux semaines. Autrefois, les Hollandais étaient de fidèles hôtes qui passaient leurs trois semaines de vacances à Colombier. Depuis que chez eux, les vacances ont passé à quatre semaines, ils partagent la poire en deux: quinze jours au bord du lac, quinze à la montagne.

Cette année, on note la présence de nombreux Suisses allemands venant du nord du pays, des Schaffhousois principalement.

Pour les étrangers, il s'agit principale-



Les résidents ont à cœur de fleurir leur domaine. (Photos Impar-RWS)

ment de Hollandais et de Belges. Les Français reviennent peu à peu, ils étaient en majorité avant la dévaluation de leur argent, ont quasi disparu pendant quelques étés, aussi leur présence est-elle accueillie de nouveau avec joie.

MOINS DE GRANDES CARAVANES

Les énormes caravanes tirées par des voitures deviennent de plus en plus rares. Les campeurs arrivent maintenant dans des plus petits véhicules dans lesquels ils entassent le matériel pour camper. Beaucoup de touristes préfèrent renoncer à de grosses dépenses occasionnées par un véritable convoi d'avaleur de benzine, se priver d'un peu de confort pendant leur séjour mais profiter quand même de leurs vacances.

Toujours présents et toujours aussi sympathiques, les campeurs qui se présentent en fin de journée, à pied avec leurs bagages sur le dos ou à bicyclette. Avec un rouleau de tissu peu important, ils réussissent à créer une mini-tente qui suffit même à accueillir un couple. Ils sortent même d'on ne sait où un petit réchaud pour préparer leurs repas.

Le camping de Colombier s'est modernisé ces dernières années, à côté du restaurant avec sa terrasse se trouve un magasin fort bien garni où les touristes

peuvent se ravitailler aussi bien en marchandises qu'en multiples objets, indispensables même pour la vie en plein air.

UN BASSIN POUR LES CADETS

L'eau du lac est claire et propre et c'est naturellement le paradis pour les nageurs. Les cadets bénéficient d'un bassin avec toboggan et des jeux. Quant aux adultes, ils disposent d'un emplacement central pour se dégourdir, voire même du tout proche terrain militaire pour y organiser des jeux ou des rencontres de football.

M. Gilbert Brunner a tenté cette année une innovation qui a donné satisfaction à tous les intéressés: réserver une partie du camp aux familles avec des enfants en bas âge. Les gosses ont des copains avec qui jouer, les parents s'entraident, l'expérience est des plus concluantes.

«Colombier-les-Bains» connaîtra son animation estivale pendant tout le mois d'août encore et même plus tard si les conditions atmosphériques le permettent.

RWS

Suite des informations
neuchâteloises

19

Le temps à Neuchâtel en juillet

Malgré deux périodes assez fraîches en début et au milieu du mois, ce dernier a été assez chaud; l'insolation est excédentaire et les précipitations sont faibles.

La température moyenne de l'air de 19,2° est supérieure de 0,6° à sa valeur normale de 18,6° en juillet; les moyennes prises par pentades sont les suivantes: 15,7°, 21,0°, 20,4°, 16,9°, 21,7°, et 19,7° tandis que les moyennes journalières sont comprises entre 24,6° le 10 et 14,1° le 4. Les extrêmes atteints par le thermomètre sont de 31,0° le 30 et 9,4° le 5, donnant une amplitude absolue de la température de 21,6° (normale 22,2°). Ce mois compte 17 jours d'été.

L'insolation totale est de 276,3 heures; sa valeur normale étant de 249 h. l'excédent est donc de 27,3 h. ou 11 pour cent; à l'exception du 28, tous les jours ont été ensoleillés, avec un maximum journalier de 14,1 h. le 10.

Les précipitations sont de 39,5 mm., recueillies en huit jours; la hauteur normale est de 89 mm. pour juillet, impliquant donc un déficit de 49,5 mm. ou 56 pour cent. Des orages proches se sont produits à deux reprises, les 26 et 31.

La moyenne de la pression atmosphérique est de 721,8 mm. (normale: 720,8 mm.); le baromètre a oscillé entre 727,2 mm. le 27 et 716,0 mm. le 11; l'amplitude absolue qui en découle est donc de 11,2 mm.

La moyenne de l'humidité relative de l'air de 56 pour cent est faible (normale: 69 pour cent); les moyennes journalières sont comprises entre 75 pour cent le 26 et 48 pour cent le 4, tandis que le 9 a été relevée la valeur minimale mensuelle de l'hygromètre: 30 pour cent.

Les vents ont parcouru 5196 km. (vitesse moyenne: 1,9 m/sec.); la répartition de ce parcours est la suivante: nord-ouest: 22 pour cent; nord: 21 pour cent; ouest: 16 pour cent; sud: 16 pour cent; sud-ouest: 9 pour cent; sud-est: 7 pour cent; est: 5 pour cent; et nord-est: 4 pour cent. Le parcours journalier maximal est de 347 km., le 13; du nord-ouest (14 km/h.) tandis que le 29 avec 56 km. a été le jour le plus calme. La vitesse de pointe maximale atteinte par le vent est de 80 km/h., du nord-ouest, les 11 et 13 juillet. (comm)

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

gb Magnifique locaux commerciaux

de 130 m² environ, sont à louer à l'avenue Léopold-Robert (1er étage). Aménagement selon les besoins du locataire.

Pour tous renseignements et visites: **Gérance Bolliger, Grenier 27, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77** 19587

A louer pour tout de suite à la rue de l'Arc-en-Ciel 7, à La Chaux-de-Fonds

appartement d'une pièce

Loyer mensuel Fr. 266.- charges comprises

Pour visiter: M. Marchon, concierge, ☎ 039/26 81 75. 79-5155

A louer rue des Crétets 120, dans immeuble rénové

APPARTEMENT DE 2 CHAMBRES

tout confort, ascenseur.
Loyer Fr. 310.50 + charges Fr. 80.-
Pour traiter, s'adresser à la:
Fiduciaire de Gestion et d'Informatique SA
Av. Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 63 68

La Neuchâteloise Assurances

A louer, rue Jaquet-Droz 12a, La Chaux-de-Fonds

BEAU 3 PIÈCES

Tout de suite, au centre ville, équipé d'une cuisine agencée et d'une salle de bains. ☎ 038/21 11 71.

Accidents, Maladie, Vie, Transport, Incendie, Pertes d'exploitation, Dégâts des eaux, Bris des glaces, Vol, Responsabilité civile, Véhicules à moteur

28-35

Le Locle

Pour le prix d'un loyer, devenez propriétaire !

Appartement

3 pièces

Apport personnel Fr. 6 200.-
Mensualité tout compris: Fr. 475.-
(intérêts hypothécaires, amortissement, chauffage, conciergerie, etc.)

Appartement

4 pièces

Apport personnel: Fr. 7 800.-
Mensualité tout compris: Fr. 555.-

POSSIBILITÉ DE TRANSFORMER EN UN SEUL APPARTEMENT DE 7 PIÈCES

Contactez notre collaborateur, ☎ 039/23 83 68 ou notre agence cantonale, Moulins 51, 2000 Neuchâtel, ☎ 038/25 94 94

22-1226

A LOUER

dès le 1er octobre 1984, aux Brenets, situation optimale

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

tout confort.
Loyer: Fr. 383.- charges comprises.

GERANCIA SA

Léopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33

A louer pour tout de suite ou à convenir

STUDIO

avec confort. Quartier Place du Marché.
Loyer: Fr. 320.- charges comprises.
☎ 039/28 24 57. 19675

devo 25 ans d'expérience

Locations de bureaux

Nous louons pour tout de suite, à des prix très favorables

des bureaux

à la place du Marché 5/7 à St-Imier.

Les intéressés voudront bien s'adresser à l'Administration DEVO, Froburgstr. 15, 4600 Olten, ☎ 062/32 26 26

29-000472

A louer

garage

pour voiture qui ne roule pas en hiver.
Prix Fr. 60.- par mois, quartier Chevrouils.
☎ (039) 26 76 67

A louer pour tout de suite ou pour date à convenir

studio meublé

cuisine agencée, rue de la Promenade.
Renseignements et visites: **Gérance Bolliger, Grenier 27, ☎ (039) 23 33 77.** 19588

A vendre à La Béroche (St-Aubin au bord du lac)

splendide appartement

comprenant 4 chambres + cuisine habitable, magnifiquement agencée frêne. Cachet tout particulier après complète restauration. Grande terrasse à l'ouest. Cheminée, poutres apparentes. Place de parc comprise. Fonds propres nécessaires: Fr. 50 000.- ou selon disponibilités de l'acheteur. Solde hypothèque à disposition. Pas plus cher qu'une location. **ET VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE VISITEZ, COMPAREZ.**

Ecrire sous chiffre G 28-530636, 2001 Neuchâtel.

ANNONCES CLASSÉES «Immobilier»

Parution les: **lundi mercredi vendredi**

depuis 1969 vite résolues.

dettés

ARRANG. FINANCIERS, S.A. R.L.
2072 NEUCHÂTEL
038/33.6970

HABITATIONS POUR TOUS SA

44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tél. (021) 29 61 38

Suite à la démission honorable du titulaire, nous cherchons pour date à convenir, un

chef des ventes

Ce cadre dirigera notre équipe de vendeurs, et sera responsable de la vente du programme VW-AUDI-PORSCHE, véhicules d'occasion inclus.

Nous attendons pour ce poste «CLÉ» un candidat possédant notamment:

- dynamisme et ambition.
- une formation commerciale, avec un talent pratique CONFIRMÉ pour s'occuper lui-même de la vente.
- le sens des affaires, et une forte motivation pour la réussite.

Les personnes intéressées à cette fonction, nous adresserons leur offre écrite accompagnée d'un curriculum vitae complet, à la direction du SPORTING GARAGE, Crétets 90, 2300 La Chaux-de-Fonds.



Samedi 11 août Départ: 6 h.
EUROPA PARK RUST «All.»
Fr. 50.- entrée comprise,
Fr. 35.- de 6 à 16 ans

Dimanche 12 août
Départ: 13 h. 30
Prix unique Fr. 34.-
APRÈS-MIDI AVEC GOÛTER

Mardi 15 août Départ 13 h. 30
Fr. 25.-
PROMENADE D'APRÈS-MIDI

Inscriptions:
Voyages GIGER - Autocars
☎ 039/23 75 24 19352



J. Held
La Chaux-de-Fonds
av. L.-Robert 51
(sous les arcades)
☎ 039/23 39 55 19388

A vendre
Toyota Corolla 1600 GT
modèle 83.
15000 km.
Prix à discuter.
☎ (039) 23 13 05

Magnifique
Datsun Patrol wagon 4 WD
Diesel, août 82, argent métallisé, 38 000 km., expertisée, garantie totale. Fr. 427.- par mois sans acompte. Reprise éventuelle. Plus de 50 autres voitures au choix, aux mêmes conditions ou au comptant.
M. Garau
case postale 772
2501 Bienne 1
☎ (032) 51 63 60

Saly Services SA
engage pour tout de suite ou à convenir

- 1 carreleur
- 2 peintres en bâtiment
- 3 plâtriers
- 2 maçons
- 2 ferblantiers
- 1 plombier
- 3 électriciens
- 2 menuisiers
- 3 charpentiers qualifiés

Bon salaire. Permis valable.
Pour rendez-vous, contacter M. Saunier.
☎ (022) 31 45 60

Lambris à partir de Fr. 6.80
en tous profils, avec ou sans nœuds, plaques agglomérées. Pavatex, coupe sur mesure, plaques agglomérées pour ventilation du foin. Matériaux isolants, Eternit, moquettes, revêtements de sol en PVC.
Traverses de chemin de fer droites Fr. 24.-, gauches Fr. 16.50
Pieux pour palissades.

Livraison rapide, à domicile, dans toute la Suisse; il suffit de téléphoner.
4242 Laufon,
☎ 061/89 36 36. Enceinte de l'ancienne papeterie.



JE RÉPARE
consciencieusement, rapidement, pendules, montres et réveils anciens et nouveaux. Service à domicile sur demande.
Horlogerie ROCHAT
Rue Jardinière 41
☎ 039/23 75 00 10748

ULTRA PRÉCISION SA,
1870 Monthey
cherche pour entrée immédiate ou à convenir
mécanicien régleur
Travail en équipe alternée, quelques années de pratique souhaitées.
Place stable.
Faire offre ou téléphoner au 025/70 81 41 (M. Monnier).
36-7208

Gérance d'immeubles et agence immobilière désire engager une
apprentie de commerce
(durée de formation de 3 ans), ayant suivi de préférence l'école secondaire.
Entrée fin août 1984 ou à convenir.
Ecrire sous chiffres AS 19586 au bureau de L'Impartial.

L'électronique
peut assurer de nouveaux postes de travail dans nos régions.
Mais il n'y a pas d'électronique sans électricité.
Une pénurie d'électricité porterait un nouveau coup à l'économie de notre canton.
GAES, Groupement neuchâtelois pour un avenir énergétique sûr, case postale 538, 2001 Neuchâtel. 28-30875

A vendre
plants de fraisières
des 4 saisons. Fr. 1.- la pièce
S'adresser à l'Ecole cantonale d'agriculture, 2053 Cernier, ☎ (038) 53 21 12 (heures de bureau).
En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations



LE LOCLE

A vendre
bus camping
Fiat 238.
55 000 km.
Bas prix, à discuter.
☎ (039) 31 53 49

Nous offrons
une place d'apprenti forestier
disponible tout de suite.
☎ 039/36 11 13. 91-62222

A vendre
JUS DE POMME
Fr. 1.20 le litre, par caisse de 12 bouteilles, plus consignation Fr. 8.- la caisse. A prendre sur place (heures de bureau).
Ecole cantonale d'agriculture 2053 Cernier.

Pour la rentrée d'août, inscrivez dès maintenant votre enfant à
l'Atelier des confettis
Rue M.-A.-Calame 5
Création et expression enfantine dès 3 ans.
Renseignements et inscriptions Marie-Christine Compagny, Monts-Orientaux 4, 2400 Le Locle, ☎ 039/31 89 30. 91-32179

Hôtel de la Gare
Montmolin, ☎ 038/31 11 96
Mercredi 8 août
Soirée animée par Gilbert Schwab
Restauration à la carte et sur assiette.
SPÉCIALITÉS DE POISSONS DU LAC
- filets de perches
- filets de truite saumonée
- filets de pâlée
- OMBRE CHEVALIER 91-32231

Ferrier & Cie Mazout
Prix d'été
Prix baissés
☎ 039/23 44 07 19479

Cherche
ORCHESTRE
pour animer un mariage à la fin du mois de septembre.
Ecrire sous chiffres HE 19361 au bureau de L'Impartial.
Transports - Déménagements Débaras
PHILIPPE BERGER
☎ 039/266 868 et 039/260 709

Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

VOUS AUSSI vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

52-414436

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.

Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL» 17

Jacques Perroux Graine d'espoir Roman

Droits réservés Editions Mon Village SA, Vulliens/VD

C'était son gâteau préféré. François ne s'attendait pas à un tel accueil, et se sentait gêné d'être venu les mains vides. Il s'en excusa, tout en faisant remarquer à Nicole qu'elle s'était trop dépensée.

- Trop dépensée? Une tarte est si vite faite.

Peccoud fit d'autant plus honneur à la pâtisserie que son heure de gymnastique lui avait donné faim...

- Bon! Et si on parlait de notre affaire, proposa-t-il ensuite?

Nicole acquiesça, avant d'aller chercher un petit carnet sur son bureau. C'est là qu'elle avait consigné, expliqua-t-elle, ses réflexions et celles des garçons, après la visite de la ferme.

Il ressortait que les jeunes étaient rentrés réjouis. Peccoud les avait intéressés en demeu-

rant simple et clair dans ses explications, faisant comprendre à chacun qu'on ne s'improvisait pas paysan. C'était bien de l'avoir souligné, à une époque où, l'écologie étant de mise, on s'intéressait de plus en plus à l'agriculture.

- Excellente aussi votre démonstration sur l'utilité des connaissances scolaires, pour tout ce qui touche à la vente et aux prévisions de production.

L'éducatrice ajouta que, suite à cette visite, un jeune homme désirait effectuer un stage dans une ferme. De telles expériences étaient au programme de cette année de formation professionnelle. Après chaque visite d'entreprise ou d'usine, il arrivait que l'un ou l'autre des élèves demande à s'informer, à en savoir davantage. Et, la façon la plus efficace de le faire, c'était bien de vivre sur le terrain durant une semaine ou deux.

- Si je comprends bien, vous aimeriez qu'il vienne chez moi, anticipa le paysan?

La jeune femme sourit.
- J'allais vous le demander!

Instantanément, Peccoud pensa à son épouse qui risquait de ne pas être enthousiasmée par ce projet. Puis, en son for intérieur, il se dit que cette affaire ne la concernait pas. C'est lui, après tout, et non pas Denise, qui

s'occuperait du jeune homme. Par mesure de prudence, il s'enquit aussitôt:

- Ce n'est pas le dénommé Thomas Trizoni, j'espère, dit-il pour plaisanter?

- Oh! non! Soyez sans crainte, ce n'est pas lui.

Nicole Bayard ayant décrit physiquement le jeune homme, Peccoud s'en souvint vaguement.

Le visage de la jeune femme s'illumina, lorsque Peccoud donna son accord.

- Ce n'est pas toujours facile de trouver des places pour nos élèves, expliqua-t-elle. Dès que les gens savent que certains sont des délinquants, ils hésitent, puis refusent.

Mais elle rassura aussitôt le paysan. Le jeune en question n'avait commis que des bêtises mineures: vols de vélomoteur surtout. Et, depuis qu'il habitait au Centre, il semblait se ranger. L'éducatrice promit au paysan de lui expliquer, avant que ne débute le stage, quelle était la psychologie du garçon, et la manière de le prendre.

- Car, en acceptant de le recevoir, vous colaborez à notre action pédagogique, et il est important que nous vous donnions toutes les informations nécessaires.

Peccoud, flatté de cette marque de con-

fiance, fit cette réserve de ne pas avoir la formation nécessaire pour une tâche éducative.

- Vous n'êtes probablement pas formé pour vous occuper de tout un groupe. Mais vous avez du cœur, et c'est tout ce qu'il faut pour établir la meilleure des relations avec un individu perturbé.

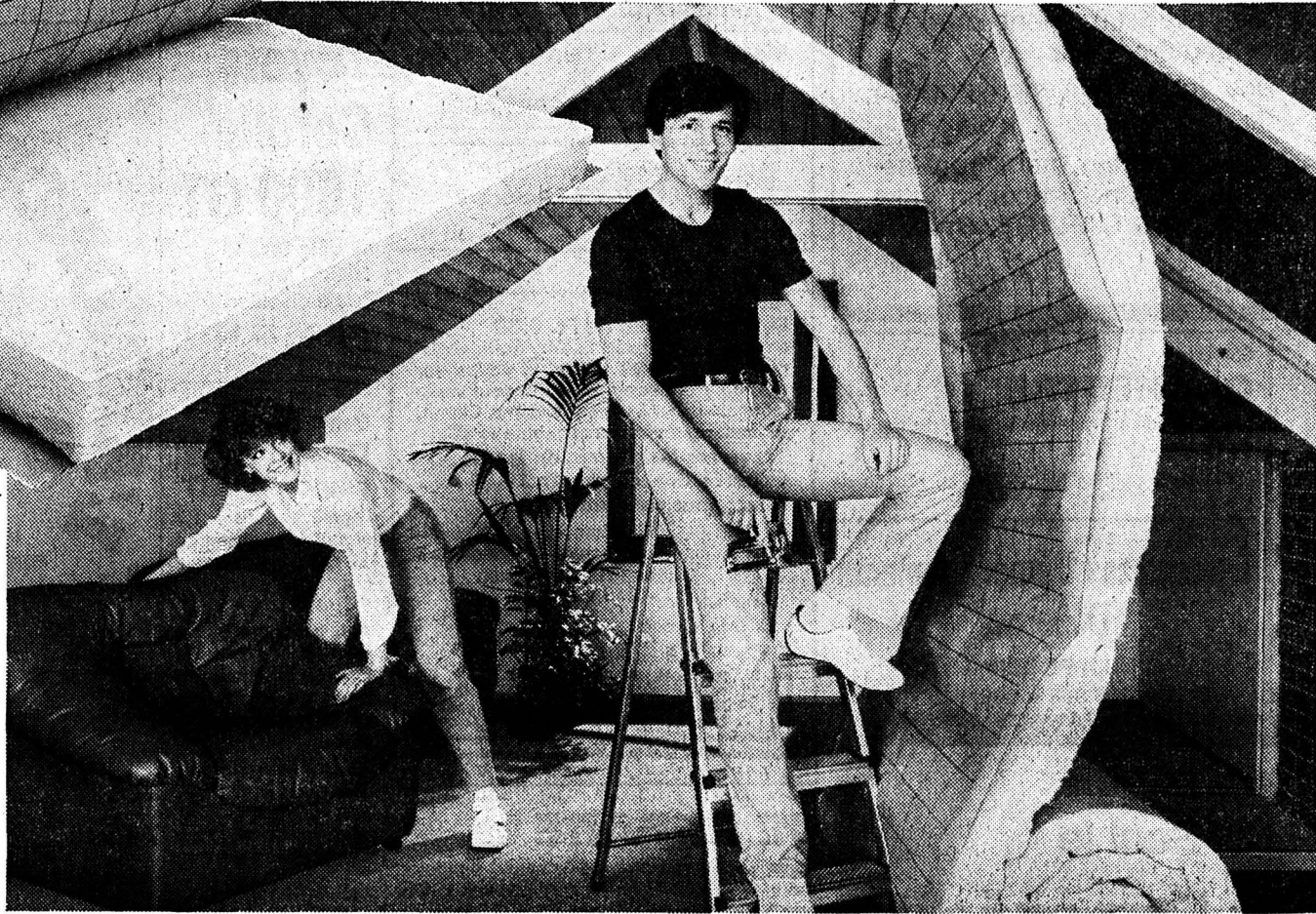
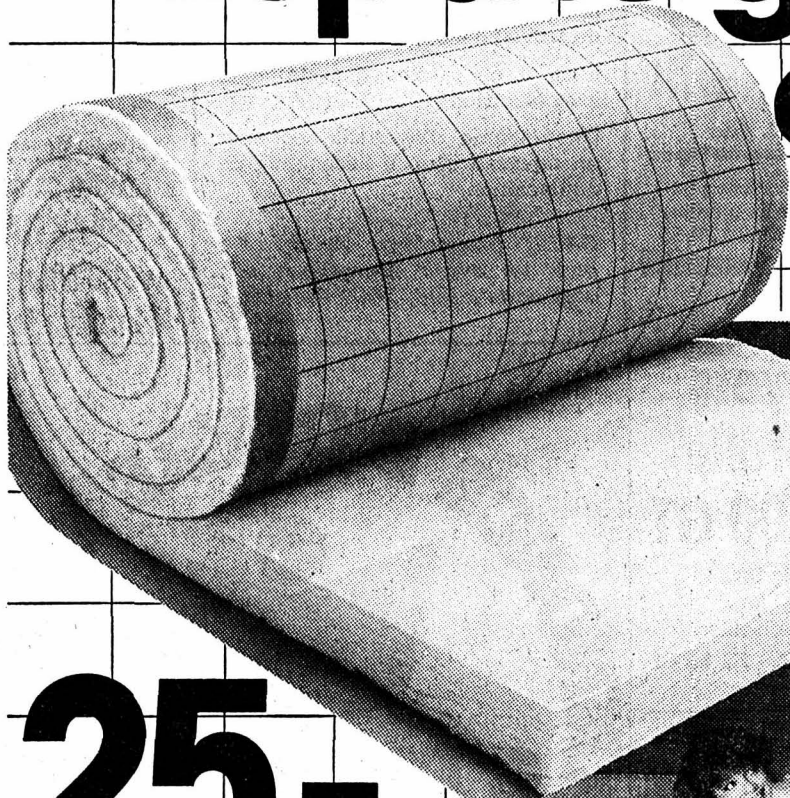
La conversation, dès lors, s'orienta sur le domaine de l'éducation. Peccoud apprit ainsi quels buts visait le Centre Educatif. De quels moyens les éducateurs disposaient. Petit à petit se précisa la vie qui se déroulait dans cette grande bâtisse, demeure mystérieuse pour l'ensemble des villageois.

Puis la conversation devint plus personnelle. Nicole Bayard se livra davantage. A Peccoud, s'étonnant qu'une jeune femme comme elle travaille avec des délinquants, elle répondit qu'elle avait toujours montré beaucoup d'intérêt pour les marginaux, comme une infirmière est attirée par les malades.

- Infirmière ou éducatrice, c'est un peu pareil. Même s'ils jouent aux durs, nos gailards sont des malades. La vie les a blessés, que ce soit par déficit héréditaire, ou par la toute première éducation. Alors, ils se défendent comme ils peuvent dans un monde qu'ils croient menaçant. C'est notre rôle de leur rendre confiance en eux.

(à suivre)

Espace gagné - énergie épargnée:



25.-

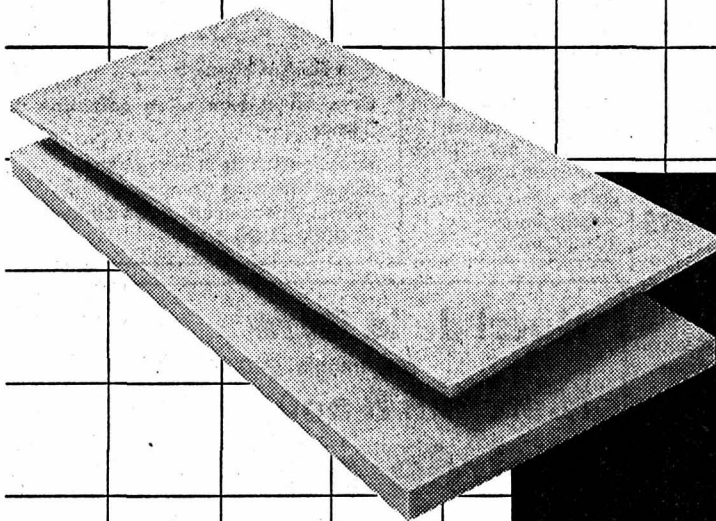
Nattes isolantes intermédiaires M-THERM PLUS.

Feutre de construction, fibre de laine de verre pare-vapeur avec papier croisé renforcé, en diverses épaisseurs et grandeurs, conductibilité thermique 0.041 W/mK.

Par ex. Rouleau, épais de 10 cm, 6 m x 0,65 m.

«Tout d'abord, nous ne voulions qu'isoler notre toiture. Et puis, après «conseil de famille», nous avons décidé d'aménager les combles intelligemment, afin de gagner une chambre de plus. Finalement, ça n'a pas été si difficile. A Migros, nous avons trouvé tout ce qu'il nous fallait: tapis d'isolation, plaques de sol, panneaux muraux, lambris. Et en outre, des outils adéquats et des instructions de travail très claires. Si vous avez également une mansarde inutilisée, faites comme nous! Franchement, c'est très très amusant!»

...faites-le vous-même!



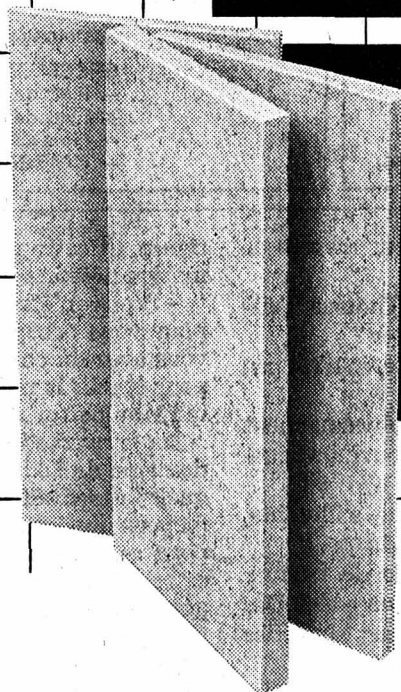
Plaques de sol M-THERM SOL 80.
Plaques antisonores en fibres de laine de verre, sans pare-vapeur, pour isolation thermique et sonore. Dimensions 125 x 60 cm, densités diverses.

dès **1.60**



M-COLOR Glacis de protection du bois.
Mat, pour utilisation intérieure. Moyen de conservation et de protection du bois, transparent, protège de la pourriture, de la moisissure. En tons de bois divers ou incolore.

0,75 litre **7.-** 4 litres **30.-**



Plaques de construction M-THERM MUR 22.
Plaques mi-souples, texture fibres de laine de verre, pour isolation thermique des murs et des plafonds. Dimensions 125 x 60 cm, densités diverses.

dès **2.40**

Mousse PU.
Pour assembler les cadres de porte ou de fenêtre en bois ou métal et colmater les interstices. Cartouche avec adapteur, 3 canules et gants. **10.-**



Isoler avec M-THERM.

Les rouleaux de feutre M-THERM Standard avec pare-vapeur en papier Kraft et les nattes isolantes intermédiaires M-THERM ALU PLUS avec pare-vapeur en alu-Kraft sont d'autres articles de notre programme M-THERM. Demandez les modes d'emploi et les instructions de travail et laissez-vous conseiller par notre personnel qualifié qui vous aidera volontiers.

Do it yourself **25 ans**
Pour réussir avec plaisir.

Oui, à MIGROS



Avenue Léopold-Robert 79
La Chaux-de-Fonds

JURA BERNOIS

la voix
d'une région

Un nouveau film touristique

«Jura bernois – un pays à découvrir»

«Jura bernois – un pays à découvrir» est un nouveau film touristique dont le tournage s'achève. Ce film en couleurs de 25 minutes, en 16 mm, se propose d'attirer l'attention des spectateurs sur la population, les us et coutumes, les possibilités de sport et les beautés naturelles du Jura bernois. Un dernier coup de claquette vient de mettre fin à ce tournage, confié à une agence de Bienne par l'Office du tourisme du Jura bernois (OTJB). La mise en scène est de Ludwig Hermann et les prises de vues de Guido Noth.

«La dernière scène, se souvient le metteur en scène biennois Ludwig Hermann, fut aussi la plus «chaude» et ce, dans tous les sens du terme. Tout d'abord, parce qu'on y employait un ballon à air chaud – un accessoire qui joue le rôle de fil conducteur dans ce film – et, deuxièmement, parce que ce jour précis, à 5 heures du matin, rien de ce qui était indispensable à la réalisation de la scène n'aurait dû manquer: un ciel bleu, des acteurs souriants, peu de vent pour garantir un vol parfait du ballon et de l'hélicoptère d'où l'on filmait».

Deux heures de grisaille matinale et enfin, soulagement général: un vent faible, un hélicoptère et un ballon qui «glissent comme sur du beurre», selon Guido Noth, un caméraman rompu aux techniques cinématographiques et dont les prises de vues sont parfaitement réussies.

Un film touristique «Jura bernois – un pays à découvrir» qui devrait «appâter» aussi bien le touriste indigène que le touriste étranger, propose des sujets et

aspects divers de la région répartis sur plusieurs saisons. La séquence «Printemps», par exemple, est consacrée à la gastronomie dans le Jura bernois. Dans la séquence «Eté», les spectateurs peuvent admirer le lac de Bienne, La Neuveville, ainsi que les diverses possibilités de sport à disposition. Les vigneronnes sont en point de mire de la séquence d'automne, mais on peut y suivre aussi des excursions équestres en groupe. Dans la séquence d'hiver, ski de piste, ski de fond, industrie, formation et arts dans le Jura bernois mettent la dernière touche au portrait de la région.

Ce film a été commandé par l'Office du tourisme du Jura bernois (OTJB), de Moutier, dont la responsable Silvia Isler dit: «Lors de semaines promotionnelles, seuls nos collègues du Mittelland et de l'Oberland bernois pouvaient jusqu'à présent présenter un film alors que nous devons nous contenter de vanter les beautés de notre région, à l'aide de pho-

tographies, de prospectus, ou verbalement. Ceci va changer déjà pour l'OLMA de Saint-Gall, en octobre prochain, et le film «Jura bernois – un pays à découvrir» sera l'un des éléments clefs de la promotion de notre région».

(Comm-Imp)

SAINT-IMIER

Nouveau concours d'embellissement

La Société d'embellissement apprécie beaucoup les efforts qui sont faits chaque année, et plus particulièrement en cette année du 1100^e anniversaire, pour rendre Saint-Imier plus accueillante encore, plus gaie, plus colorée. La décoration florale sur les balcons, aux fenêtres, l'aménagement des jardins d'agrément, l'entretien des bordures de propriétés, sont les preuves que les habitants savent bien faire les choses, pour leur plaisir et celui des autres.

Aussi, le concours de décoration florale, mis sur pied encore cette année, permettra de récompenser tous ceux qui voudront y participer. Il suffit à chacun de s'inscrire auprès du Magasin Terraz, place du Marché, en désignant la catégorie pour laquelle il désire être jugé: jardins, jardins et façades, façades et fenêtres.

Le retard qu'a mis la nature à se parer des beautés du printemps et de l'été permettra au jury de porter un jugement au milieu de ce mois d'août et de préparer les récompenses. (comm./Imp.)

Ligne Berne - Neuchâtel

Incident technique

L'interruption de trafic de samedi dernier sur la ligne de chemin de fer Berne-Neuchâtel a trouvé son explication. Elle était due à un léger incident technique.

Comme l'a fait savoir hier un porte-parole de la compagnie, le sol s'est légèrement affaissé sous les traverses dans le tunnel Gümme - Ferenbalm. Il en est résulté un balancement de la composition qui le traversait, à tel point que le pantographe s'est délogé de la caténaire et l'a arrachée.

Le trafic a été interrompu pendant cinq heures et les voyageurs ont été transportés par autocar. (ats)

Villeret en chantier...



Les travaux de correction de la T30 sont déjà bien avancés.

A leur retour de vacances, bien des habitants auront retrouvé leur village... en chantier. En effet, de nombreux chantiers ont été ouverts un peu partout dans la localité. Outre la construction de plusieurs maisons familiales dans le quartier des Planches, la construction d'un immeuble locatif en face de l'Hôtel de La Combe-Grède et la reconstruction de la ferme Bähler, les entreprises de construction ont bien à faire à divers endroits de la localité.

Comme nous l'avons relevé dans une précédente édition, les travaux de correction de la route cantonale T30 ont débuté. Après quelques jours de travaux à peine, ce chantier est déjà bien avancé. La voie sud de la route actuelle a été ouverte sur plus de 100 m. de longueur entre le collège et l'Hôtel de La Combe-Grède. La circulation concentrée sur une piste est réglée par des feux lumineux. Il est bon d'engager les usagers de la route à user d'un maximum de prudence.

Parallèlement à ces travaux, une amélioration des installations électriques dans le quartier «rue de La Vignette – rue de La Combe-Grède» est également entreprise ces jours-ci. De nombreuses tranchées ont été ouvertes à cet effet. De nombreuses lignes aériennes seront supprimées et deux armoires de distribution seront notamment installées.

Profitant des travaux en cours, les PTT modifieront également leurs installations tout au long de la correction de la T30. Plusieurs conduites aériennes seront notamment remplacées par des câbles souterrains. (Texte et photo mw)

ÉTAT CIVIL

TRAMELAN (juin)

Promesses de mariage

Vuilleumier Daniel Roger et Berger Claudine Yolande. – Tschanz Wilhelm Edwin Leo et Kämpf Josiane Annemarie.

Mariages

Schärz Markus, à Ittigen, et Scheidegger Sonja, à Tramelan. – Cattin Vincent et Martin Marisa, les deux à Tramelan. – Strahm Pierre Eddy et Monique Linda, née Zahnd, les deux à Tramelan. – Geiser Rudolf Gerhard, à Tramelan, et von Allmen Nelly Anita, à Mont-Tramelan. – Tschanz Wilhelm Edwin Leo et Kämpf Josiane Annemarie, les deux à Tramelan. – Giauque Jean Jacques, à Sonceboz, et Gagnebin Dominique Blanche Hélène, à Tramelan. – Bourquin Ernst, à Berne, et Pieren Mary-José, à Tramelan. – Delvaux Daniel Etienne Henri et Ricardi Marie Hélène, les deux à Douala.



Une scène du film. (Photo OTJB)

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

Faillite de César Arnoux SA au Noirmont

Pas de deuxième sursis

La faillite de César Arnoux SA, fabrique de boîtes de montres, notamment spécialisée dans les boîtes de montres en or, fait l'objet d'un communiqué de la FTMH. Le syndicat apporte son soutien à l'entreprise et annonce que les ouvriers ont repris le travail lundi. L'Office des poursuites et faillites des Franches-Montagnes nous a précisé que les ouvriers terminaient sous sa responsabilité les séries en cours.

La FTMH regrette que l'entreprise n'ait pas obtenu un ajournement de la procédure, un deuxième sursis en fait. Selon l'Office des poursuites et faillites, les chances que l'entreprise reprenne pied sont très faibles. Elle n'a eu que très peu de travail depuis le début de l'année et l'arrivée de nouvelles commandes se fait attendre.

Sur la base des commandes actuelles, les ouvriers ont encore dix jours de tra-

vail. L'inventaire n'est pas achevé. Lorsqu'il le sera, un appel aux créanciers sera lancé dans les dix jours. De sorte que l'on estime que l'assemblée des créanciers aura lieu à la fin du mois et procédera à la liquidation; à moins que l'administrateur de la société parvienne à produire des garanties suffisantes permettant d'interrompre la procédure.

NOMBREUSES PROMESSES

Contacté par téléphone, le patron de l'entreprise, M. Arnoux, nous a déclaré qu'il ne baissait pas les bras. Il affirme qu'il attend des commandes, et que les promesses dans ce sens sont nombreuses. Il regrette que ses deux principaux créanciers n'aient pas voulu lui donner une chance, et impute ses difficultés au fait que son approvisionnement a parfois été difficile, notamment avec ses fournisseurs en métaux précieux.

Métaux précieux SA, l'un des créanciers de César Arnoux, estime avoir tout fait et tout tenté pour sauver de la faillite son client, en difficulté depuis longtemps. Si Métaux précieux s'est opposé à un second ajournement de la faillite, c'est qu'elle estime qu'il n'y avait pas «la moindre chance» d'un redressement.

PAS D'AJOURNEMENT

A entendre les différents partenaires concernés par cette faillite, on a la très nette impression que M. Arnoux, dont personne ne met en cause son honnêteté, aura beaucoup de difficultés à revenir à flot. Il a tout investi dans son entreprise.

Son espoir s'épuise de jour en jour. Sa volonté de ne pas baisser les bras est tout à l'honneur de cet industriel qui affirme: «Je voudrais que tout le monde soit payé».

Pour l'un de ses principaux créanciers, un ajournement de l'inévitable serait peut-être concevable si les difficultés de l'entreprise étaient récentes. Malheureusement, c'est loin d'être le cas... P. Ve

Le prix de «Chevalier de la route» décerné hier à Lucelle

Un garrot sauve la vie d'un motocycliste

Page 11

Le commandant de la police jurassienne en présence de la famille de M. Pellaton a rendu hommage à la présence d'esprit et au courage de Fernand Pellaton.

Au nom de la RTSP M. Charles Golay, Syrius, devait en faire de même en soulignant que deux cents personnes en Suisse ont obtenu pour un tel geste le prix du «Chevalier de la route».

Des remerciements furent également

adressés à M. Pellaton par le BPA (Bureau de prévention des accidents), MM. Fleury au nom du TCS du Jura, Yves Maître de l'ACS.

M. Pellaton a précisé que sa formation de sanitaire non-armé lui avait été précieuse pour effectuer en toute connaissance de cause un garrot.

LE TROISIÈME JURASSIEN RÉCOMPENSÉ

Le prix de «Chevalier de la route» a été créé en 1969. Depuis 15 ans, un jury, composé de représentants des radios helvétiques, du BPA, du TCS, de l'ACS, de l'ASTAG, avec la collaboration de la police, décerne chaque mois un prix. M. Pellaton est le troisième Jurassien à se voir ainsi récompensé.

M. Pellaton est marié, père de quatre enfants et est aviculteur de profession. P. Ve

Le soutien et les regrets de la FTMH

La Cour civile du tribunal cantonal a prononcé la faillite de la fabrique de boîtes de montre en métaux en tous genres César Arnoux S.A., Le Noirmont, le 19 juillet 1984.

Le 2 avril 1984, le Tribunal de district des Franches-Montagnes, face aux difficultés de cette petite entreprise, a ajourné de deux mois la déclaration de faillite, du fait que l'assainissement de la société lui paraissait probable. Il désignait un curateur.

En juin 1984, le même tribunal prolongeait cet ajournement jusqu'à mi-octobre. Mais, les deux plus importants créanciers, fournisseurs de métaux précieux, ont interjeté appel contre cette décision.

Il semble, poursuit la FTMH dans son communiqué, pour le moins curieux que la Cour civile du tribunal cantonal leur ait donné raison en l'absence de l'administrateur de la société, sans avoir eu connaissance du carnet de commandes.

Les travailleurs ont été informés

par lettre recommandée du 26 juillet 1984 de l'Office des faillites. Un avis préalable d'ouverture de faillite a été publié dans le Journal officiel du 1er août 1984.

Fort heureusement, sur décision du préposé aux faillites, l'activité de l'entreprise se poursuit depuis la rentrée des vacances, le 6 août 1984, vu que le carnet de commandes le permet.

La FTMH souhaite, écrit-elle dans son communiqué, que les autorités cantonales et communales unissent leurs efforts pour sauvegarder les cinq emplois que procure cette entreprise, qui existe depuis cinq générations et qui a occupé, dans les années 60, jusqu'à 23 personnes.

Les travailleurs de César Arnoux, qui sont tous membres de la FTMH, ont confié la défense de leurs intérêts à leur syndicat qui mettra tout en œuvre pour qu'ils puissent conserver des places de travail qu'ils occupent depuis 14, 20, voire 30 ans.

(comm)

Impar...donnable

Dans son édition du 1er août, «L'Impartial» relate le succès obtenu par Mlle G. Babey, de Grandfontaine (Jura) et affirme qu'elle est la seule fille ajoutée à avoir obtenu un diplôme d'horticultrice depuis l'avènement du canton du Jura.

En réalité, plusieurs filles dont Martine Goffinet, de Buis, Isabelle Bouvier, de Porrentruy, Nathalie Desarzin, de Porrentruy, Véronique Stegmüller, d'Undervelier ont, elles, obtenu un diplôme plus complet avec de brillantes moyennes à la fin de leurs études à l'Ecole cantonale d'horticulture de Lullier (Genève). D'autres filles ont, dans le même temps, réussi leur diplôme par voie d'apprentissage à Neuchâtel. Et la Société cantonale jurassienne d'horticulture, par son président J. Tièche, de Porrentruy, tient à le souligner. (Imp)

Adaptez votre vitesse!



SKS

Bénédict

Formation commerciale complète
Secrétariat moderne
Informatique
Cours de français pour étrangers
Cours de perfectionnement pour adultes

Enseignement personnalisé, soutien pédagogique

Direction: D. Neuenschwander.

Programme à disposition.

ÉCOLE BÉNÉDICT
 15, rue de la Serre, tél. 039/23 66 66

Hôtel-Pension L'Oasis

Vacances - convalescence
 La Prise-Imer - 2035 Corcelles/NE (à 3 km. direction Rochefort)
 Entourée de forêts, dans la tranquillité de la campagne, l'Oasis vous offre la possibilité de passer des moments de détente, vacances et convalescence dans une ambiance familiale.
Conditions très intéressantes pour groupes et familles.

Salles à disposition pour vos rencontres de famille, séminaires d'entreprise ou journée de réflexion.

Tous les jours entre 11 h. 30 et 13 h. 30 menu complet entre Fr. 10.- et Fr. 14.-.
 Réservation en soirée (minimum 8 personnes).

Se recommande: Fam. Schaer, ☎ 038/31 58 88

28-610



OCCASIONS

Opel Rekord 2000 E aut.	82	35 000 km.
Opel Rekord Caravan 2000 S	82	23 000 km.
Opel Rekord Caravan 2000 S aut.	82	50 000 km.
Opel Rekord 2000 S	80	47 000 km.
Opel Rekord Caravan	72	80 000 km.
Opel Rekord 1900 S aut.	73	49 000 km.
Opel Ascona 1600 S Deluxe	84	2 000 km.
Opel Ascona 1600 S, aut.	83	29 000 km.
Opel Ascona Berlina aut.	81	40 000 km.
Opel Ascona 1900 SR	77	72 000 km.
Opel Manta CC 2000 S	79	52 000 km.
Opel Manta CC 2000 S	79	71 000 km.
Opel Manta 1900 SR	77	72 000 km.
Opel Manta 1900 SR	76	120 000 km.
Opel Kadett GT/E 1800	84	
Opel Kadett Deluxe	82	19 000 km.
Opel Kadett 1300 S Caravan	83	19 000 km.
Citroën CX, GT/I	80	64 000 km.
Ford Granada 2300 L	79	84 000 km.
Ford Taunus 2000 L, 6 cyl.	77	78 000 km.
Ford Escort 1600 Caravan	81	32 000 km.
Mini 1100 Spécial	78	60 000 km.
Peugeot 505 Familiale	83	8 000 km.
Land Rover		97 000 km.
Talbot 1307 GLS	78	94 000 km.
Talbot 1308 S	77	52 000 km.
Talbot Horizon Prémium	83	8 000 km.
Volvo 244 L	78	121 000 km.
VW Jetta GL	81	45 000 km.

Crédit - Reprises - Leasing

☎ 038/66 13 55

87-242

L'annonce, reflet vivant du marché

DEMANDES D'EMPLOIS

MÉCANICIEN DE PRÉCISION

avec CFC, cherche travail à mi-temps dans n'importe quelle branche.

☎ 039/31 58 17.

91-60343

DAME

possédant permis D1 Minibus, B et B1 taxi, cherche emploi pour remplacement ou travail régulier.

Ecrire sous chiffres IR 19499 au bureau de L'Impartial.

MÉTALIER-SERRURIER

frontalier, possédant CAP, expérimenté, cherche emploi au plus vite.

Ecrire sous chiffres GH 19599 au bureau de L'Impartial.



UAP UNION VIE

L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

Les directions de nos sociétés ont le triste devoir de faire part du décès accidentel de leur représentant dans le canton de Neuchâtel

Monsieur Jean Bosquet

qui pendant 12 ans a assumé les fonctions d'agent général du canton.

Il laisse, à tous ceux qui l'ont connu, le souvenir d'un homme affable et compétent au service d'une clientèle qui a su apprécier ses services.

Pour remédier à cette soudaine disparition, les deux sociétés ont décidé de confier la direction de l'agence générale à

Monsieur Jean-Claude Christinet Fondé de pouvoir

Pour l'assister, Madame YVETTE BOSQUET continuera, comme par le passé, à assumer la responsabilité de l'administration interne de l'agence ou elle demeure à disposition des assurés des deux sociétés.

Neuchâtel, rue de l'Hôpital 11, ☎ 038/25 44 63

28-30966

au printemps

Nous cherchons

décorateur(trice)

Entrée: 1er septembre.

Nous offrons:

- rabais sur les achats
- plan d'intéressement aux bénéfices
- tous les avantages sociaux d'une grande entreprise

La Chaux-de-Fonds

Pour tous renseignements et rendez-vous, ☎ 039/23 25 01, bureau du personnel.

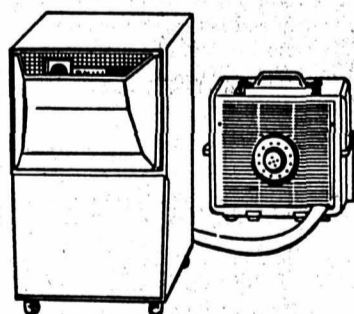
19274

Solution du mot croisé

HORIZONTALEMENT. - 1. Leucocytes. 2. Utrille; Mû. 3. Na; Teiller. 4. Emir; Meuse. 5. Virola; Têt. 6. Inanité. 7. Le; Ne; Blé. 8. Pirogues. 9. Enserrées. 10. Aire; Léto.

VERTICALEMENT. - 1. Lunéville. 2. Etamine; Na. 3. Ur; Ira; Psi. 4. Citronnier. 5. Olé; Lierre. 6. Climat; Or. 7. Yole; Gel. 8. Lut; Buée. 9. Emèsè; Lest. 10. Surettes.

Cause cessation du dépôt d'échelles à Ottiswil, nous vendons la totalité de notre stock Echelles alu coulissantes 2 plans modèle Delta 10 m ca. 40% réduction maintenant seulement Fr. 293.- Livraison franco domicile. Vente autorisée du 1. 3. - 31. 8 1984 Dépôt Interat Ottiswil Tél. 031/43 19 71



18-2509

AUJOURD'HUI CHAUD - DEMAIN A L'AISE

Notre climatiseur "SPLIT-SYSTEM" peut être installé par vous-même sans problème

PLUS SIMPLE VOUS NE TROUVEZ PAS

Dans notre vaste programme, vous trouverez un appareil adapté à chacun de vos besoins, dès Frs 1470.-

Téléphonez-nous, nous vous conseillerons avec plaisir.

HUBER AIR CONDITIONNE S.A.

CLIMATISATION - POMPES A CHALEUR - VENTILATION

18, rue des Pâquis, 1201 Genève, ☎ (022) 32 20 50

AVIS MORTUAIRES

L'HARMONT - LE BROUILLET Garde-moi, ô Dieu, car je cherche en toi mon refuge.
 Je dis à l'Eternel, tu es mon Seigneur.
 Ps. 16, v. 1-2

Madame Alice Grether-Montandon, aux Prises;
 Madame et Monsieur André Huguenin-Grether, à La Rotte, leurs enfants et petits-enfants;
 Madame et Monsieur André Montandon-Grether, à Fleurier, leurs enfants et petits-enfants;
 Monsieur et Madame Charles-Albert Grether-Joseph, aux Taillères, leurs enfants et petite-fille;
 Madame et Monsieur Lully Sausser-Grether, aux Prises, et leurs enfants;
 Madame et Monsieur René Cand-Grether, aux Bayards, leurs enfants et petits-enfants;
 Mademoiselle Germaine-Edmée Grether, à Zurich;
 Madame Yvette Robert, sa fiancée;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Jules Alexandre GREThER

leur très cher fils, frère, beau-frère, fiancé, oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, à l'âge de 56 ans.

L'HARMONT, le 7 août 1984.

Venez à Moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés et je vous donnerai du repos.

Math. 11, v. 28

L'inhumation aura lieu jeudi 9 août.

Culte à 14 heures au Temple de La Brévine.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: L'Harmont, 2126 Le Brouillet.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

184600

TRAVERS

Je lève mes yeux vers les montagnes, d'où me viendra le secours ? Le secours vient de l'Eternel qui a fait les cieux et la terre.

Ps. 121 - 1/2

Madame Ginette Bourquin-Musy, à Travers, et ses enfants:

Mademoiselle Christiane Bourquin,
 Monsieur et Madame Pierre-André Bourquin-Schaffner et leurs enfants,
 Monsieur Michel Bourquin;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Camille Bourquin-Senn;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Eugène Musy-Delprato;

ainsi que les familles parentes et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Pierre BOURQUIN

leur cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 63e année.

TRAVERS, le 7 août 1984.

Rue de la Promenade

L'ensevelissement aura lieu jeudi 9 août à Travers.

Culte au Temple à 13 h. 30.

Le corps repose à l'Hôpital de Couvet.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

19743

REMERCIEMENTS

Profondément touchées par les nombreux témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors du décès de

MADEMOISELLE JEANNE JOBIN maîtresse secondaire retraitée

les familles parentes et amies vous adressent leur vive gratitude.

Elles vous remercient pour votre présence aux obsèques, vos dons, offrandes de messes, envois de fleurs et messages réconfortants.

Un merci spécial à la Commission d'école et au Corps enseignant de l'École secondaire de Saignelégier, ainsi qu'une pensée reconnaissante aux médecins traitants et au personnel hospitalier.

SAIGNELÉGIER et SPIEGEL/BE, août 1984.

19727

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

MADAME HÉLÈNE GLAUSER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

CERNIER, août 1984.

19802

CANTON DE NEUCHÂTEL

Les «Mélanges André Grisel»

Un ouvrage remarquable pour un homme remarquable

III*

Dans une démocratie capitaliste, le monopole d'Etat, soit le fait pour la collectivité publique d'assumer elle-même une activité économique ou d'en concéder l'exercice à un tiers, ne peut être qu'une institution exceptionnelle étant donné qu'elle déroge au principe constitutionnel de la liberté du commerce et de l'industrie. Pour être licite, un monopole d'Etat doit donc pouvoir trouver appui dans un autre article de la Constitution. Passant en revue les divers monopoles existants, le professeur Etienne Grisel de l'Université de Lausanne, qui n'est autre que le fils du jubilaire, constate et déplore que parmi la douzaine de monopoles fédéraux, la moitié ne reposent que sur une base constitutionnelle des plus fragiles.

Outre le monopole de la radio et de la télévision, contesté de toutes parts, l'auteur critique en particulier le fait que la Confédération s'arroge le droit d'instituer un monopole lorsque la Constitution ne fait que placer le pouvoir de légiférer (à propos des chemins de fer ou de la navigation, par exemple) dans le «domaine de la Confédération».

Etienne Grisel se demande enfin si les monopoles cantonaux de fait, c'est-à-dire les activités économiques que l'Etat peut accaparer sans base légale claire parce que leur accomplissement implique un usage privatif du domaine public (transports publics, distribution d'eau ou d'énergie, par exemple) ne sont pas subordonnés aux principes généraux de l'intérêt public et de la proportionnalité. Actuellement, la réponse n'est pas claire, car le Tribunal fédéral n'a pas eu à résoudre récemment la question de principe. Selon l'auteur, l'Etat n'est fondé à s'approprié un secteur économique que «dans les domaines où il recherche un bien commun dont le poids l'emporte sur les prétentions légitimes des administrés».

ILLICÉITÉ ET RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT

Il règne actuellement une certaine confusion dans le domaine de la responsabilité de l'Etat pour les actes de ses agents. On soutient généralement qu'à défaut de règle légale expresse, l'Etat ne répond que de leurs actes illicites à l'exclusion des dommages qu'ils ont causé sans violer aucune prescription de l'ordre juridique (qu'on pense simplement au prévenu libéré après avoir été incarcéré à juste titre). Encore faudrait-il savoir exactement ce qu'on entend exactement par acte illicite et en quoi celui-ci se distingue d'un acte licite...

C'est ce problème ardu et négligé jusqu'ici que le professeur Fritz Gygi de l'Université de Berne tente de résoudre. Sans entrer dans les détails de la remarquable synthèse, à laquelle cet auteur est parvenu à signaler simplement qu'à son avis, les dommages que l'Etat cause «par hasard» à des tiers (passant, journaliste) à l'occasion d'une tâche de maintien de l'ordre public (prise d'otage, manifestation) ne sont pas licites de ce

seul fait mais doivent en principe bel et bien être réparés.

LE GOUVERNEMENT DES JUGES?

L'institution de tribunaux administratifs, en même temps qu'elle garantit à l'individu une protection nécessaire contre une administration sinon trop puissante, ne va pas sans créer des conflits, souvent brûlants, entre autorités judiciaires et politiques. Le moins que l'on puisse dire, c'est que notre canton ne fait pas exception à la règle!

L'ancien juge fédéral Werner Dubach, qui a précédé André Grisel à la présidence de la Cour de droit public et de droit administratif du Tribunal fédéral, livre sur cette question des propos étonnamment restrictifs pour ses anciens collègues: se fondant essentiellement sur l'expérience allemande des vingt dernières années, il voit dans un contrôle excessif de l'activité administrative par les juges un danger tout aussi redoutable que l'absence d'un tel contrôle.

Le nœud du problème réside bien sûr dans la définition du pouvoir d'appréciation de l'autorité administrative, que le juge devrait respecter, en se limitant à faire respecter le droit. L'auteur note à ce sujet qu'un juge «interventionniste» peut voir, presque là où il l'entend, une question de droit, donc de sa compétence. L'autorité judiciaire ne devrait donc, selon lui, censurer que les décisions administratives fondées sur une appréciation des faits ou une application du droit insoutenables.

Une réserve formulée de manière aussi stricte et générale conduirait cependant à douter de l'utilité même de l'institution. On voit ainsi, une fois de plus, la difficulté qu'il y a à organiser une balance équilibrée des pouvoirs.

LA SURCHARGE DES TRIBUNAUX

La surcharge des tribunaux est, bien entendu, liée, en ce qui concerne les tribunaux administratifs en tout cas, à la question précédente, puisqu'une autorité judiciaire prompte à contrôler l'activité administrative s'attirera naturellement un flot de recours.

Le président Grisel a consacré à ce problème plusieurs publications importantes, aussi n'est-il pas surprenant que

quelques auteurs se soient penchés ici sur cette réelle difficulté. Parmi eux, le professeur Roland Drago, de l'Université de Paris, qui voit dans «l'explosion judiciaire» l'une des deux causes de la crise que connaît la juridiction administrative en France. Après avoir décrit l'accroissement du retard des procédures (40.000 cas en suspens devant les tribunaux administratifs en 1970, près du double en 1980) et analysé ses causes (information des justiciables, hausse du niveau culturel, développement du phénomène associatif, cristallisation des oppositions politiques), l'auteur évoque les remèdes déjà appliqués, en particulier l'augmentation du nombre des juges et des tribunaux, mais conclut qu'une réforme plus profonde de la hiérarchie juridictionnelle serait sans doute nécessaire.

Malgré les différences importantes qui séparent les organisations judiciaires suisses et française, ces réflexions intéresseront certainement ceux qui, ici aussi, se préoccupent de la question.

Cet aperçu de quelques sujets traités ne peut donner qu'un pâle reflet de l'ouvrage, tant il est vrai qu'en matière juridique, la valeur d'un article tient plus souvent à la précision, à la clarté et à la forme d'expression des idées qu'à leur nouveauté. Vouloir en faire le résumé est donc un exercice un peu vain.

Un exercice encore plus périlleux consisterait à vouloir y déceler les préoccupations les plus brûlantes et les tendances dominantes de la doctrine moderne.

Si l'on se hasarde néanmoins à une appréciation de ce type, on notera que l'exercice des droits fondamentaux non écrits, à la reconnaissance desquels le jubilaire a largement contribué, est encore un sujet mouvant, d'où plusieurs tentatives de synthèse; qu'en droit administratif l'aménagement du territoire est l'une des préoccupations dominantes (cinq articles dans le présent recueil); qu'enfin, la place du juge dans la société (face au législateur, à l'autorité politique, au justiciable) fait l'objet de plusieurs réexamens.

Une constatation, moins risquée pour terminer: le recueil ne contient pas moins de 23 articles d'auteurs suisses alémaniques, ce qui dénote, chez le dédicataire de l'ouvrage, une réputation nationale assez rare pour être soulignée.

Niels Sörensen et Daniel Prdrizat, Assistants à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel

● Voir L'Impartial des 6 et 7 août.

Tribunal de police du Val-de-Ruz De la conduite des automobiles...

Le Tribunal de police du district du Val-de-Ruz, placé sous la présidence de M. Pierre Bauer suppléant, assisté de M. Roland Zimmermann, substitut au greffe, a siégé, hier, à l'Hôtel de Ville de Cernier.

Pour éviter un chien, A. G. a perdu, le 11. 5. 1984 vers 03 h. 10, la maîtrise de son véhicule à la sortie nord du village de Fontaines. Sa voiture a traversé la route de droite à gauche pour heurter une automobile en stationnement; cette dernière, sous l'effet du choc percuta à son tour une seconde voiture en stationnement. Les dégâts se sont chiffrés à près de 17.000 francs.

Malheureusement, suspect d'ivresse, le prévenu a été soumis à une prise de sang dont l'analyse a révélé un taux moyen d'alcoolémie de 1,75‰. A l'audience, G. a admis les faits, attribuant sa consommation inhabituelle d'alcool à une période professionnelle particulièrement difficile. Les renseignements obtenus sur son compte sont très positifs. Le tribunal, en présence d'un cas isolé et exceptionnel a retenu la perte de maîtrise et l'ivresse au volant.

En l'absence d'antécédents, il a renoncé à une peine d'emprisonnement au profit d'une amende de 1200 francs, qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de deux ans, et à 294 fr. 50 de frais de justice.

P. R., lui, a eu moins de chance! Mais un antécédent identique a évidemment fortement pesé dans la balance de sa nouvelle prévention d'ivresse au volant. Revenant, le 29. 4. 1984 vers 0 3 h. 45, d'une fête de la bière, le prévenu a perdu la maîtrise de sa voiture sur la route menant de Savagnier à la scierie Debrot. Le véhicule, laissant 47 mètres de traces de dérèglement sur la chaussée, a terminé sa course dans un champ, sur le toit. L'inévitable prise de sang a révélé un taux moyen d'alcoolémie de... 2,2‰.

Le prévenu est récidiviste. Il a déjà subi une condamnation en 1979 pour le même motif. Ainsi que l'a relevé le président, P. R. ne semble pas avoir compris la leçon, si bien qu'il a été condamné à une peine ferme de 13 jours d'emprisonnement, 150 fr. d'amende et 278 fr. 50 de frais de justice.

CRESSIER

Chute d'une cyclomotoriste

Hier à 11 h. 55 à Cressier, Mlle Christine Guyot, 1961, domiciliée à Fontaine (France), circulait au guidon d'un cycle sur le chemin des Chenevières à Cressier. Pour une cause indéterminée, elle chuta lourdement sur la chaussée. Souffrant de blessures au visage, elle a été transportée à l'Hôpital Pourtalès au moyen d'une ambulance.

LA TÈNE

Il tombe d'un arbre

Hier à 14 h. 09, à La Tène, alors qu'il procédait à l'élagage d'un peuplier, M. Pierre Walti, né en 1948, domicilié à Marin, a chuté de l'échelle d'une hauteur de 5 mètres environ. Il a été transporté à l'Hôpital Pourtalès au moyen d'une ambulance pour un contrôle.

SAINT-BLAISE

Voiture en feu

Hier à 14 h. 10, à Saint-Blaise, les premiers secours de Neuchâtel ont dû intervenir sur la Nationale 5 à Saint-Blaise à la hauteur de la poste pour une voiture en feu. Arrivés sur place, le sinistre avait été maîtrisé au moyen d'un extincteur de la commune de Saint-Blaise. Le conducteur, M. De Giorgi Antonio, domicilié à Saint-Blaise, a pu quitter son véhicule sans danger.

Quittant, le 17. 5. 1984, sa place de stationnement en marche arrière, J.-M. R. n'a pas respecté la priorité dont bénéficiait une cycliste. Celle-ci, projetée sur la route, s'en est tirée, par chance, qu'avec un poignet cassé. Le tribunal, retenant que J.-M. R. n'avait pas pris, malgré une visibilité cachée, les précautions nécessaires lors de sa manœuvre, a condamné le prévenu à 140 fr. d'amende et 88 fr. 50 de frais.

Enfin J.-L. B. méconnaît la jurisprudence du Tribunal fédéral en matière de priorité aux intersections! Le 16. 5. 1984, sa voiture a été heurtée à l'arrière droit par un véhicule prioritaire, survenant d'une voie perpendiculaire, à un carrefour dépourvu de visibilité. A l'audience, J.-L. B. a reproché à l'autre conducteur de ne pas avoir abordé le carrefour en circulant sur la droite, ce qui aurait permis au prévenu de l'apercevoir à temps. Aucune importance selon le Tribunal fédéral: la priorité de passage s'étend sur toute la surface de l'intersection et ce, que le prioritaire tienne ou non sa droite! J.-L. B. a donc été condamné à 130 fr. d'amende et 81 fr. de frais. (mo)

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissances

Marques Ricardo, fils de Mario Fernando, Neuchâtel, et de Maria Isabel, née Domingos. - De Montmollin Benoit Paul Etienne, fils de Jean-Michel Emer, Auvernier, et de Martine José, née Stuck.

Promesses de mariage

Keller Hans Ulrich, Neuchâtel, et Glaser Corinna Beate, Offenbach am Main (RFA).

Mariages

Ribaux Michel Frédéric et Hauser Christiane Violette, les deux à Neuchâtel. - Bekele Belachew et Mehari Hirut, les deux à Neuchâtel.

Décès

MÔTIER

M. Edouard Paillard, 72 ans.

TRAVERS

M. Pierre Bourquin, 62 ans.

NEUCHÂTEL

M. Frédéric Graf, 1907.

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Téléc. 95-2114.

Rédaction:

Rédacteur en chef responsable: Gil Baillod.

Rédacteurs RP:
Philippe-O. Bollod, Correspondant parlementaire, Berne. - Willy Brandt, Monde. - Roland Carrara, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Dérens, Sports. - Raymond Dérens, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Dietz, Jura bernois, Jura. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C. Jeanet, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Mario Sessa, Régionale. - Pierre Thomas, Coordinateur de jour. - Pierre Veva, Jura. - Ruth Widmer-Sydlar, Littoral.

Stagiaire:

Pascal Brandt.

Publicité:

Locale: bureau de L'IMPARTIAL
Suisse: ASSA

LA CHAUX-DE-FONDS

TRIBUNE LIBRE

Médecine de vacances

La médecine a fait de formidables progrès en vingt ans; toutes les techniques de soins ont changé. L'administration en est pourtant restée aux temps des arracheurs de dents opérant sur la grande place les jours de marché.

Suivant un traitement sévère depuis plus de deux ans, je me suis trouvé dans l'impossibilité de me rendre chez mon médecin traitant, absent jusqu'au mois d'août pour les vacances. Devant suivre un traitement de piqûre, j'ai téléphoné à un confrère qui m'a donné rendez-vous en date du 3 août. J'y suis arrivée avec un retard d'une demi-heure et, tout simplement, il a refusé de me recevoir. De ce fait, j'ai dû avoir recours à une infirmière privée pour me prodiguer des soins qui me sont nécessaires pour atténuer mes douleurs.

Pendant les vacances et les jours fériés, nous avons la possibilité d'être informé, par la police locale, du médecin d'office. Je pense que beaucoup de gens

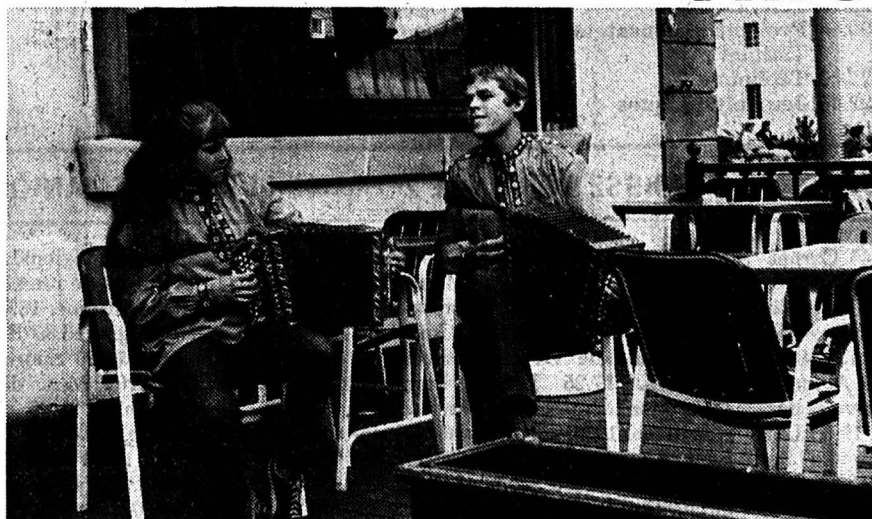
comme moi n'osent pas confier leurs problèmes de santé et nous ne trouvons souvent pas le spécialiste qui convient à notre maladie.

Est-ce trop demander qu'il y ait une permanence pour recevoir les patients pendant les vacances et les jours fériés, afin qu'ils puissent continuer leur traitement de façon régulière. Pour chacun, ce traitement serait lui-même d'autant plus efficace qu'il serait suivi par un malade sécurisé et informé par des spécialistes.

Comme le dit très bien l'OMS, la santé n'est plus simplement l'absence de maladie; c'est l'intégrité physique et psychique qui permet de réaliser pleinement sa vie. Bien plus, le droit à la santé est une revendication fondamentale reconnue par la loi.

Lucette Sauterel
rue Neuve 10
La Chaux-de-Fonds

Première sérénade: un brin frisquet



Il ne faisait pas une température à mettre un consommateur dehors trop longtemps, hier soir, premier crépuscule de la saison à voir la musique passer de terrasse en terrasse sous le signe d'Estiville. Qu'importe, les baladins ont franchi les portes des établissements publics. Ce sont Pascal et Claudia (et leurs accordéons à la schwytzoise) et Popey et Alex (accordéon et tambour) qui ont donc ouvert les jeux.
(Imp. - photo Gladieux)

LA SAGNE

Camp de la jeunesse: départ!

Lundi matin, le village était en ébullition; c'était le jour du départ pour le camp de la jeunesse à Fiez, au pied du Jura vaudois. Tandis qu'une douzaine de participants partaient, à vélo, à 7 h. 30, 80 personnes prenaient le train de 10 heures pour rallier Grandson via Fiez.

Une vingtaine d'accompagnants auront la tâche d'assumer l'établissement des tentes, de la nourriture et des activités. Souhaitons à tout ce monde bien des joies et surtout beaucoup de soleil. (dl)

REMERCIEMENT

La famille de

MONSIEUR CAMILLE BERBERAT

très touchée de l'affectueuse sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

19601

En cas de décès

RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT

Chasseral 79

Téléphone jour et nuit 039/28 38 33

mercredi TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

- 12.00 Téléjournal
- 12.05 Jeux olympiques
- 17.00 Bulletin des manifestations régionales
- 17.30 Téléjournal
- 17.35 Il était une fois l'Homme Le Grand Siècle de Louis XIV
- 18.00 Un pays, une musique: Porto Rico 1er film d'une série consacrée à l'Amérique latine. Le film montre les élan du «rap», la danse pratiquée dans les rues de New York
- 19.00 Téléallye
- 19.30 Téléjournal
- 20.00 Téléallye

Le grand frisson

20.15 SSSnake

Un film américain de Bernard L. Kowalski (1973). Avec: Strother Martin - Dirk Benedict - Heather Menzies - Richard B. Shull - Tim O'Connor.

- 21.50 Rencontre pour un soir d'été: André Masson. 2. Mythologie d'André Masson
- 22.30 Téléjournal



- 12.00-15.45 Résumé de la nuit. Hippisme: Saut par équipes, Coupe des Nations. Plongeon: Tremplin messieurs. Haltérophilie. Basketball: Finale dames. Volleyball: Finale dames
- 22.45-1.00 Résumé de la journée
- 1.25-3.30 Plongeon: Finale messieurs (tremplin). En direct
- 3.30-4.45 Haltérophilie. En direct
- 4.55-8.00 Escrime: Finales individuelles à l'épée. En direct

Sur la Chaîne suisse alémanique:

- 1.00-5.30 Athlétisme: Finales 400 m haies dames, 400 m messieurs, saut en longueur dames; décathlon (1re journée); finale saut à la perche; demi-finales et finale 200 m messieurs; demi-finales 3000 m dames, 3000 m steeple messieurs. En direct

FRANCE 1

- 11.30 Vision plus
- 11.55 40 ans déjà
- 12.00 Jeux olympiques
- 12.55 Consommer sans pépins
- 13.00 Actualités
- 13.30 La conquête de l'Ouest (15) Série
- 15.40 Monte-Carlo show Emission de variétés
- 16.30 Croque-vacances
- 17.55 Woody Woodpecker Dessin animé
- 18.05 Votre auto a 100 ans
- 18.15 Des paysans Une émission documentaire
- 19.15 Actualités régionales
- 19.38 Point: Prix vacances
- 19.40 Jeux olympiques
- 19.53 Tac-o-Tac
- 20.00 Actualités
- 20.30 Tirage du Loto
- 20.35 Dallas La Lettre. Avec: Barbara Bel Geddes - Linda Gray - Patrick Duffy - Larry Hagman

21.25 L'histoire à la une

Historien: Pierre Miquel. 70e anniversaire du début de la Grande Guerre 1914-1918. Avec: Imanuel Geiss, spécialiste allemand du problème des origines de la guerre - Dr Pelz, lieutenant-colonel - Georges Soutou, chercheur - Jean-Jacques Becker, historien - Lieutenant-colonel Mourut.

Lorsque la guerre commence en Août 14, elle surprend. Personne ne peut alors imaginer ni sa durée, ni le nombre terrifiant de morts et de blessés qu'elle provoquera. Pourquoi l'Europe a-t-elle basculé dans la guerre et mobilisé en ce début d'Août 14, 12 millions d'hommes? Comment en est-on arrivé là? Pierre Miquel et Gérard Follin analysent le système de guerre mis en place. Système qui a rendu la guerre possible. Pour la première fois des officiers allemands s'expliquent sur leur guerre.

22.55 TF1 actualités

SUISSE ITALIENNE

- 12.00 Téléjournal
- 12.05 Jeux olympiques
- 18.00 Eté-Jeunesse
- 18.30 Terre du Bout du Monde (57) Série
- 19.10 Téléjournal
- 19.15 Terres du Bout du Monde (58) Série
- 19.55 Magazine régional
- 20.15 Téléjournal
- 20.40 Projectile accusateur Téléfilm
- 22.20 Téléjournal
- 22.45 Jeux olympiques

ANTENNE 2

- 8.00 Flash informations - Météo
- 8.07 Jeux olympiques
- 12.00 Midi informations - Météo
- 12.07 Muppet Show
- 12.30 Les Amours de la Belle Epoque: La Statue voilée (8)
- 12.45 Antenne 2 midi
- 13.35 Chaparral
- 14.30 Sports été Jeux olympiques
- 18.00 Récré A2
- 18.40 Flash informations
- 18.50 Des chiffres et des lettres
- 19.15 Actualités régionales
- 19.40 Il était une fois le théâtre de Bouvard
- 20.00 Journal
- 20.35 Rubis Un téléfilm de Daniel Moosmann, d'après la nouvelle de Robert Silverberg

22.10 Du teuf-teuf au turbo, cent ans d'automobile française

6. Cette voiture qui fait rêver. Un documentaire réalisé par Pierre Dhostel, Jérôme Equer et Fabrice Maze

Après 60 années de vie commune avec l'automobile, la publicité s'est aujourd'hui emparée de tous nos rêves: rêves de liberté, de fantaisie, de vitesse, d'aventures lointaines, de technologie; elle s'est même emparée de nos fantasmes érotiques. Les publicitaires d'aujourd'hui rivalisent d'imagination. Peugeot, avec la 205 GTI, choisit l'image du chevalier moderne: Jean-Luc Prud'homme explique comment a été tourné ce spot. Pour le lancement de la R 25, Renault a choisi de faire vivre la voiture comme un être vivant. Mario Canavesi, concepteur de cette campagne, dévoile les secrets du tournage.

- 22.40 Catch
- 23.10 Edition de la nuit
- 23.30 Bonsoir les clips
- 24.00 Jeux olympiques

ALLEMAGNE 1

- 13.20 Jeux olympiques
- 16.00 Téléjournal
- 16.10 Key West
- 16.55 Zora la rousse
- 17.25 Docteur Snuggles
- 17.50 Téléjournal
- 18.00 Programmes régionaux
- 18.30 Jeux olympiques
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Jeux olympiques
- 22.30 Le fait du jour
- 23.00 Jeux olympiques
- 1.00 Téléjournal

FRANCE 3

- 19.00 Flash informations
- 19.03 Les mots en tête
- 19.15 Actualités régionales
- 19.40 Le circuit musical des châteaux
- 19.55 Inspecteur Gadget Dessin animé
- 20.05 Jeux de 20 heures A Perpignan. Avec: Saddy Rebbot - Pierrette Pradier - Henri Tachan - Claude Lemel
- 20.35 Léo Ferré Récital enregistré au Théâtre des Champs-Élysées

21.30 Opération OPEN

2. Les Voleurs de Moutons. Série. Avec Jean Dalric - Simon Dexter - Arthur Brauss - Claudia Demarmels

En République fédérale allemande, dans la réserve naturelle de Luneburger Heide, en Basse Saxe, les frères Dexter enquêtent sur de mystérieuses disparitions de troupeaux de moutons

- 22.20 Soir 3
- 22.40 Histoire de l'art «Charles VII», par Fouquet
- 22.55 Prélude à la nuit

SUISSE ALEMANIQUE

- 12.15 Jeux olympiques
- 17.45 Wiedersehen auf Bullerbü
- 18.50 Geschichte-Chischte
- 19.00 Histoires insolites
- 19.30 Téléjournal Actualités régionales Sports
- 20.00 Joyaux du 7e continent
- 20.55 Jass du mercredi
- 21.55 Téléjournal
- 22.05 Strumpet City, Stadt der Verlorenen (5) Série
- 23.00 Jeux olympiques
- 0.05 Téléjournal
- 0.10 Les Incorruptibles
- 1.00 Jeux olympiques

ALLEMAGNE 2

- 15.00 Informations
- 15.05 Programmes d'été
- 17.00 Informations régionales
- 17.15 L'Illustré-Télé
- 18.05 Der lange Treck L'Escroquerie. Série
- 19.00 Informations
- 19.30 Flashlights «Tubes» et nouveautés
- 20.15 ZDF-Magazine
- 21.00 Amicalement votre L'Homme à la Mallette. Série
- 21.45 Journal du soir
- 22.05 Loto du mercredi
- 22.10 Réponses du pasteur J. Kuhn
- 22.40 En passant Téléfilm
- 0.05 Ray Conniff
- 0.50 Informations

NOTES BRÈVES

Direct nocturne varié

Télévision suisse, pour les directs nocturnes des JO de L. A., a fort bien fait les choses, utilisant les trois chaînes pour proposer trois programmes différents, en principe commentés en chaque zone dans la langue naturelle. Le téléspectateur peut donc construire son programme librement, selon ses goûts... et sa résistance au sommeil. Resterait à savoir si cette offre nocturne en direct est largement suivie, autrement dit si l'effort en vaut la peine.

Joie de Retton, tristesse de Szabo?

A la surprise générale (surprise, vraiment?), l'Américaine Mary-Lou Retton devient championne olympique de gymnastique individuelle, devant la Roumaine Ecaterina Szabo. Sa joie fait plaisir à voir. Celle d'un monsieur qui l'étreint, aussi, dont le commentateur nous dira à juste titre qu'il fut, Roumain émigré aux USA, celui qui conduisit, huit ans plus tôt, Nadia Comaneci au titre.

Szabo est donc battue pour quelques centèmes de point. Elle est certainement déçue: on la vit lors de sa montée au podium, sa déception, sur son visage au sourire retenu et triste. Elle venait de passer si près de la victoire...

Remarque du commentateur de la TV romande au moment du saut victorieux de Retton: «Ils» devraient nous montrer Szabo. En clair, nous aimerions bien voir la tête de celle qui vient de perdre, pourquoi pas, ses larmes! Maladresse d'un instant ou remarque révélatrice d'un état d'esprit, qui consiste à dramatiser tout événement, à charger d'émotion toute compétition sportive? La tristesse devrait appartenir à la sphère privée...

La fessée de Jean de Létra

Un vrai Vaudeville, de Jean de Létra, une reprise probablement, dans la série «Au théâtre ce soir» (TF un, 4 août) provoque un rire certes facile mais franc. Le sujet, pas très original, accumule les rebondissement, en une sorte de ballet, justement dit «Vaudevillesque», qui permet aux comédiens d'en rajouter fébrilement et d'en rajouter encore, pour leur plaisir et le nôtre. Le texte n'est pas mauvais, le ton y est, il y a même une amorce de style, d'où cette satisfaction à relever, sans fausse honte. Freddy Landry

RADIO SUISSE ROMANDE 1 SUISSE ROMANDE 2 SUISSE ALEMANIQUE FRANCE MUSIQUE FRANCE CULTURE

Aujourd'hui

12.30 Journal de midi. 12.45 Carnet de route. 13.15 La radio buissonnière, par Guy Géron, RTB. 16.05 Les enfants terribles, avec les équipes de Couleur 3. 18.05 Journal. 18.15 Actualités régionales. 18.25 Actualités sportives. 18.30 Ecoutez voir, par Patrick Ferla. 19.00 Titres. 19.05 Les dossiers de l'actualité. Revue de presse suisse alémanique. 19.30 Ecoutez voir. 20.02 Soir d'été, par Jean-Claude Arnaud. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Témoins de notre temps. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3, musique et informations.

13.00 Journal. 13.20 Actuel, le quotidien social. 14.05 Suisse-Mus. 16.00 Fréquence musique. Intégrales: Mus. de chambre de J. Brahms. Concertos pour piano de W. A. Mozart. 17.05 Archives. 17.25 Disque compact. 18.10 Jazz-thèmes. 19.20 Novitads, en romanche. 19.30 Per i laboratori italiani in Svizzera. 20.02 En attendant le concert. 20.30 Concert-sérénade: Orchestre de la Suisse romande. 22.00 Musique. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Rocking-chair par Jean-Pierre Alenbach. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3, musique et informations.

12.15 Magazine régional. 12.30 Journal. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 14.30 Musique. 15.00 Lecture. 15.20 Nostalgie. 16.30 Enfants. 17.00 Welle eins. 17.30 Sport. 18.00 Infos. 19.15 Sports. Mus. diverses. 20.00 Spasspartout. 22.00 Music-Box. 24.00 Club de nuit.

12.30 Journal. 12.40 Société. 13.00 Mus. ancienne. 14.05 RSR 2. 16.00 Feuilleton. 16.30 Serenata: Mus. class. 18.20 Novitads. 18.30 Journal. 18.45 Italien. 19.15 Mus. 19.30 Culture. 20.15 Der Korphörer avec à 20.15 Musique. 23.00 DRS 3.

Toutes les émissions sont diffusées en stéréophonie.

12.05 Concert: B. Kuijken, flûte traversière; S. Kuijken, violon; L. van Dael, alto; W. Kuijken, violoncelle: œuvres de Mozart. 13.30 Les chants de la terre. 14.00 Repères contemporains. 15.00 Carte blanche à... de l'Italie et de son influence à l'époque baroque. 18.05 L'héritage, par G. Zeisel. 19.00 Le temps du jazz. 20.00 Soirée lyrique: Festival de Bayreuth; Chœurs et Orchestre du Festival: Parsifal, de Richard Wagner.

12.00 Panorama. 13.30 Feuilleton: Aimé son concierge, de J.-J. Vierre. 14.00 Les cultures face aux vertiges de la technique. 15.03 Embarquement immédiat. 15.30 Musique. 16.30 Promenades ethnologiques. 17.30 Entretiens - Arts plastiques. 18.00 La Seconde Guerre Mondiale. 19.00 Magazine. 19.20 Disques. 19.30 Itinéraires de la solitude féminine. 20.00 Blaise Cendrars. 20.30 Une parole devant la lumière. 22.00 La criée aux contes. 23.00 Bestiaire: le lampyre. 23.20 Musique. 23.40-23.55 Place des étoiles.

Demain

0.05-6.00 Relais de Couleurs 3. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales du journal. 6.25 Journal routier et bulletin météorologique. 6.30 Journal régional. 6.35 Sports. 6.55 Minute oecuménique. 8.10 Revue de la presse romande. 8.15 Spécial vacances, informations touristiques. 8.45 Memento des spectacles et des concerts. 9.00 Informations et bulletin de navigation. 9.05 Comme il vous plaira, par Francis Parel. 11.05 Où sont-ils donc? par Jean-Charles Simon et Emile Gardaz.

0.05-6.00 Relais de Couleur 3, musique et informations. 6.10 Le coeur sur la 2, par Albin Jacquier: Journalisme et musique. 6.10 Une histoire de chef d'orchestre. 8.05 Entretien avec un peintre contemporain. 8.58 Minute oecuménique. 9.05 A travers le «Journal» d'E. Delacroix. 10.30 A travers les critiques musicales de Debussy. 11.15 Les critiques musicales de Paul Dukas. 12.05 Critiques musicales des œuvres données en première audition à Genève il y a 50 ans.

Seul l'essentiel des programmes figure dans cette rubrique.

Toutes les émissions en stéréophonie.

1 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Palette. 11.30 Club des enfants. 12.00 Rendez-vous.

6.00 Mattinata. 6.10 Pages de Desprez, Tartini et Lully. 7.00 Actualités. 7.15 Pages de Danzi, Beethoven et Mozart. 9.00 Aula. 9.05 URI. 10.00 Pays et peuple. 11.00 Intermède musical. 11.30 Lecture. 12.00 Musique pour instruments à vent.

Toutes les émissions sont diffusées en stéréophonie.

Informations à 7.00, 9.00, 12.00, 18.00, 19.55, 23.00.

2.00-7.00 Les nuits de France-Musique.

2.00 Suites bohémienne intégrales, V. Novak. 2.45 Concert par le Nouvel Orchestre philharmonique. 4.10 Jazz. 4.20 Musique classique variée. 7.07 Petit matin. 9.05 Le matin des musiciens: les aventures du célèbre Riffesque Wachoma. 11.00 Mahlériennes.

Les programmes français sont donnés sous réserve.

7.00 Matinales, par C. Dupont. 7.30 Revue de presse, par L. Simon. 8.00 Paroles et écrits du bocage: L'anconie, de J.-L. Trassard, avec S. Flon, E. Weisz et l'auteur. 9.05 Eugène Emmanuel Viollet-le-Duc, le bâtisseur. 10.00 Histoire de la piraterie (9). 11.00 Musique: la voix ici et ailleurs, colloque à l'Abbaye de Royumont en juin 1984.